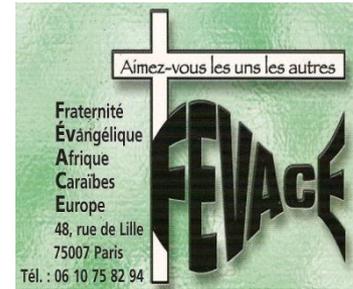


EPC
Église
Presbytérienne
Camerounaise



Présence africaine et valeurs républicaines :
Apport des Groupes et Églises issus de l'immigration ?

Actes du

COLLOQUE EGLISES ET IMMIGRATION



Fédération Protestante de France

ADAAC
Association
des Diasporas
Africaine et
Antillaise
Chrétiennes
en France

Samedi 11 et dimanche 12 mars 2006
A l'Institut Protestant de Théologie de Paris

Avec l'appui du



Service Protestant de
Mission - Défap

TOUS NOS SINCERES REMERCIEMENTS

- A la Fédération Protestante de France, son groupe de travail sur les GE2I et ses services de communication.
- Au DEFAP - Service Protestant de Mission et ses services de communication.
- A l'Institut Protestant de Théologie, son corps enseignant et le Directeur du Foyer.
- A tous les journalistes qui ont couvert le colloque.
- A tous les intervenants.
- A tous les participants.
- Aux femmes qui ont contribué à la réussite de la restauration.

Le Comité d'organisation.

Préface **Mur de paroles...**

Pasteur TJOMP Jacques René

...Le chrétien convaincu ne peut croiser les bras sans réagir face aux batailles électorales sur le compte des africains, entre « *immigrophobes* » et « *immigrophiles* » en France et en Europe... Naître noir n'est pas une fatalité. Naître noir est plutôt une grâce. Etre originaire d'Afrique ou des Antilles n'est pas un délit. La dignité et le respect sont dus à tous ; et par tous ! Comment comprendre alors, que l'on parle d'accueil et d'intégration en brandissant le « *Contrat* » ? Un contrat à odeur beaucoup plus politique et économique qu'humaine. La seule valeur du noir serait – elle celle qui est reconnue comme une force de production économique ?

Professeur Olivier Abel

...Je souhaiterais que l'on cesse de regarder la France et les pays occidentaux comme une « *arche de Noé* », dont il faudrait nécessairement faire partie pour éviter la catastrophe qui menace le monde..... Mais c'est aussi, comme je le disais....si une humanité sans frontières serait invivable, il existe aujourd'hui des murs immoraux, je veux dire des murs qui rendent immoraux ceux qui les traversent...*Il faut que les portes d'accès à la France soient des « portes morales », des portes qui ne rendent pas ceux qui les franchissent immoraux ou démoralisés, des institutions qui ne soient pas humiliantes...*

Pasteur Bernard Coyault

...Comment s'enraciner, s'installer, s'identifier un tant soit peu au pays d'accueil – quand bien même on dispose d'une carte de séjour et d'un travail - alors que des morceaux de vous-même, de votre identité, de votre histoire, sont ailleurs ?...

M. Alain Boyer

.....*Nous sommes dans un système de culte de la loi, de la nomolâtrie. Dès qu'il y a un problème (réel sans doute) on fait une nouvelle loi... face aux problèmes d'insertion des immigrés, on fait une loi contre l'immigration, pour des problèmes de dérive sectaire, c'est une loi contre les sectes, pour des problèmes de foulard, c'est une loi contre le foulard, pour les problèmes d'emploi des jeunes, c'est le CPE... et on risque souvent de rater sa cible.* En effet on a mal cerné au départ le problème et on prend un pilon pour limiter les droits....

Mme Laurence Ndong

.....Celui qui arrive dans un pays a le devoir de s'intégrer. Je suis de ceux qui pensent qu'on ne peut pas transporter son pays dans un pays d'accueil. Je pense l'émigration a un coût et des avantages. ...Pour ma part, je considère que l'Afrique est le continent de l'avenir. C'est quasiment le seul continent où TOUT reste à faire. C'est donc une terre pour investir à tous les niveaux. Et Nous qui sommes à l'étranger, notamment en Europe, nous devons voir ce qui peut nous inspirer pour agir favorablement en Afrique. C'est pourquoi, j'aime dire que pour ma part, je refuse de regarder l'Afrique comme dans un rétroviseur, même si je m'applique à m'intégrer dans le pays qui m'accueille.....

M. Clotaire Saulet Surungba

...Dieu est utilisé pour justifier des choix politiques...Notre Créateur est utilisé comme l'arôme « *Maggy* », présent sur les tables africaines que l'on utilise pour remonter la sauce à la pâte d'arachides de viande boucanée, de « *ndolé* », de « *koko na gnama na kpé ti sindi* » ou bien pour arroser une bonne grillade de « *kpété na mongbère* », au même titre que des siècles auparavant, COLBERT a utilisé le Christianisme pour élaborer le fameux « *Code Noir* » de Louis XIV...

Pasteur Jean Ravalitera

...Pourquoi nous ...qui venons d'ailleurs, aimons-nous avoir « *notre Église* » à nous ... ici en France, qu'elle soit malagasy, ou congolaise, ou béninoise, ou camerounaise, ou africaine tout court, ou coréenne, ou suédoise, ou antillaise, et j'en passe !
....Au risque de heurter certaines sensibilités, je me permets de remarquer que ... Je suis malagasy et je veux le rester, toujours le ressentir partout où je vis. Au fond de moi, c'est comme si je ne prie pas ni je vis ma façon d'être chrétien si ce n'est pas dans mes traditions et dans ma langue. Cette spiritualité spécifiquement malagasy, je ne la retrouve qu'auprès de mes compatriotes et ceux qui ont vécu des années chez nous...

Pasteur Augustin Nkundabashaka

...Au sujet des maux qui gangrènent le continent noir, qui avilissent l'image de la culture africaine et provoquent l'émigration des filles et des fils de ce continent à la recherche des terres plus accueillantes, la liste est longue, très longue. Je citerai entre autres les guerres incessantes et l'instabilité politique permanente, l'insécurité alimentaire durable et des famines endémiques, la violation grave des droits humains, la mauvaise gouvernance, la corruption, etc...

Pasteur Majagira Bulangalire

...L'intrusion des cultures dans l'Église ou l'acceptation des différences enrichit la liturgie, mais ne connote pas l'Église du Christ, bien que l'expression culturelle multiplie...

Mme Danielle Babin Kololo

Il convient de souligner que la prostitution en général et celle des africaines en particulier, se développe dans un climat général d'extrême violence, et de terreur. Des témoignages recueillis des victimes de ce système sont concordants : Confiscation des passeports, Menaces de mort sur les filles elles mêmes, sur leurs familles ou les enfants restés au pays, conditionnement psychologique à travers des viols collectifs répétés, obligations d'assister à des assassinats de filles rebelles ou insoumises, violences physiques, brûlures à la cire de bougie, ou au fer à repasser, tortures...

Pasteur Jean Arnold de Clermont

.....Ce sont de véritables accords de partenariat vers lesquels il faut aller avec les principaux pays fournisseurs de migrants vers le nôtre. Car nous le savons, les migrants jouent un rôle déterminant dans la promotion du développement et la lutte contre la pauvreté dans leur pays d'origine, autant qu'ils apportent à la prospérité du pays d'accueil....

.../

LES INTERVENTIONS

Allocution d'ouverture
Pasteur Jacques René Tjomp
 Eglise Presbytérienne Camerounaise.
 (Président du Comité de liaison en France)
Président du comité d'organisation du colloque

" POUR UN CODE DES MIGRANTS EN FRANCE "

Mesdames et Messieurs,
 Chers frères en Christ,
 Chers invités,

C'est avec plaisir que nous vous accueillons pour cette rencontre qui va permettre de dresser un autre portrait de la présence en France, des immigrés en général, et des immigrés africains en particulier. Permettez-moi tout d'abord de vous remercier de votre présence. Je me réjouis de votre mobilisation autour de la question plus que jamais actuelle, celle de la place et du devenir dans le monde, particulièrement en France et en Europe, de la population noire en général, et de la population noire africaine en particulier.

La population noire doit – elle disparaître de la carte géographique mondiale ?

La question mérite d'être posée au regard des clichés de vie des populations noires un peu partout dans le monde. Cinquante huit ans après la proclamation universelle des Droits de l'homme, une sentence capitale contre la barbarie, la discrimination, l'injustice, l'intolérance, la terreur et la misère, et autres atteintes aux droits sacrés de l'individu, prononcée d'une seule et même voix par 52 Etats manifestant la volonté et l'engagement d'œuvrer pour la dignité et la valeur de la personne humaine, pour l'égalité des droits des hommes et des femmes, pour le progrès social, l'instauration des meilleures conditions de vie et l'accroissement des libertés, force est de constater que l'homme de couleur noire, où qu'il puisse se trouver, où qu'il aille, semble définitivement condamné à ne pas avoir droit au droit, mais uniquement droit soit à des privilèges, soit alors à rien !

Près de soixante ans après le pacte donnant à tous le droit de se prévaloir de ces droits, sans distinction d'origine sociale ou nationale, de race, de sexe, de couleur, de naissance ou de toute autre situation, l'homme de couleur noire continue de faire l'objet de discrimination, de vexation, d'intolérance, de « *terrorisme humaniste* » et pire, d'une « *lazarisation multiforme et permanente* ». Incendiés dans des hôtels en plein Paris, naufragés malchanceux sur des radeaux près des côtes de Ceuta, de Melilla ou en direction des Îles Canaries, les décès d'africains ne se comptent plus. Pendant ce temps, non seulement la Une de la presse en France fait l'apologie de la « *visibilité des minorités* » pour un seul noir qui fera du « *remplacement* » dans quelque mois à un poste de présentateur de journal télévisé, mais plus loin, elle semble vanter une complicité nationale à une violation officielle des droits de l'homme par l'absence de critiques ou alors des critiques douces sur le concept de la « *discrimination positive* » ! Oui, Le fait noir existe. Et parmi les maux qui lui donnent une dimension et des proportions inquiétantes, il y a un mot : immigration.

Au fait, pourquoi les africains veulent-ils tous venir en France et en Europe ?

Au fait, que peuvent-ils faire d'autre lorsqu'il leur est impossible de profiter de leurs ressources naturelles à cause du soutien des pays occidentaux aux régimes de despotes et tyrans en Afrique ?

Au fait, que peuvent-ils faire d'autre, lorsque les pays occidentaux occupent leurs pays de façon culturelle, politique, militaire et économique ?

Au fait que peuvent-ils faire d'autre, face à la « *décolonisation truquée* » de leurs pays qui demeurent dans des « *indépendances surveillées* » ?

Au fait que peuvent – ils faire d'autre face au néocolonialisme qui bloque le développement de leurs pays et les appauvrit ?

Faut-il oublier que l'attrait et la puissance quasi mystique de la politique d'assimilation mise en oeuvre sous l'époque coloniale, en rejetant les « *cultures insolites africaines* », qualifiées de « *primitives* », ont justifié la « *fonction messianique* » que s'est donnée la civilisation occidentale, des faits qui pousseraient les africains à voir et à considérer la France et l'Europe comme la « *Terre Eden* », la « *Terre de Salut* », seul lieu où ils peuvent vivre dignement ?

Face à l'immigration, tenter une déconstruction du mythe France-Europe = Paradis

La vision paradisiaque de la France et de l'Europe est à déconstruire. Elle est à déconstruire car, le chrétien convaincu ne peut croiser les bras sans réagir face aux batailles électoralistes sur le compte des africains, entre « *immigrophobes* » et « *immigrophiles* » en France et en Europe. Naître noir n'est pas une fatalité. Naître noir est plutôt une grâce. Etre originaire d'Afrique ou des Antilles n'est pas un délit. La dignité et le respect sont dus à tous ; et par tous ! Comment comprendre alors, que l'on parle d'accueil et d'intégration en brandissant le « *Contrat* » ? Un contrat à odeur beaucoup plus politique et économique qu'humaine. La seule valeur du noir serait – elle celle qui est reconnue comme une force de production économique ? Pour « *vivre ensemble* », en évacuant tout ce qui est susceptible de vexer ou de blesser l'autre, n'est – il pas convenable de parler d'un « *CODE DES MIGRANTS* » dont le mérite serait de ne plus parler des « *français noirs ou noirs français* » mais simplement de français, et de l'autre côté, de supprimer toute distinction d'origine ou d'appartenance chez ceux qui ont vocation à vivre en France pendant une période, longue ou courte, sans être naturalisés ?

Voici, sans aller plus loin, une lecture de la situation urgente de l'immigration et de la présence africaine en France ou en Europe. Nous allons suivre d'autres portraits au travers des intervenants qui vont se succéder durant ces deux jours. Puis, dans les travaux en ateliers, nous allons recueillir vos remarques pour une restitution fidèle dans les actes de cette rencontre.

Une nouvelle fois, grand merci à tous les organisateurs de cette rencontre, notamment la Fédération Protestante de France, le Défap Service protestant de Mission, l'Institut Protestant de Théologie, dont les équipes se sont beaucoup mobilisées pour préparer cette manifestation. Faisons donc place à présent aux interventions. Je vous remercie de votre attention.

Professeur Olivier Abel
 Ethique – Philosophie
 Faculté de Théologie Protestante de Paris

MORALE REPUBLICAINE ET MORALE CHRETIENNE : ETHIQUE DE L’OUVERTURE ET DE LA CLOTURE

I. Les modalités d’une greffe politique et ecclésiale décisive

Nous sommes ensemble placés face à un enjeu formidable, je veux dire à la fois effrayant et magnifique. La greffe des « néo-protestantismes » de sources africaines sur ce tissu culturel multi séculaire qu’est le petit monde huguenot a-t-elle quelque chance de prendre, et à quelles conditions ? Comment penser la communauté nouvelle que cela dessine ? Comment déjouer sans les détruire les mécanismes immunitaires de nos diverses communautés, comment convaincre celles-ci d’inventer quelque chose ensemble ? Qui ne voit qu’il s’agit tout bonnement de la survie du protestantisme français : la Faculté du Boulevard Arago est un lieu où nous éprouvons tous les jours cette confrontation et cet enjeu.

Et qui ne voit que cette question est aussi une question vitale pour la société française tout entière, qui se figure elle-même sous les traits d’un Etat - Nation alors qu’elle est plus que jamais et tout autant une société d’immigration ? Cette immense majorité du protestantisme francophone, cet iceberg immergé dans les profondeurs de l’Afrique, se trouve désormais et pour longtemps au centre de gravité d’une francophonie protestante extrêmement dynamique.

Oui, on peut parler d’un test : soit la société française est capable d’intégrer à une nouvelle façon de vivre ensemble ces nouvelles trajectoires d’individus et de communautés, et d’en faire une occasion de sortir de sa complaisance mortelle. Soit ces communautés africaines, repliées sur elles-mêmes, renforceront encore les réflexes immunitaires et identitaires de rejet mutuel.

Le tableau que je souhaite dresser des compatibilités et des incompatibilités morales sera ma petite contribution de philosophe moraliste à cette vaste question des conditions sous lesquelles une telle greffe pourrait prendre avec succès. Cela suppose de trouver l’équilibre, la juste distance, entre une conception trop immédiatement politisée de la prédication protestante, et une conception trop apolitique qui favorise un retrait du monde commun. Cela suppose aussi de bien mesurer, sans faire trop vite la morale, le besoin de clôture qu’éprouvent nos sociétés et nos communautés, à divers égards. Cela suppose enfin de repenser à nouveaux frais une éthique de la frontière.

Mais cela suppose avant tout de comprendre les logiques à l’œuvre, leurs modalités, et de s’y repérer. Il est possible en effet de penser un concordat assez calme, sinon un peu plat, sans la moindre confrontation. Par exemple si la morale démocratique se réduit à une morale minimale, de type procédural et d’allure juridique : les règles minimales qui obligent chacun à respecter l’ordre public ne vont interférer en rien avec les mœurs propres à chaque tradition ou confession religieuse. Ou bien par exemple, du côté chrétien, si on souscrit à une théologie des deux règnes un peu simplifiée, qui sépare nettement le temporel et le spirituel, la raison et la foi, l’ordre humain et le salut divin. Là encore il n’y a pas de compétition, pas de conflit entre des registres si différents.

On peut à l’inverse prendre la mesure de logiques de confrontations aiguës, quand la morale *laïque*, à partir d’un noyau de justice un peu kantien (ne jamais traiter autrui comme un moyen, traiter également les cas semblables), s’érige en instance morale unique pour dicter de façon *jacobine* les normes de vie conformes à la société républicaine, et obliger tout le monde à laisser au vestiaire ses attaches et ses coutumes. Ou bien quand l’évangile entraîne une éthique *radicale* qui doit changer toutes nos formes de vie, dans la suivance du seul Christ, une éthique de *l’amour du prochain* qui ne cesse de déroger aux règles de la justice la plus ordinaire.

Nous devons chercher quelque chose de plus intermédiaire, sans doute, mais l’oscillation est ancienne. L’opposition issue de Max Weber, et qui fut longtemps très utilisée, entre une éthique de *responsabilité*, qui demande un minimum d’engagement politique et de sentiment que les institutions républicaines sont sous notre commune sauvegarde, et une éthique de *conviction*, qui proteste par dénonciations et objections de conscience à ce qui lui paraît illégitime jusque dans la légalité établie, a été une manière d’installer ce débat interminable. Mais c’est peut-être un débat constitutif des sociétés qui ont du penser ensemble la République et la pensée chrétienne. De Hobbes à Rousseau, de Calvin à Karl Barth, on trouve cette question qui ne cesse d’osciller d’un pôle à l’autre. Voyons cela de plus près.

II. Le dedans et le dehors, le problème de l’éthique chrétienne

Du côté de l’éthique chrétienne déjà, je dirai même d’abord, on a rencontré ce problème, et c’est toute une histoire que l’on peut broser en quelques traits. L’essentiel, comme Calvin et Hobbes, mais aussi Spinoza et Bayle, l’ont montré, réside dans l’interprétation des Ecritures. Mais entre la logique de séparation étanche des registres, où le texte biblique n’aurait aucune incidence politique ni éthique, et la logique d’intégration des registres, où le texte biblique est tout entier traversé d’implications éthiques fortes, on n’est pas obligés de trancher par une théologie unique. La diversité biblique des genres littéraires, narratifs, prophétiques, prescriptifs, sapientaux, hymniques, engendre une diversité de postures, de régimes éthiques de lecture. On peut donc légitimement ne pas se borner à sacraliser la politique et basculer vers des synthèses césaro - papistes ou vers des théocraties, mais ne pas se borner non plus à une sorte de repli intérieur et spirituel, vers des communautés retirées du monde commun. Déplier la diversité des textes est une bonne façon de sortir de ces ornières.

On voit très bien ce double mouvement dans la lecture de l’épître aux Romains proposée par Karl Barth : ne pas affirmer la seigneurie impériale d’une théologie politique, au risque de justifier par la religion une puissance politique quelconque (lecture de 1919), mais ne pas non plus se retirer du politique au prétexte que le monde est mauvais, au risque de tout laisser faire à

un pouvoir devenu fou (lecture de 1933). Entre le risque de désaffection du politique et celui d'une sacralisation du pouvoir, il y a un mouvement, un « *dedans et dehors* ». En mai 1957, juste après le coup de Budapest, Paul Ricoeur écrivait dans la revue *Esprit* un texte appelé « *Le paradoxe politique* » qui se terminait ainsi : « *le problème central de la politique c'est la liberté. Soit que l'État fonde de l'intérieur la liberté par sa rationalité, soit que la liberté limite de l'extérieur les passions du pouvoir par sa résistance.* »

Nous sommes en effet trop longtemps restés captifs d'une alternative ruineuse. Soit il s'agissait de penser l'État, l'institution, dans une sorte de conservatisme politique. Soit il s'agissait de penser la révolution messianique, ailleurs, en dehors de vieux monde verrouillé dont il vaut mieux hâter la destruction... Mais si l'on suit l'incroyable double mouvement de nos lectures, il faut en même temps penser l'eschatologie, et donc la résistance, le maquis, et penser l'institution, l'installation ordinaire, durable, pour plusieurs générations. C'est ce que Paul pensait, semble-t-il. Du dedans, l'éthique chrétienne soutient les efforts de l'État de droit pour établir davantage d'égalité, pour protéger les plus faibles contre les trop forts, pour installer des compromis durables dans les conflits trop complexes. Il y a là un encouragement à respecter les institutions, fût-ce pour les changer de l'intérieur, un encouragement à ne pas désertier les responsabilités politiques, à les prendre à bras le corps sans jamais perdre de vue ni les réalités de l'agenda, ni l'intime et radicale intention éthique qui nous anime.

Mais du dehors, l'éthique chrétienne rappelle sans cesse que l'on n'a pas été entièrement juste avec chacun, que l'on n'a pas donné vraiment à chacun sa chance, et que l'on pas tout partagé assez largement, que l'on n'a pas vraiment tout recommencé en abolissant jusqu'aux injustices du passé. Il lui arrive même de faire entendre une plainte anti politique, le rappel que sous le consensus facile du progrès et du développement, sous la croyance qu'il y a toujours une solution, il y a du deuil, de la fatigue, de la souffrance, de l'absurde, de l'horreur. Que sous les prescriptions, les amnisties et les consensus politiques il y a de la violence, que cette origine violente de tout État est continuée, que l'État ne peut faire longtemps sans. Elle rappelle au spectateur ce qui borde le politique et l'ensemble des affaires humaines : la mortalité, les limites, la vulnérabilité, notre manque d'intelligence. Elle rappelle aussi les promesses de bonheur non encore tenues, qui sont celles de l'Évangile et de la Réforme, mais tant d'autres et aussi bien celles des Lumières et d'une modernité inachevées. Enfin elle nous délie des promesses dangereuses lorsqu'elles deviennent des poids mortels — c'est parfois ce qu'il y a de plus délicat, et de plus vital.

III. Le clos et l'ouvert, le problème de la morale républicaine

La pensée politique a elle-même, de l'intérieur, rencontré ce problème sous une forme voisine. C'est toute une autre histoire que nous devrions retracer. Il n'est pas si facile de penser un équilibre entre le théologique et le politique. D'une part on a la tendance de tout État à se donner une base religieuse homogène, une sorte de religion civile, pour reprendre les termes de Rousseau, qui cherchait à fonder un vrai patriotisme, une cohérence sociale fondée sur le sentiment d'un Bien commun sacré, mais s'inquiétait de savoir comment le faire sans tomber dans un fanatisme nationaliste.

La clôture de l'espace politique suppose une ouverture quasi-religieuse, et semble ne pouvoir se faire que de l'extérieur, par une transcendance. Il ne faut pas sous-estimer ce socle religieux du politique, car de la Rome antique à l'Empire soviétique, nous ne connaissons pas de régime politique, aussi laïc soit-il, qui ne soit fondé sur un sacré, parfois d'autant plus intransigeant que laïcisé. D'autre part on a la tendance, due à la complexification de la carte religieuse, linguistique et culturelle, par le biais des échanges, des immigrations, de la multiplication des minorités de toutes sortes, à dissocier la religion et l'État en accélérant la sécularisation, le pluralisme réel et profond des sociétés modernes. Mais comment le faire sans tomber dans une sorte de relativisme individualiste qui sape tout sentiment d'appartenance ? Et puis ce faisant, ne fait-on pas bon marché du besoin de clôture de toute société, d'un besoin d'immunité qui risque de s'individualiser, dans un indifférentisme et un incivisme général ?

Ces deux tendances, l'une plus de laïcité, l'autre plus de sécularisation, ont pu être en quelque sorte contenues ensemble dans le projet moderne des États - Nations, et notamment dans le projet encore magnifiquement illustré par Bergson d'une morale ouverte, typique d'une morale républicaine en phase avec une religion ouverte. C'était alors l'idée que les religions évoluent depuis les religions les plus archaïques, les plus intolérantes, autoritaires et fermées, vers les religions les plus ouvertes, spirituelles et tolérantes — en gros le protestantisme libéral était le dernier stade de la religion. La morale républicaine pouvait alors s'identifier à un civisme de l'intérêt général, qui sortait chacun de ses attachements particuliers pour entrer dans une morale de l'institution juste : traiter soi-même comme n'importe qui, ne pas faire primer les liens de proximité sur les obligations morales générales.

Mais les puissances de l'ouverture, appuyées par les divers impérialismes successifs et leurs entreprises coloniales, puis par le mythe du développement et les diverses figures de la mondialisation, débordant la figure un peu idéalisée des « *sociétés ouvertes* », se sont avérées d'une grande brutalité. Elles se sont avérées procéder d'une logique d'uniformisation technique, dont le vecteur est le Marché, qui prétend introduire le « *libéralisme universel* » contre les forteresses autoritaires et liquider les vieilles frontières, mais qui écrase la diversité des cultures et des modes de vie. Face à cela se développe une logique de balkanisation ethnique, nationale, ou religieuse, qui entrave le bulldozer de la mondialisation par le durcissement de toutes sortes de frontières ou de communautés closes, mais qui incarne les individus dans des communautés contraignantes.

Dans cet étau, la morale républicaine est en crise, car elle ne peut plus se contenter de prôner la tolérance et l'ouverture : elle comprend peu à peu que les sociétés ont besoin d'un minimum de clôture et d'immunisation. Elle est prise à contre-pied par ce besoin de fermeture néo-républicaine, qu'il ne faut pas confondre avec un néo-nationalisme, mais qui a du mal à s'en distinguer. Comment repenser l'urbanité dans un tel contexte ? Il faut apprendre à déchiffrer la diversité des codes moraux qui s'enchevêtrent dans nos sociétés. Cette urbanité républicaine proposera ainsi une sorte de morale au carré, de morale des morales, capable de montrer qu'aucune morale particulière n'est à la fois assez enracinée dans des mœurs vécues, assez généralisable, ou assez praticable dans les situations singulières compliquées. Parce qu'il n'y a pas de morale qui n'ait des effets pervers, il faut une morale républicaine qui sache construire le *dissensus* des morales, leur complémentarité, leur hospitalité mutuelle.

IV. Une éthique de la frontière et de l'accueil

Il faut bien le dire, à l'âge de la mondialisation de l'échange des marchandises, les personnes ne circulent pas si aisément. Si l'on donnait des visas plus facilement, on s'apercevrait peut-être qu'une partie de l'immigration n'est que la contrepartie de notre tourisme, une manière d'aller voir comment c'est ailleurs. A cet égard **je souhaiterais que l'on cesse de regarder la France et les pays occidentaux comme une « arche de Noé », dont il faudrait nécessairement faire partie pour éviter la catastrophe qui menace le monde.** Ce discours, évidemment ridicule, curieusement tenu à la fois par les opposants et les partisans de l'immigration, contribue à la dépolitisation du monde, au sentiment qu'il n'y a plus rien à faire dans l'« autre » monde.

Mais il est vrai qu'autour de nos sociétés riches et heureuses (ou qui veulent donner au monde l'image du bonheur, alors qu'elles sont en fait elles-mêmes de moins en moins attractives), de véritables murs sont en train de s'élever, pour empêcher ce que l'on imagine être le déferlement de « la misère du monde ». Ces murs sont probablement inefficaces, tant les phénomènes migratoires sont, comme tous les phénomènes écologiques, indifférents aux frontières administratives. Mais ces murs ont certainement des conséquences morales désastreuses, tant chez les « autochtones » que chez les « immigrés », qui ne comprennent et à fortiori ne respectent pas leurs codes moraux et culturels respectifs.

Plutôt que de traiter l'étranger comme ayant des droits sacrés, qui se retournent trop aisément pour en faire un bouc émissaire diabolisé, je préférerais qu'on traite les immigrés comme des personnes ordinaires, comme n'importe qui, et n'importe qui comme des étrangers. Il est urgent de rappeler aux uns et aux autres leurs obligations morales. Il faut le dire, beaucoup d'immigrants deviennent prêts à tout pour réussir. Ainsi, quand les migrations ne passent plus par les chemins reconnus, elles passent autrement, mais non sans une profonde modification morale : il n'y a plus aucune obligation significative, plus aucun attachement. Ce qui est donc demandé à l'accueilli, c'est une certaine réciprocité, non de prestations, mais de dispositions. Cela veut par exemple dire qu'il a l'obligation éthique de ne pas considérer la société qui l'accueille comme un pur espace d'intérêts économiques à utiliser au maximum, mais aussi comme un espace social, politique, culturel, auquel il se dispose à participer. Cela veut dire aussi qu'il ne doit pas transposer dans la société qui l'accueille, comme si c'était un territoire vide, les formes de vie culturelle, de combat politique, d'entreprise économique auxquels il est habitué, sans chercher à les "greffer" sur le tissu existant. Bien sûr ce n'est pas un hasard si le choc en retour de la colonisation peut prendre la forme de la « contre-colonie », non seulement sur le mode démographique et économique, mais aussi sur le plan culturel et cultuel. Cela ne fait qu'attester à quel point la vraie rencontre, le véritable dialogue des cultures, leur greffe, n'avaient pas eu lieu — et risquent de continuer à en pas avoir lieu. Quoi qu'il en soit, en l'absence de cette disposition à participer, on peut se demander si l'étranger n'avait pas dans son pays la même attitude, la même absence d'obligation, le même désir de manger à tous les râteliers, le même incivisme.

Mais c'est aussi, comme je le disais, à cause de l'immoralité de certaines frontières. Si une humanité sans frontières serait invivable, il existe aujourd'hui des murs immoraux, je veux dire des murs qui rendent immoraux ceux qui les traversent.

L'accueillant a donc à son tour des obligations morales, qui ne sont pas seulement des obligations personnelles. C'est d'abord une question d'institutions justes. **Il faut que les portes d'accès à la France soient des « portes morales », des portes qui ne rendent pas ceux qui les franchissent immoraux ou démoralisés, des institutions qui ne soient pas humiliantes.** Il n'est pas impossible d'imaginer, aux guichets des frontières et de toutes les administrations concernées, des agents chargés éventuellement d'appliquer des consignes très strictes, mais qui le feraient avec courtoisie, avec un souci sincère et effectif d'informer l'étranger des procédures possibles. A cet égard la prise en compte des difficultés à s'orienter dans un environnement linguistique inhabituel serait une nécessité absolue. Par ailleurs les conditions matérielles de l'accueil sont souvent inacceptables.

En l'absence de cette disposition qui fonde l'accueil, et lorsque ceux qui portent la fonction de l'accueil, à tous les niveaux, ne peuvent ou ne veulent pas accueillir l'étranger correctement, les Eglises ont un devoir moral de résistance et d'intervention, de l'extérieur. Cette intervention peut se faire pour suppléer à l'accueil, organiser les lieux et les moyens pour favoriser un accueil correct, dans le respect de la loi tant que c'est possible, et par objection de conscience quand c'est nécessaire. A cet égard un système d'identification et de surveillance infalsifiable et informatisé serait un système technique légal, mais apolitique et immoral, excluant de fait toute transgression de la loi, toute résistance à certains abus.

Mais cette dialectique du soutien aux institutions républicaines et de la vigilance critique ne doit pas s'en tenir à la situation interne à la France. Compliquant la dialectique de l'ouverture et de la fermeture des frontières, celles des Etats, mais aussi celles des Eglises, ici et là-bas, elle doit aller porter le soutien aux institutions justes et la résistance critique jusque dans les pays africains, qui doivent à leur tour se montrer dignes d'accueillir ceux qui du monde leur reviendront, ou leur viendront. Cet enjeu là est aussi formidable que celui par lequel nous avons commencé. Et souvent trop inaperçu.

Pasteur Bernard Coyault
Relations internationales
Défap – Service Protestant de Mission
**Conseiller du comité d'organisation
du colloque**

EVANGELISATION ET IMMIGRATION

INTRODUCTION

Le titre annoncé pour cette intervention mérite d'être précisé. Je propose simplement d'examiner avec vous ce lieu commun qui consiste à associer la présence des églises africaines issues de l'immigration dans notre pays à une volonté d'évangéliser la France et même l'Europe.

Derrière la formule évocatrice, mais un peu courte, de « *Mission en retour* » employée parfois par les théologiens occidentaux ou spécialistes de la mission, on avance cette idée qu'une Europe, une France, matérialiste et rationaliste, desséchée et assoiffée spirituellement, pourrait être régénérée par le dynamisme spirituel des chrétiens d'origine africaine, arrivés par le flux des migrations économiques et transportant avec eux leurs bagages spirituels.

Si je parle de lieu commun, c'est parce que cette rhétorique de la mission est largement répandue au sein des différentes églises concernées, jusque dans le nom qu'elle se donne, qu'elle est aussi bien sûr portée par la prédication de leurs pasteurs et la pratique de leurs fidèles. Elle est aussi de plus en plus relayée dans nos médias télévisuels. Je pense notamment à plusieurs reportages TV diffusés au « *20 heures* » de TF1 et France 2 fin 2005 et début 2006 qui rendaient compte, avec une certaine bienveillance d'ailleurs, du zèle missionnaire de telle église. On y retrouvait quelques ingrédients types : prière fervente et louange joyeuse de l'assemblée, pasteur charismatique, leader et orateur, chorales « gospel », etc. Je vous propose une sorte de déconstruction de ce discours, en examinant l'idéologie et la pratique réelle qui le sous-tendent, et en donnant quelques pistes d'interprétation.

Comme « *matière première* » de cet exposé il y a le travail de rencontres et de relations suivies avec de nombreuses églises africaines, avec leurs responsables ou des chrétiens de base, entrepris depuis 3 ans dans le cadre de mon activité au Service Protestant de Mission. Mais plus précisément, je me suis aussi appuyé sur l'analyse d'une série de 6 prédications enregistrées, données par un prédicateur angolais itinérant, l'apôtre R., accueilli lors d'une « *croisade spirituelle* » organisée tout récemment par une église membre de la CEAF (1) [Communauté des Eglises d'Expressions Africaines en France.] donc pouvant se prévaloir d'une certaine reconnaissance institutionnelle.

Je voudrais enfin me situer plus personnellement pour éviter tout malentendu : je vais parler comme « *du dehors* », en observateur critique, quand bien même je me sens fortement et simultanément impliqué dans une démarche de rencontre et de communion fraternelle avec nombre de ces frères et sœurs membres de ces églises. J'étais dans le métro il y a quelques jours assis auprès d'un groupe de 4 dames Congolaises dans le carré à côté de moi. Tout en partageant entre elles – tantôt en français, tantôt en lingala – leurs témoignages sur la prière et sur l'action de Dieu dans leur vie, elles essayaient en vain de retrouver les paroles d'un chant de louange appris à l'église le jour-même et qu'elles chantaient devant tout le monde. Je connaissais les paroles de ce chant qui nous était commun et je brûlais d'envie de leur souffler les paroles oubliées... je m'en suis abstenu. Peut-être par timidité, ou par esprit de laïcité intériorisée. Aussi parce que je descendais à la station suivante. Dans ce chant qui nous était commun, je vois comme le signe tout simple d'une reconnaissance mutuelle à construire, d'une foi et une espérance commune à partager, ensemble, même s'il y a plusieurs voix/voies et des registres différents, et quelques fausses notes de part et d'autre.

I – VISION MISSIONNAIRE DES EGLISES AFRICAINES : UN DIALOGUE DE SOURDS AVEC LA SOCIETE ?

Un pasteur d'origine sénégalaise qui exerce ici en France, me laissait tout récemment sa carte de visite avec inscrit en dessous de son nom, le verset suivant tiré du livre des Proverbes : « *De l'eau fraîche pour une personne fatiguée, telle est une bonne nouvelle venant d'une terre lointaine* » (25,25). Voilà donc pour lui – au travers de cette référence biblique ingénieuse - le condensé de sa mission.

On peut se demander qui sont ces « *personnes fatiguées* » bénéficiaires de cette eau fraîche ? A fréquenter nombre d'églises africaines, ou d'expression africaine (2) [Dans le modèle de la CEAF, « *l'africanité réclamée est culturelle, liturgique, et non raciale ni ethnique. C'est le sens d'expressions au pluriel car multiples (Antilles françaises, Haïti, Congo, Togo, Ghana, Cameroun, Côte d'Ivoire, etc.) mais expressions africaines de France* » (p.15 du document édité à l'occasion du culte du 15^e anniversaire de la CEAF – Montreuil, 30/10/05).] – y compris celles qui revendiquent la dimension universelle, et semblent dégagées de toute appartenance confessionnelle ou nationale – on observera la plupart du temps que l'immense majorité de l'assistance est composée d'une population d'origine africaine. Ici et là, quelques français de souche, des conjoints notamment, des étrangers d'autres origines (européenne ou asiatique).

Mais l'évangélisation ne fonctionne qu'en vase clos et très schématiquement, on se trouve donc devant des églises africaines ou antillaises adaptées aux besoins spirituels de la population noire de la 1ère ou 2e génération installée en France, mais en décalage par rapport aux autres français.

La revendication de cette dimension internationale et d'une mission universelle relèvent de l'incantation et du slogan – ainsi la multitude de titre aussi évocateurs les uns que les autres : comme cette église « *Ministère de l'Évangile du Christ pour toutes les nations* », ou la mission « *Montagne de feu salut pour tous* » - enregistrée en préfecture d'Evry en 2003 comme « *association chrétienne pour le bien-être spirituel, moral et matériel des peuples de France et dans le monde* ». En ce moment même du 9 au 12/3 se tient le « *Congrès mondial chrétien* » (organisé par le *Concile Mondial Protestant et Évangélique des*

Eglises). On ne peut pas embrasser l'*oïkumène* plus largement : « mondial » et « chrétien » ! Et le thème du congrès 2006 « *N'aie peur de rien !* » reflète bien une sorte de dynamique d'affranchissement (avec toutes les connotations – même historiques de ce mot) par rapport aux églises traditionnelles présentes en Europe, comme une émancipation mimétique des réseaux internationaux (ex. Conseil OEcuménique des Eglises). Il s'agit en fait d'un réseau initié par les Eglises protestantes haïtiennes de France, associant d'autres communautés, et des pasteurs originaires d'Angola, Cameroun, Congo (Brazzaville et Kinshasa), Centrafrique, Ghana, Côte - d'Ivoire, Guadeloupe-Martinique, Haïti. Là encore, le public est composé d'antillais, haïtiens et africains de différentes origines nationales.

Finalement cette référence à l'universalité s'incarne essentiellement dans le fait que ces églises africaines relèvent effectivement de réseaux transnationaux, formels ou informels. Soit parce qu'elles sont établies depuis un pays du sud (une église d'Abidjan ou de Kinshasa qui envoie un missionnaire), soit parce qu'elle sont régulièrement visitées par des prédicateurs itinérants - congolais, ghanéens, nigériens, angolais, qui circulent entre pays d'Europe et entre l'Europe et l'Afrique (c'est le cas qui nous intéresse aujourd'hui), soit parce que des églises africaines en Europe créent en retour des églises dans les pays d'origine de leurs ressortissants, particulièrement de leurs pasteurs.

Mais cette dimension transnationale s'incarne d'abord et principalement en ce que les membres des églises concernées sont en situation d'exil et de déracinement, qu'ils soient ou non devenus français. Je connais nombre de familles dont les membres sont dispersés entre 3 voire 4 continents (un frère aux USA, la vieille maman et l'épouse et les petits au pays, un autre en Belgique l'autre en Egypte...). La diaspora congolaise (RDC) est l'une des plus nombreuses au monde (après la Chine), témoignage dramatique du chaos économique et social dans lequel ce pays est tombé. Le réseau – y compris celui des églises – est donc activé en permanence au travers de la circulation – voire de l'errance - des personnes, mais aussi des cassettes de chants chrétiens ou de prédicateurs, des échanges téléphoniques ou sur Internet, des transferts bancaires...

Comment s'enraciner, s'installer, s'identifier un tant soit peu au pays d'accueil – quand bien même on dispose d'une carte de séjour et d'un travail - alors que des morceaux de vous-même, de votre identité, de votre histoire, sont ailleurs ? Alors que l'on est tiraillé par la famille au pays, qu'il faut faire parvenir des médicaments, essayer de faire venir l'enfant ou le neveu en Europe, payer les obsèques de la sœur décédée du SIDA, etc. Ce sont finalement les repères spirituels qui demeurent les plus stables. L'expérience de foi initiale, la manière de lire la Bible, de vivre la prière, l'église « comme au pays » deviennent comme une sorte de « *kit de survie* » pour affronter les impasses du quotidien : « *j'ai toujours confiance en ce Dieu là qui m'a amené jusqu'ici. Il est toujours le Dieu des cas impossibles !* » (Témoignage d'Eddy, 3.2006).

Une église africaine de Strasbourg se dénomme « *la mission internationale pour l'évangélisation et la Louange* », formant l'acronyme : MIEL. On retrouve ces références stéréotypées sur l'international et l'évangélisation, mais ce titre de « *miel* » nous met sur une première piste – celle de l'utilisation de catégories bibliques pour relire l'expérience vécue en France ou en Europe. Ici le thème de la terre promise où coule le lait et le miel. La France serait-elle l'aboutissement d'un parcours d'exil, la terre promise de l'abondance matérielle ?

A Rabat au Maroc, j'ai eu l'occasion de participer au culte de communautés pentecôtistes congolaises clandestines, composées de ces « *traverseurs* » qui cherchent à entrer dans la « *forteresse Europe* » – après une errance de plusieurs mois, voire années, à travers le continent africain. Ceux-là, vivant dans le plus grand dénuement, tout comme les « *pasteurs* » qui les accompagnaient, priaient littéralement pour que le Seigneur « *ouvre la mer* », comme Il l'avait fait jadis pour son peuple en le libérant de l'oppression de Pharaon (une autre catégorie biblique).

Voilà donc une spiritualité fondée sur une appropriation existentielle des récits de la Bible. Cette théologie s'est forgée tout d'abord au pays, dans ce creuset où se mêlent des éléments culturels (la culture - ou l'acculturation – caractéristique des centres urbains africains) et des facteurs socio-économiques (contexte de survie dans un chaos économique et social), puis sur la route de l'exil, de la survie et de la débrouille. La France est à la fois cette terre promise porteuse de toutes les promesses, mais aussi une terre d'exil, une terre étrangère.

L'abondance et la prospérité matérielle sont bien à portée de main, mais encore inaccessibles. Elles sont alors sublimées au travers d'une effervescence spirituelle (le miel spirituel et les promesses à venir, à défaut du miel matériel). Ainsi notre prédicateur angolais proclame : « *Tu as droit à la bénédiction, la prospérité... Dieu veut établir entre toi et lui une alliance de succès... Tu es appelé à être un homme utile. Important dans la ville, différent des autres... Tu es utile, Tu es utile ! Partout où tu passeras, tu créeras (...)* Je vois l'onction qui descend. Dieu t'appelle à une vie de succès, de réussite, de bénédiction... ». Nous reviendrons sur cette conjonction / confusion entre richesse matérielle et richesse spirituelle.

A cette rhétorique de la mission soigneusement développée et distillée par beaucoup de pasteurs (mais pas tous) des églises africaines en France – dont certains en font parfois leur fond de commerce, correspond une activité missionnaire effective des membres de l'église. Des hommes et des femmes qui, en allant à leur travail, dans la rue, dans le métro, témoignent directement et publiquement, et de bonne foi. Ainsi ce prédicateur haïtien entendu un matin dans une rame bondée du RER avec un message plein d'ardeur mais aussi de tact sur le thème « *étrangers et voyageurs sur la terre* » ; ainsi ces mamans qui chantent des cantiques dans le train ; ou cette autre dame qui profitant de ce qu'une jeune fille lui demandait un mouchoir en papier enclenchait la conversation et lui expliquant que « *la foi vient de ce que l'on entend* »... Comme l'écrit Sébastien Fath en parlant généralement des églises évangéliques, cette « *dynamique prosélyte* » et ce zèle pour l'évangélisation s'opposent, et même heurtent de plein fouet la « *culture de l'indifférenciation religieuse et de l'euphémisation des absolus* » largement répandue chez nos concitoyens. En clair, les français veulent bien s'intéresser au religieux – ou plutôt au spirituel, mais ils rejettent toute vérité trop absolue et doctrinale. C'est le chacun sa voie, le spirituel *soft*, de confort, en régime de ce que d'aucuns qualifient de post-modernité ou d'ultra -modernité (3) [Sébastien Fath, *Du ghetto au réseau*, Genève, Labor et Fides, 2005, p286-287.] Ainsi peut-on parler d'un dialogue de sourd : lorsque notre prédicateur angolais clame « *Paris, écoute l'Evangile ! France, écoute l'Evangile ! Que la ville de Paris soit ressuscitée, que la France entière soit couverte de l'amour de Dieu !* » : qui l'entend, sinon Dieu et ses frères africains ?

Lorsqu'après 1h15 de prédication, en interaction permanente avec l'assistance, entrecoupée de chants et de prières – dans un style d'oralité typiquement africain (4) [« D'une façon générale, la communication conçue et pratiquée dans la culture africaine à tradition orale depuis l'aube des temps, n'est jamais à sens unique. Point de monologue ! On a affaire à une communication participative. L'orateur se fait accompagner par l'auditeur. Selon les tribus, ce dernier interviendra sans pour autant interrompre le premier ; il le fera au moyen d'exclamations, de sons nasaux, de claquements de la langue au palais, d'un battement de mains, d'un sec cliquètement des doigts, de la pose d'une main sur la joue...

Souvent pendant la reprise de souffle de l'orateur, on entend ainsi les auditeurs : Hum ! Kakah ! H'huh, Heh ! Hehein ! Eyo ! Eyowah ! Ékélé-kélé ! (Insiste ! Dis-le plus fort ! Dis-le encore ! Répète encore par la grâce de Dieu !...). Quelquefois, c'est l'orateur lui-même qui provoque la participation de l'auditoire en lui faisant terminer une phrase, en lui faisant continuer la suite logique d'une parole de sagesse connue, d'un dicton populaire ou d'un proverbe ; en lui faisant chanter une mélodie circonstancielle... Il en est de même de la prédication à l'africaine, pendant laquelle les Alléluia, les Bwana asifiwé, les Mfumu atumbé, les Amen... ne sont ni le monopole exclusif des assemblées pentecôtisantes ni le fruit du mimétisme des pratiques occidentales, nord-américaines notamment. Le prédicateur peut faire lire et relire plusieurs fois les versets-clés de son message à toute l'assemblée. Il peut les répéter lui-même de telle sorte que l'assemblée en arrive à les réciter de mémoire après lui. La prédication à l'africaine n'est donc pas captivante du seul fait du talent ni de la grande connaissance de l'orateur, mais aussi de la participation réelle de l'auditoire. Cette prédication touche et entraîne à la réaction ou du moins à l'expression de sentiments (éclats de rire, pleurs, étonnements, silences...) parce que l'auditoire s'approprie le message, s'y situe et évolue avec tous les accents de sa proclamation jusqu'à la conclusion : appels à la repentance, à recevoir la guérison ou la délivrance des effets maléfiques des ennemis ou des esprits diaboliques, etc. » - Felix Mutombo Mukendi , « Le nouveau culte de la prospérité en Afrique : ses fondements cosmologiques et ses implications sociopolitiques », Analecta Bruxellensia, 2003, n° 8, p. 95-96.] - il annonce l'intervention du Seigneur pour les siens : « Vous avez besoin d'emplois, que le Seigneur donne des emplois ! Vous avez besoin de titres de séjour, que le Seigneur accomplisse cela ! Vous avez besoin d'un crédit quelconque, de permis de conduire, d'un mariage ? Recevez le mariage ! D'une protection divine, d'étudier... Tout est libéré ! Le Seigneur est venu vers toi, vers l'Eglise de E., le Seigneur est venu à Paris, en France, Il agit, se manifeste. Reçois la guérison divine ! » : de quelle France s'agit-il ? A qui s'adresse-t-il, sinon à des personnes en situation de marginalisation sociale, ghettoisées et qui ont appris à résister aux affres de l'intégration en se confiant dans la providence de Dieu ? Comme le disait justement un anthropologue étudiant une assemblée pentecôtiste : « On passe du dimanche glorieux au lundi malheureux »... Et le combat reprend tout au long de la semaine, et la solution reviendra le dimanche suivant : « Ne regarde pas Paris tel qu'elle est, la France ou l'Europe telle qu'elle est... Dieu finira par intervenir – Répétez tous : 'il finira par intervenir' ».

L'hostilité, celle que pourrait contracter le français moyen à l'encontre d'un discours trop militant et conquérant émanant des églises afro-pentecôtistes, sera sans doute atténuée par le capital de sympathie (légèrement condescendante) à l'égard d'une spiritualité africaine folklorisée, marquée par la ferveur et l'authenticité, et exprimée dans les chants des chorales, la danse, la prière d'abondance. On observe aussi que certains de nos concitoyens, dans le cadre de ces niches de spiritualité privée qu'ils développent, sont en relation avec des chrétiens d'origine africaine avec lesquels ils partagent les fardeaux de vies abîmées et inquiètes. J'ai eu l'occasion d'interviewer à plusieurs reprises une jeune femme originaire du Congo, disposant de dons charismatiques, engagée dans un ministère de prière très actif ici en France. Elle écoute, apporte des paroles de discernement (conseil spirituel), prie pour la guérison, identifie les « liens », pratique des « libérations » (exorcisme), au bénéfice de tout un réseau de personnes qui la consultent par téléphone des 4 coins de France. Elle appelle cela - comme au pays - le « travail du Seigneur » et ne reçoit jamais d'honoraires. Par ailleurs, dans son travail d'« aide à domicile », elle me dit aussi toujours partager sa foi, sa prière et surtout ses chants avec les personnes âgées souvent isolées dont elle a la charge.

Cependant, au bout du compte, il y a bel et bien un décalage entre l'offre d'évangélisation, la forme du message, et le type de demande spirituelle qui caractérise le français. Enfin, dans ce premier tableau qui survole les dynamiques de cette « mission en retour » des églises africaines, la prière pour le pays d'accueil constitue une dimension importante. On peut bien sûr relever de nombreux excès dans ce domaine comme ce prophète B., congolais d'origine, venu de Montréal et débarquant à Paris au printemps 2000, avec cette révélation précieuse reçue au Canada qu'il devait aller « sauver la France ». Une fois par semaine, il organisait des après-midi d'« intercession pour la France », en se rendant dans les lieux symboliques, sous la Tour Eiffel, dans les Mairies, sur l'esplanade de la Défense, sous l'arc de Triomphe... Mais de quelle sorte d'intercession s'agit-il ? Quelle compréhension de la France – bénédiction ou malédiction ? – est-elle sous-tendue ? C'est ce que nous allons examiner maintenant. Mais j'avoue avoir été souvent positivement impressionné, lors de telles ou telles rencontres de prières auxquelles j'ai pu assister – sûrement moins ostentatoires ou manipulatoires, où des chrétiens priaient profondément et simplement pour la bénédiction de la France et la paix sociale. Je pense aussi à la communauté chrétienne copte égyptienne, très nombreuse ici à Paris. Les prêtres ont modifié la liturgie traditionnelle, et alors qu'il était question de la bénédiction de Dieu sur le Nil pour la prospérité des cultures, la liturgie copte « française » propose la bénédiction de Dieu sur la Seine et sur Paris...

II – UNE ILLUSTRATION : LE MESSAGE D'UNE CROISADE D'EVANGELISATION

Lors de cette croisade, l'assistance était composée essentiellement de membres d'église d'origine africaine. Il ne s'agit pas ici de procéder à une entreprise de dénigrement en décortiquant les messages délivrés dans un cadre et un contexte précis. Mon objectif est simplement de repérer dans cette séquence de 6 prédications quelques constantes du discours, les mécanismes qui opèrent, et faire apparaître des éléments significatifs. Je précise aussi que le message habituellement délivré par le pasteur permanent de cette communauté peut différer dans son orientation et son contenu de celui de notre prédicateur visiteur venu d'Angola. (Toutes les citations données ci-dessous sont extraites des messages délivrés par l'apôtre R.).

a- la figure de l'apôtre visiteur

J'ai évoqué précédemment les réseaux transnationaux qui caractérisent ces églises. Notre apôtre en est l'illustration exemplaire : originaire du Congo-Zaïre, il a commencé par une cellule de prière dans la ville de Kinshasa, puis s'est installé en Angola depuis 15 ans, suite à une révélation : « Le Seigneur te donne l'Angola ! ». A l'image de l'apôtre Paul qui parcourait les villes de l'empire et posait les fondations, notre apôtre a fondé là-bas différentes églises, puis : « Dieu m'a dit un jour : 'je t'ai appelé pour servir mon église à travers le monde entier' » Ses pérégrinations l'ont conduit en Afrique du Sud, avec des haltes en Namibie et Swaziland. Sa venue en Europe a été suscitée par les ressortissants de ce qu'il appelle « l'Angola de l'Allemagne ». « Le Seigneur m'a fait déplacer miraculeusement, l'Eglise de l'Allemagne (5) [Il s'agit ici de l'église angolaise – africaine, et non pas de l'église autochtone.] m'a envoyé le billet pour me déplacer, a payé l'assurance médicale pour me déplacer, et c'est aussi pour toi qui m'écoutes ! » - « J'ai été rassasié en Allemagne, 45 jours, vraiment rassasié ! » (il évoque tant le rassasiement spirituel que

matériel ?). Mentionnant les critiques dont il fait l'objet et ses détracteurs (tout comme Paul) il précise : « Certains ont téléphoné à certains amis de la France pour savoir s'ils m'ont bien vu ici ! Ils ont dit 'il a fui l'Afrique... Il n'a qu'à rester en Europe ! Jusqu'à aujourd'hui, je n'ai jamais cru que je suis en France ! » Notre apôtre est bien rentré en Angola depuis. Quel message va-t-il apporter ? Il évoque cette question lui-même : « Avant de venir en Europe, des amis africains m'avaient dit 'tu vas en Europe, ne prêche jamais la prospérité ou la bénédiction, parce que la bénédiction, la prospérité, elle est vraiment influente dans toute l'Europe. Mais dans l'avion d'Ethiopian Airlines, dans les deux jours passés en Ethiopie, j'ai reçu 'prêche la prospérité la grande bénédiction en Europe' : la pluie va tomber et chacun de nous sera riche ! ».

Quelques remarques : le titre d'Apôtre – communément approprié par certains de ces prédicateurs « transnationaux » (et basé sur la liste des ministères d'Ephésiens 4, 11-12) – est tout à fait révélateur d'une propension à poser les fondations de nouvelles églises, ou de légitimer des églises existantes, en ignorant totalement les structures d'églises indigènes (je veux dire les églises traditionnelles) présentes dans le pays. A partir de cette *tabula rasa*, c'est une nouvelle géographie planétaire de l'Eglise qui se dessine – tout au moins au niveau de la rhétorique – « Je sème l'apostolat » dit l'apôtre, et d'invoquer cette citation des Psaumes : « Demande moi, et je te donnerai les nations pour héritage, et pour possession les extrémités de la terre » (Ps 2,8).

Au cours de la première prédication, l'apôtre s'interrompt même pour communiquer une révélation qu'il vient de recevoir : « Le Seigneur m'a transporté en Afrique de l'Ouest, il faut que la vision de cette église soit dans cette partie de l'Afrique. Le Seigneur demande à ce que vous Eglise de E. vous implantiez une église en Afrique de l'Ouest ! ». La prophétie – qu'elle soit ou non suivie d'effets (c'est parfois le cas) – contribue encore à l'élargissement symbolique du « réseau ». Ainsi l'apôtre, de proche en proche, de pays en pays, véhicule un type de spiritualité et d'expression culturelle de cette foi déconnectée des réalités locales : il renforce encore le décalage spirituel et social de ses auditeurs par rapport à la culture et aux églises du pays d'accueil.

b- résister à la dévalorisation / déconsidération de soi

« Le Dieu que je prêche, vous aime, beaucoup plus que vous vous aimez vous-mêmes ! » Derrière ces mots, il y a cette réalité prégnante du découragement, la dévalorisation de soi - ce que le prédicateur appelle la « mort psychologique ». Face à cette dévalorisation et cette mort, l'apôtre prophétise l'intervention divine, caractérisée par des mots qui reviennent souvent tels que : l'élargissement, l'élévation, la satisfaction, la solution (6) [L'emploi fréquent et caractéristique du mot « solution » (par ex. « Christ est la solution ») dans les pentecôtismes africains (ou d'ailleurs) témoigne d'un glissement subtil de la sphère du spirituel vers les « affaires du monde ». A. Corten remarque – dans le contexte brésilien - que ce terme de « solution » éclipse celui de « salut » dans le discours théologique et correspond selon lui à l'entrée des Eglises dans l'espace public – il ne s'agit plus, pour lutter contre les maux qui accablent, de se « retirer du monde » mais d'y mener une « guerre spirituelle » pour voir Dieu s'y manifester (André Corten, « Pentecôtisme et Néo-Pentecôtisme au Brésil », Archives de Sc. Soc. des Rel., 1999, 105, p.169-170 et références). La porte est donc ouverte aux théologies de la prospérité : « la prospérité appartient aux croyants qui se sont libérés des forces démoniaques qui usurpent les biens de ce monde (santé, prospérité financière, paix spirituelle, etc.) » (voir notre point suivant).]

« La société se moque toujours de nous parce que nous sommes pauvres, parce qu'il n'y a pas de différenciation. Ce soir je proclame la différenciation... » (...) « Dieu ne regarde pas les réalités de Paris, ou de la France, mais Dieu regarde son peuple pour le régénérer et le conduire aux eaux paisibles qui étanchent la soif... Comme Pierre qui obéit et jeta le filet là où il n'y avait pas de poisson avant, après avoir échoué toute la nuit, tu as peut-être essayé et échoué durant tout le mois, durant des années... Le Seigneur interviendra. Jésus a parlé et les poissons obéirent pour se jeter dans le filet, au même endroit où Pierre avait déjà jeté le filet. Ainsi, le même endroit, le même bureau, le même tunnel, tu les trouveras parsemés de succès ! » « Tu n'es pas ce que tu es » : une autre formule lapidaire utilisée, qui recèle tout autant la tentation d'une fuite hors de la vie réelle, qu'une attitude positive de résistance spirituelle face à une société écrasante où l'individu, immigré et de surcroît africain, est dévalorisé.

La culpabilisation engendrée par les situations d'échec liées aux difficultés d'intégration, et l'incapacité de réussir socialement sont aussi combattues : « Tu n'es pas sous la malédiction ou l'ignominie ! Apprends à accepter l'école du Seigneur. C'est difficile mais il y a des diplômés dans cette école ! » Le prédicateur construit son discours dans un aller / retour constant entre plusieurs récits et personnages bibliques - évoqués en parallèle, et les expériences de vie que rencontrent ses auditeurs. La dévalorisation de soi est associée d'une façon saisissante avec la puanteur du cadavre de Lazare au tombeau : « il était dans le tombeau, depuis 4 jours, il sentait mauvais. Ça fait 15 ans que je suis à Paris, ça fait 10 ans que je suis en France, tout ne marche pas... Pas de maison, je dors dans un ghetto... Le permis ne conduire ne sort pas... Cela fait 4 jours qu'il sent mauvais et personne ne peut supporter la puanteur. Certaines situations, certaines conditions sont vraiment désagréables... Il y a un remède, une solution ! » (...) « Là où tu as été abandonné, c'est là où Dieu va ressusciter ! » Evoquant une administration déshumanisante et les démarches administratives insurmontables, le prédicateur poursuit : « Il y a beaucoup de dossiers, c'est le Seigneur lui-même qui va signer cela ! Lui-même va pénétrer dans des bureaux, parce qu'ici, il y a beaucoup de bureaux. Lui-même va y pénétrer pour signer tous ces dossiers ! Verdict prononcé : acquitté ! (bis) Acquittement total ! (Applaudissements) C'est le ciel qui doit décider de ton sort. Les hommes ne peuvent rien décider de toi. C'est le ciel... Dossier acquitté, c'est acquitté ! ...Sois ressuscité ce soir ! Que ton mariage soit ressuscité, que la vision de cette église soit ressuscitée, que ta santé soit ressuscitée. Que la France entière soit ressuscitée ! » (...) « Au nom de Jésus, par le pouvoir qui m'est légué, légué à l'Eglise, sous l'action du Saint Esprit : sois ressuscité ! Sois la solution à ton problème ! »...

c- l'obsession de la réussite matérielle et de la prospérité

A côté de la stigmatisation du découragement, il y a aussi le combat « spirituel » contre la pauvreté et la « mort financière » (sic), et la promesse de la richesse matérielle qui revient en permanence durant les 6 jours de croisade. On arrive alors une formulation très douteuse de la théologie dite de la prospérité. La pauvreté résulte d'une faiblesse spirituelle : si quelqu'un fait vraiment confiance à Dieu (y compris en apportant son offrande à l'église) il sera béni matériellement. « La pauvreté ? La pauvreté est liée à un esprit, un lien terrible qui fait qu'on ne peut pas accéder à la richesse, on sera toujours des locataires, des parasites par rapport aux autres... » (...) « le pauvre, soit il a le profond sommeil (pour tout oublier) soit il a l'insomnie (à cause de la lettre qui arrivera demain) » (...) « C'est une misère terrible ! N'aimez jamais la pauvreté, église de E. Je ne dis pas

de voler, mais il faut réclamer ton droit devant le Seigneur ! Lui est le Dieu d'abondance. Le voleur ne vient que pour voler pour tuer et détruire ; moi je suis venu, afin que les brebis aient la vie et qu'elles l'aient en abondance ! » L'apôtre se réfère ici à Jean 10, 12 - la « vie en abondance », leitmotiv des prédicateurs de la prospérité.

Après la mort psychologique, il est question de « mort financière »... et donc de résurrection divine : « C'est l'Esprit qui ressuscite le financement ! Concernant l'argent pour payer l'impôt, Jésus avait dit à Pierre d'attraper un poisson, et il trouverait une pièce à l'intérieur... Tu n'as pas d'argent pour acheter une parcelle à tes parents en Afrique ? Mais le Seigneur est capable de le réaliser ! » (...) « Le Seigneur est capable d'élever une personne, rendre cet homme élevé, puissant, près des notables ! » (...) « Il y a l'onction ce soir pour vous bénir, l'onction financière ! Sa puissance anéantit la pauvreté, l'Esprit de l'Eternel est la prospérité ! Le ciel est ouvert, Gloire à Dieu nous te louons, c'est la grande visitation divine » L'usage des textes bibliques et la conjonction obligatoire entre matériel et spirituel aboutissent à des contresens étonnants. Citant 2 Cor 8,9 : « Jésus de riche qu'il était s'est fait pauvre pour vous enrichir. Que toutes les banques soient ouvertes, que les Caisse d'Epargne soient ouvertes... ». L'obsession de la réussite matérielle attachée à un Dieu pourvoyeur de richesses, amène une sorte d'hérésie matérialiste tordant le sens de l'Evangile et des Ecritures : « Jésus n'était pas pauvre... Il avait en cachette des disciples qui étaient très riches, Suzanne – dont le mari était intendant d'Hérode (Luc 8), Zachée lui a donné tous ses trésors, Simon de Cyrène : cet homme était très riche » (...) « Adam et Eve étaient dans le jardin, il y avait toutes les bénédictions : or, matières premières, fruits, animaux, etc. Ils les perdirent en se séparant de Dieu ! » (...) « Quand Dieu créa l'homme, il prit la poussière... Tu es formé de la terre, mélange de terre (qui représente toutes les richesses) et de St Esprit. Dans la terre, sous la terre, c'est là qu'il y a les diamants, l'or, les matières premières... » (...) « Dieu est appelé dans la Bible, ' le rocher des âges, l'ancien des jours'. Les diamants sont sous le rocher ! » ; « Dans le ciel il y a tous les trésors, l'Eglise reçoit de Sa richesse »...

Quel peut-être l'effet produit par une telle prédication ? La culpabilisation de celui qui ne réussit pas (culpabilisation pourtant combattue par ailleurs !) ; le renforcement d'une conception magique et matérialiste de la fidélité de Dieu. Finalement les valeurs marchandes d'une société stigmatisée par ailleurs comme idolâtre sont réinvesties d'une valeur positive et continuent de subjuguer l'individu. A ce titre cette parole de notre prophète est évocatrice : « J'ai visité Paris, c'est la beauté, la gaieté, l'aisance de vivre quand on a l'argent ... mais la Bible dit que tout passera. Tout passera, la Concorde, la Tour Eiffel, les Champs Elysées ... Les boutiques griffées... Même si on n'est pas contre (il plaisante) ! Vous pouvez m'acheter quelque chose là-bas, on n'est pas contre (rire)... A condition de savoir faire la différence, et que seul Jésus soit l'objet de notre adoration... même s'il nous donne aussi ce qui est griffé ! »

d- La vision de la société française

Au travers des références et des personnages bibliques cités par le prédicateur, on voit se dessiner - comme en filigrane - une sorte de paysage : comment le pays d'accueil y apparaît-il ? Le résultat est plutôt négatif. La France, si l'on s'en tient au niveau du discours, apparaît comme une terre d'oppression, ou de tentation, ou d'incompréhension. Aucune référence ne sont données avec des textes « positifs » (on aurait pu penser par ex. à la lettre du prophète Jérémie qui demande aux exilés de s'installer dans le pays étranger et de contribuer à sa prospérité – Jérémie 29) Il est au contraire question de :

- Josué entrant dans la terre promise et voyant la muraille entourant la ville de Jéricho : « quelle est cette muraille qui empêche de vivre ici en France ? » Dans le récit biblique, Jéricho est connoté négativement et sera détruite.
- Elie luttant contre l'idolâtrie de la reine Jézabel, « cette syro-phénicienne qui adorait le Dieu des étrangers, et avait convaincu le roi Achab de faire de même »... « Elie n'a pas craint le Dieu de Baal et d'Astarté, ni Achab ni Jézabel ». - Sous entendu : la France est bien le domaine de l'idolâtrie... mais contre laquelle on pourra résister. Et il ajoute à partir de cet exemple d'Elie : « A côté de l'Eternel, même à deux, nous formons la majorité ! »
- La référence au passage de la Mer rouge, ou celui du Jourdain, avant l'entrée en terre promise : « Il est en train de te faire traverser le Jourdain... Bientôt, fini la mer rouge ! Fini le Jourdain ! ». On se sent donc sous la même oppression qu'en Egypte, ou dans le même dénuement qu'au désert.
- en parlant des chrétiens de l'église de Corinthe, un parallèle est fait entre la Corinthe d'hier (avec son port marchand) et la France d'aujourd'hui : avec des hommes d'affaires, des négociants. Un peuple hétérogène, pris par « la magie et l'idolâtrie »...

Les prédications de l'apôtre R. contiennent aussi parfois des avertissements et une invitation à prendre des distances vis à vis de valeurs et comportements caractéristiques de la vie en France ou en Europe :

- « Le problème de l'homme c'est son raisonnement, l'intelligence, la sagesse... Notre Dieu n'a rien à voir avec la logique... Il agit ! Le doute méthodique est un obstacle pour la foi ! » (Mise en cause de l'esprit cartésien à la française, de l'esprit critique)
- « Dieu ne regarde pas les réalités de Paris ou de la France mais Dieu regarde son peuple pour le régénérer... »
- « N'adorez pas la beauté de l'Europe : tant de problèmes oui, mais tant de puissance aussi ! »
- « Seul le Seigneur connaît la destinée de chacun. Le Saint Esprit montre ce chemin pré établi. Si tu suis le chemin d'indépendance, le péché va vous obscurcir : et ce sera la drogue, la prostitution, l'adultère, le vol... »
- « En Allemagne, dans la maison du pasteur, j'ai pris la télécommande à minuit. Il y a des films pornos, visibles à l'œil nu... Si la jeunesse de France s'adonne à ça... qui va prier pour le bien de l'Eglise et le salut de l'humanité ? »
- « Je me suis lamenté en Europe... Dans l'Allemagne de l'Angola, les femmes sont arrogantes, orgueilleuses... Elles peuvent appeler la police pour chasser le mari de la maison. Elles cassent le mariage et restent avec sa maison et son argent. C'est diabolique ! Si vous chassez votre mari, qu'allez vous advenir ? »
- « Le mariage c'est toi et ta femme, ce n'est pas la famille en Afrique, ce n'est pas non plus une certaine société, l'influence extérieure... »
- sur le mariage, l'apôtre R. recommande explicitement aux membres de l'Eglise de se marier « entre eux » et pas avec quelqu'un du dehors.
- « Ne suivez pas le chemin de Château Rouge (le quartier africain de Paris) suivez le chemin de Jésus Christ ! Même si nous restons à Château Rouge, nous ne devons jamais être comme des « Château Rouges ». Qu'est-ce qui se passe là-bas ? Les mauvaises oeuvres que j'appelle 'Château Rouge' (dites : 'Château Rouge' !) Drogue, prostitution, etc.
- l'apôtre va aussi donner une prophétie annonçant qu'il y aura un temps où le gouvernement va faire le tri entre églises (africaines) sérieuses ou non. « Il y aura une forte débandade, une rafale de refoulés » (...) « Le Seigneur peut utiliser les autorités gouvernementales pour 'arranger' l'Eglise à cause de l'hérésie et de la déviation »

On ne relèvera finalement qu'une seule mention vraiment positive, où le chrétien est invité à exercer sa responsabilité vis-à-vis du monde extérieur et à veiller sur son comportement, même pour les petites choses : « *Tu es là dans cette église de E. au service de ton quartier... Il faut que tu aies une bonne réputation, qu'est-ce que la société dit de toi comme chrétien membre de l'Église de E. ?* » (...) « *Il y a des gens qui ne payent même pas le train, la locomotive... c'est un péché !* »

Finalement, cette diabolisation de la société, argumentée « *théologiquement* » dans le prêche du dimanche, n'est-elle pas une transposition sur le plan spirituel des diverses expériences d'aliénation et de discrimination vécues au quotidien le reste de la semaine par beaucoup de membres de ces églises africaines ?

CONCLUSION

Cette présentation est tout à fait partielle, anecdotique et caricaturale. Elle aura, je l'espère, l'utilité de susciter réactions et débats. Le bilan est malgré tout assez mitigé. On constate plutôt une éthique de la fermeture que de l'ouverture, la tendance au repli sur soi plutôt qu'à une présence et une implication réelle dans la cité. Cette éthique de la fermeture est bien à la mesure de la marginalisation socio-économique que la population d'origine africaine expérimente en France, laquelle peut produire soit une déconsidération de soi, soit une attitude d'affirmation identitaire forte et conflictuelle. Le rejet ou l'incompréhension vécus à l'extérieur donnent naissance à des réseaux, des initiatives, des constructions idéologiques et spirituelles alternatives.

Au niveau de la sociologie religieuse, on repère assez nettement ce type de communautés caractérisées par un « *régime intensif de la vie religieuse* », au sein duquel s'exprime plus ou moins explicitement une « *protestation contre le désordre du monde* ».

Dans son ouvrage, *Le pèlerin et le converti*, Danielle Hervieu Léger distingue quatre dimensions de l'identification religieuse : communautaire, éthique, culturelle et émotionnelle (7) [Danielle Hervieu-Léger, *Le pèlerin et le converti – La religion en mouvement*, Paris, Champs – Flammarion, 1999, p.71 ss.] Ces catégories fonctionnent parfaitement dans notre cas, et dessinent un modèle globalement marqué par une sur-valorisation de la singularité communautaire, avec des « groupes refuges » caractérisés par « *un style de relations sociales et interpersonnelles opposables à la société environnante* » (8) [op. cit., p.140-141] : on partage dans cet « entre-soi » une utopie vidée de son potentiel de changement social parce que trop marquée culturellement.

Fort de ce constat, on sera tenté de conclure que les églises africaines et antillaises ont encore du chemin à parcourir pour aboutir à une implication plus grande dans la société, un discours et une pratique moins en rupture. Il est frappant de constater, dans le même temps, que les églises institutionnelles « *indigènes* », en perte de vitesse, connaissent en quelque sorte un itinéraire inverse. Ayant adopté un discours « *religieusement correct* » pour tenter de ralentir l'érosion de leur influence, elles ont depuis les 50 dernières années fait progressivement évoluer la problématique de leur mission dans la société. Elles sont passées de la conquête directe des âmes à un témoignage éthique supposé accréditer la puissance du message évangélique. C'était une stratégie de l' « *enfouissement* », où les chrétiens, par leur engagement personnel ou associatif, habités des valeurs chrétiennes de solidarité, s'immergeaient dans le monde laïc et séculier qu'ils devaient transformer silencieusement (9) [*ibid.*, p.150.]. Le résultat risquant d'aboutir à une perte totale d'identification, conséquence extrême d'une intégration réussie. Le sociologue Jean Baubérot l'avait relevé en son temps dans son ouvrage *Le protestantisme doit-il mourir ?* (10) [Jean Baubérot, *Le protestantisme doit-il mourir ?* Paris, Le Seuil, 1988. On y relèvera au passage le clin d'œil évocateur (et prémoniteur quant à notre préoccupation) à l'ouvrage d'Emile. G. Léonard, *Le Protestant Français* (Paris, PUF, 1953). Léonard en son temps, comparait le protestant français à « *un 'Nègre' dans un monde de Blancs* ». Pourquoi ? Parce que pour les Blancs (les catholiques), tous les Noirs (les protestants) ont tendance à se ressembler malgré leur extrême diversité (évocation de la diversité non comprise du protestantisme français). 25 ans après, Baubérot prolongeait la métaphore en évoquant la dissolution de la spécificité protestante dans un oecuménisme chrétien, imposé par un catholicisme dominant : « *Comment réagit un Noir lorsqu'un Blanc lui dit : 'la couleur de la peau n'a aucune importance. Tu es un être humain comme moi, nous sommes pareils !' (...)* Le Blanc se croit très généreux (...) Moyennant quoi c'est toujours lui qui parle et le Noir n'a qu'à l'écouter, se taire et accueillir chaleureusement tant de largesse et de générosité » (op. cit., p.133-134). Et Baubérot d'ajouter que face au discours catholique dominant d'alors (« *Nous sommes tous chrétiens !* ») qui « *décolorisait* » la couleur confessionnelle (ou la couleur de peau), il y avait plusieurs options possibles : 1- le Protestant (ou le Noir) intériorise ce discours, accepte de renoncer à une identité accidentelle, liée à l'histoire, pour se fondre dans la masse ; 2- le Protestant (ou le Noir) refuse de privilégier ainsi la similitude, et marque la différence, au risque de paraître agressif (il rappellera alors la St Barthélemy, les Dragons du Roi ou les Galères – et le Noir rappellera le trafic des esclaves ou la colonisation !) ; 3- le Protestant (ou le Noir) répond par un « *oui, mais* » qui consiste à dire : « *Je suis un être humain / je suis un chrétien, cela ne m'empêche nullement d'être aussi un Noir / d'être aussi un protestant. Et d'y tenir. Être humain / chrétien, je l'étais avant votre discours libéral, ce n'est pas lié à votre changement d'attitude à mon égard. Sauf votre respect, je dois pouvoir continuer de l'être à ma façon, d'une manière un peu différente de vous. Ma peau / mon protestantisme ne sont pas des détails insignifiants. Il font partie de mon individualité propre* ». Et 20 ans après Baubérot, à l'heure des replis communautaristes et des affirmations identitaires – antidotes d'une mondialisation uniformisante et aliénante, que devient la métaphore ? Elle n'en est plus vraiment une, puisqu'il s'agit désormais d'être à la fois protestant et noir (5% du protestantisme français – S. Fath, op. cit. p.231). Assiste-t-on à l'affirmation d'un « *protestantisme noir* » en rupture / émancipation face à un protestantisme dominant, généreux mais ne reconnaissant pas la spécificité et la richesse de l'autre – et voulant faire son bonheur malgré lui ? Les églises ou les chrétiens d'origine africaine vont-ils, ou doivent-ils se laisser « *décolorer* » spirituellement et culturellement par un protestantisme (théologiquement jacobin ?) affaibli, mais toujours respecté et respectable (surtout lorsque votre culture vous a transmis le respect de la parole des « *vieux* ») ? Si oui, comment, sans y perdre son âme, ou sa flamme, mettre entre parenthèses sa spécificité culturelle et spirituelle (alors qu'elle est le fruit d'une alchimie unique et continue où s'entremêlent héritage missionnaire et cultures d'origine et acquise) ? Quel serait ce « *oui, mais* » d'aujourd'hui, qui contribuerait à forger un oecuménisme interculturel respectueux de la diversité ? Faire jouer la métaphore aujourd'hui consisterait peut-être, non pas à imaginer la mort de l'un ou de l'autre (cf. le titre de Baubérot), mais plutôt à rêver le mariage des deux protestantismes - le Blanc et le Noir - et d'imaginer le visage de l'enfant qui naîtrait de cette union ... Une spiritualité protestante métissée, entre Cévennes et Bassin du Congo, fille de l'écoute et du respect, et non d'une domination imposée ou subie. Illusion ? Le présent exposé est donné dans l'amphithéâtre de la Faculté de théologie protestante de Paris : un haut-lieu de la réflexion théologique et de l'identité protestante française. La promotion des étudiants de 1^{ère} année en 2006, est composée à 80 % de chrétiens d'origine africaine, caribéenne, et asiatique...] au titre évocateur. Il apparaît aujourd'hui que les églises traditionnelles valorisent à nouveau la dimension de proclamation, les itinéraires de conversion, et la pertinence affichée des valeurs de l'Évangile pour les individus et pour la construction sociale. Sans doute ces deux parcours vont-ils inmanquablement se croiser et s'enrichir de leurs expériences mutuelles ?

M. Alain BOYERSous Préfet de Chalôn-sur-Saône
Auteur, notamment du Droit des religions en France**LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE : UTOPIE OU REALITE ?**

Les principes de la Révolution française, la trilogie républicaine, liberté, égalité fraternité, la laïcité à la française, ce qu'Emile Poulat appelle « *notre laïcité publique* », sont situés dans l'espace et dans le temps, dans un moment civilisationnel, même s'ils sont le résultat d'un long processus dont la portée révolutionnaire n'a pas cessé. A la rencontre des historiens de Blois, Jacqueline Lalouette a surpris les auditeurs en soulignant que la séparation des Eglises et de l'Etat était un phénomène conjoncturel, caractéristique de la République radicale, après l'affaire Dreyfus, la lutte contre le cléricalisme et les congrégations, au moment où le parti socialiste voulait régler définitivement la question religieuse qui avait tant empoisonné la vie politique au XIXème siècle pour s'attaquer aux vrais problèmes, la question sociale et la paix dans le monde. Et c'est bien la séparation qui fut le ciment de la coalition des partis républicains. Mais elle savait mieux que quiconque pour avoir suivi la genèse et le développement de l'idée de séparation depuis la Révolution de 1789, avec des soutiens divers et inattendus y compris catholiques (Lamennais, Lacordaire... pour libérer l'Eglise) que cette séparation était le résultat d'un long processus et l'aboutissement d'une longue attente.

Ces valeurs de liberté ont une portée universelle. Elles ont des racines très anciennes, dans la philosophie grecque, dans la Bible, dans le christianisme, en particulier dans sa relecture protestante (même si beaucoup de fidèles n'ont pas été respectueux de ce message ou ont parfois voulu en limiter le bénéfice à quelques élus. Je pense en particulier à l'apartheid en Afrique du Sud et ses pseudo-justifications religieuses, au colonialisme avec ses liens multiformes et ambigus avec les missions...)

Mais ces valeurs universelles s'inscrivent toujours dans une réalité concrète... et il y a toujours loin entre l'idéal et la pratique, entre la thèse et l'hypothèse en théologie catholique, entre la théorie et la pratique en vocabulaire marxiste. La France, et dans un autre registre plus religieux les Etats-Unis (avec le thème « *one nation Under God* ») ce qui explique d'ailleurs les oppositions et la rivalité symbolique entre ces deux pays), ont une conception universaliste voire messianique de leur mission. Ce qui donne souvent un caractère moralisateur, donneur de leçons... qui insupporte bien de nos voisins et amis qui nous renvoient à la réalité bien différente de nos idéaux.. « *Vous parlez de liberté et vous instaurez bien vite l'état d'urgence. Vous parlez d'égalité et des droits et l'état de vos prisons est déplorable, l'accueil des réfugiés et des clandestins est souvent indigne, les disparités sociales s'accroissent, l'intégration est en panne, les discriminations, voire le racisme se développent. Regardez où sont logés beaucoup d'étrangers, même en situation tout à fait régulière !* » « *Vous parlez aussi de séparation et la plupart des édifices du culte surtout catholiques sont des propriétés publiques Etat et communes. Vous entretenez bien certains cultes...plus égaux que d'autres. Vous parlez d'égalité des cultes, et il y a toute une série d'inégalités, de méfiances vis à vis des religions, et en particulier de ce qui n'est pas aussi bien répertorié que le catholicisme, et vous luttez contre les nouveaux mouvements religieux que vous appelez « sectes » alors que les délits commis par des fidèles de ces groupes, voire en association, pourraient très bien être poursuivis dans le cadre du droit commun qui prévoit bien la dissolution par le juge de toute association dangereuse et surtout de toute association de malfaiteurs. Vous voulez enfin tout régler par la loi, les croyances, les tenues vestimentaires, les jugements historiques (en affirmant « le rôle positif du colonialisme »...).* »

Ces valeurs, veillons à ne pas en faire des idoles. En effet chacune pourrait être un dieu ou une déesse. Sous la Révolution, après avoir supprimé le culte chrétien pour des raisons politiques on créa des cultes révolutionnaires, à la déesse raison, à la déesse liberté... et l'on sait ce qu'il en advint, de même du calendrier révolutionnaire qui devait remplacer le calendrier chrétien (avec les efforts pour supprimer le dimanche...)

Notre laïcité porte aussi cet héritage historique antireligieux d'avoir voulu supprimer la religion. En 1905 on s'est battu sur les jours de fêtes...fallait-il en introduire de nouveaux ? et sagement on a gardé dans la loi les jours fériés existants alors, y compris le 15 août, en souvenir du vœu de Louis XIII concernant la France à la Vierge Marie.

Souvenons-nous de Paul à Athènes raillant tous les dieux, mais s'appuyant sur la statue du « *Dieu inconnu* » pour proclamer le monothéisme. Si on fait de ces valeurs des idoles, on fait fonctionner le sacré, le religieux au mauvais sens du terme, on ne voit plus l'inscription de l'idéal dans le réel, on n'a plus de distance critique, on entre dans le monde des idées.

Prenons l'exemple de la loi de 1905. On ne veut surtout pas y regarder de plus près, y toucher, de peur d'ouvrir la « *boîte de Pandore* », mais quel est le risque, et de quelle loi parle-t-on ? La loi devient intouchable... or la loi humaine est faite pour l'homme, elle doit lui permettre de voir mieux. Et l'on se dit alors de quelle loi s'agit-il ? Revenons au texte ! Quels sont les problèmes qui se posent réellement... et qui n'ont pas à être résolus obligatoirement par la **loi nomolâtrie** (c'est le rôle de la commission Machelon instituée par M. Nicolas Sarkozy). **Nous sommes dans un système de culte de la loi, de la nomolâtrie. Dès qu'il y a un problème (réel sans doute) on fait une nouvelle loi... face aux problèmes d'insertion des immigrés, on fait une loi contre l'immigration, pour des problèmes de dérive sectaire, c'est une loi contre les sectes, pour des problèmes de foulard, c'est une loi contre le foulard, pour les problèmes d'emploi des jeunes, c'est la CPE... et on risque souvent de rater sa cible.**

En effet on a mal cerné au départ le problème et on prend un pilon pour limiter les droits... C'est ainsi en tout cas que cette réponse est souvent ressentie par les intéressés supposés : on rogne sur les droits des travailleurs sans consultation préalable, d'où des réactions dures.

Je voudrais souligner la différence entre ces lois très conjoncturelles et la Tora qui n'est pas la loi, pas même des commandements mais des orientations pour la vie, les Dix Paroles. Rappelons aussi le Christ. Jésus dit : « *Je suis le chemin, la vérité et la vie...* » Ces valeurs sont très importantes, mais le plus important c'est celui qui est.

Dans la trilogie républicaine on oublie aussi souvent la fraternité car on ne lui trouve pas de contenu, c'est souvent une incantation or c'est bien le lien social qui est important. On a beaucoup insisté sur l'individu - l'individualisme, mais on risque d'avoir d'un « *individu sans appartenance* », par peur de groupes intermédiaires, des communautés. Or l'individu se construit en adulte, avec ses identités multiples. C'est toute sa richesse On ne doit pas valoriser une seule identité (nationale, ethnique, religieuse, voire une orientation sexuelle...) car on est multiple et on dépend des autres. Il faut être fier de soi, de ce que l'on est, de son histoire... « *tu aimeras ton prochain comme toi-même* ». Il faut aimer ce que l'on est...bien sûr sans narcissisme, sans fermeture identitaire... et il faut ensuite construire des relations, la relation dialogale, fondée sur le *Ich und Du* de Martin Buber. Au besoin, il faut reconstruire son histoire face à ceux qui la nient ou la déforment. La philosophe Simone Weil soulignait que l'histoire était écrite par les vainqueurs... les vaincus (momentanés) doivent affirmer leur histoire, c'est le rôle des africanistes, le rôle de la mémoire qui enracine, par exemple Verdun et le rôle des « *troupes coloniales* » Il faut aussi mener une réflexion sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, héritage de la Révolution, mais aussi fondement des mouvements de décolonisation.

Mais la France a souvent manié la négation de peuples colonisés, la négation des langues régionales (malgré le droit à la diversité culturelle affirmé par l'ONU et l'UNESCO et souvent refusé par la France).

La France pense souvent en termes d'affrontements idéologiques et très peu en termes de consensus et de pluralisme. On est souvent très loin des réalités, on se bat autour d'idées, c'est parfois très bien (lors de l'affaire Dreyfus avec les intellectuels) mais il faut aller au delà de ces combats. L'Etat - nation est né de la France révolutionnaire mais il a connu des dérives, de la nation aux nationalismes (ex Balkans) et le refus des droits des autres nations, source de tant de conflits encore actuellement.

L'implantation de chrétiens originaires d'Afrique et des Antilles pose des problèmes tant aux Eglises de France (qui doivent d'abord savoir accueillir des frères et sœurs...) qu'aux diverses communautés transplantées qui sont à la recherche de modes d'expression spécifiques avec des problématiques bien connues par ailleurs mais toujours spécifiques d'acculturation, d'intégration, d'identité, de création de structures communautaires, ce qui ne veut pas dire obligatoirement communautaristes, avec le sens négatif de repli identitaire exclusiviste que ce terme a pris en France ces dernières années. Et il s'agit toujours de processus longs, sur plusieurs générations, difficiles et souvent douloureux, mais porteurs de richesses s'il y a véritable dialogue entre les personnes et les cultures.

Nous sommes appelés à vivre ensemble... et c'est bien la construction des conditions optimales de ce vivre ensemble, évoqué par le Professeur Elikia M'bokolo, qui est l'objet principal de ce colloque. Mais pour construire, il faut d'abord faire un état des lieux, sans concession avec les zones d'ombres et les lumières. Nous sommes dans un Etat de droit et les étrangers de toutes origines et de toutes croyances ont des droits, même les étrangers en situation irrégulière, car il s'agit d'abord de personnes, d'hommes et de femmes, même s'ils ne sont pas encore citoyens de notre pays. Et le principal problème, tant des pouvoirs publics que des citoyens et des intéressés est de faire respecter ces droits. En tout cas, même lorsque ces droits ne sont pas respectés, et si l'injustice vécue n'en paraît que plus douloureuse, c'est un immense avantage que de pouvoir se référer à des droits et d'avoir la possibilité de porter plainte devant des tribunaux pour être entendu. C'est un aspect que ne connaissent pas les dictatures, les régimes où règnent la corruption, les passe-droits, où les plus faibles se révèlent toujours être les perdants. Je pense à la situation de tant de populations immigrées dans de nombreux pays d'Afrique, ou du tiers monde, même dans des pays riches, lorsqu'une classe dirigeante s'est appropriée le pouvoir et les richesses, comme dans les pétro- monarchies, du Golfe par exemple.

Le décalage entre les grands principes et les réalités est apparu par exemple dès l'adoption de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. En effet la liberté de l'individu était proclamée, mais on maintint l'esclavage dans les colonies (jusqu'à la révolte de St Domingue avec Toussaint Louverture, ce qui aboutit à la suppression de l'esclavage en 1795... jusqu'à son rétablissement par Napoléon, lié par sa femme Joséphine, aux Beauharnais, famille de planteurs des Antilles). La justification était que l'esclave était une propriété.

Supprimer l'esclavage c'était porter atteinte au droit de propriété « *inviolable et sacré* ». Longtemps l'Occident maintint l'esclavage (en France, jusqu'à Victor Schoelcher, en 1848) tout en condamnant la traite, le trafic triangulaire, le commerce d'esclaves. Les Etats-Unis qui avaient proclamé l'égalité dès la Déclaration d'Indépendance maintinrent l'esclavage pour les plantations de coton du Sud jusqu'à l'amendement d'Abraham Lincoln, ce qui déboucha sur la guerre de Sécession. Remarquons que l'esclavage a duré bien au delà de l'Antiquité, alors qu'Aristote annonçait qu'il n'y aurait plus d'esclaves quand les machines tourneront toutes seules. Il a longtemps sévi dans les pays musulmans et en Afrique Noire. Il n'a pas encore disparu de nos jours et concerne, en particulier, des millions d'enfants. En France le servage a été supprimé définitivement lors de la nuit du 4 août 1789, mais les bénéficiaires de cette libération ont du racheter leurs droits.

De même en 1789 on affirme la souveraineté de la nation et l'égalité des droits des citoyens, mais on distingue, suivant la richesse, entre les riches, citoyens actifs et les pauvres, citoyens passifs, qui n'ont pas le droit de vote. Et le système censitaire limitant très nettement le suffrage universel ne disparut en France qu'en 1848. Et que dire du rôle des femmes dans la vie politique ; elles n'obtinrent le droit de vote qu'en 1946 (alors que les Etats-Unis, la Turquie, l'Allemagne, l'Angleterre, les pays scandinaves et bien d'autres pays le leur avait accordé dès le début du 20ème siècle).

La liberté est bien sûr une grande conquête de 1789, mais on se méfie encore des idées religieuses (en acceptant la liberté de conscience et la libre expression des idées même religieuses) dans une France où l'Eglise catholique était de droit sinon de fait la seule religion officielle. Il y a eu en France toute une méfiance traditionnelle vis à vis de la religion, représentée par l'Eglise catholique, à cause de son pouvoir politique, le cléricisme, et de ses prétentions à guider les esprits et les âmes des individus mais plus encore à décider des intérêts du pays.

D'une façon générale la France de la Révolution s'est méfiée des corps intermédiaires (provinces, d'où la centralisation, corporations, d'où la loi Le Chapelier de 1792 et l'interdiction de créer des syndicats, ce qui explique encore leur faiblesse actuelle et l'absence de traditions d'un vrai dialogue social). La France avance par affrontements, souvent idéologiques et

verbaux, parfois factices et ne pratique pas aisément le consensus. Aujourd'hui encore la France peut conserver des régimes juridiques très divers. A Mayotte, le statut personnel de droit musulman demeure, la polygamie est légale (que n'a-t-on entendu sur la polygamie lors de la crise des banlieues...!) et le Préfet nomme le grand cadî, l'autorité musulmane suprême, religieuse et judiciaire.

Les déclarations des droits, les préambules de nos constitutions, en liaison avec la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et surtout la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales qui elle nous lie, après avoir été ratifiée en 1970, et peut amener la France à être sanctionnée par la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg proclament le droit au travail pour tous, le droit à l'éducation et à la formation, le droit à la culture et loisirs... Dans la réalité, on est bien loin de constater leur réalisation. C'est en effet un horizon... il faut surtout que ce soit une ardente obligation politique et citoyenne, même si l'on sait que l'on n'y arrivera jamais parfaitement ici bas, et si l'on a souvent à concilier des droits antagonistes (liberté et laïcité de l'enseignement par exemple, droits individuels et droits collectifs).

Et le devoir de mémoire doit nous y aider si on n'y puise pas ressentiment et sentiment de culpabilité. Il faut analyser l'histoire, sans se prendre pour le juge de l'histoire, sans chercher à opposer les bons et les méchants et à réveiller le vieux manichéisme que Saint-Augustin a ardemment combattu, en rappelant la liberté et la responsabilité du Chrétien pécheur certes, mais justifié par pure grâce. C'est ce qui devrait nous inciter à beaucoup de prudence dans les jugements officiels sur l'histoire, comme nous l'a rappelé le faux pas de la déclaration du rôle positif de la colonisation que l'on devait enseigner dans les programmes scolaires. L'historien cherche à comprendre les raisons de telle réussite de civilisation, de symbiose culturelle, mais aussi de tels conflits, de tels massacres. Il sait que si l'histoire bégaye elle ne se répète pas à l'identique, mais que des mécanismes sont souvent à l'œuvre et que des conflits mal éteints peuvent sans cesse renaître, comme l'a bien montré l'histoire récente des Balkans.

Ce qui nous concerne aujourd'hui, c'est la situation en France, où l'on se bat souvent autour de grands principes alors que l'on constate une distance énorme, parfois un véritable fossé, entre la théorie et la pratique. Il y a par exemple une absolue égalité de droits entre tous les cultes qui découlent de la loi de 1905 et à la non reconnaissance de cultes spécifiques avec des droits particuliers. Mais dans la réalité il y a de nombreuses inégalités de fait entre les cultes, et en particulier aux dépens des cultes « nouveaux » qui se sont organisés sur le territoire métropolitain depuis 1905, l'islam bien sûr, mais aussi le bouddhisme ou les cultes évangéliques. Si, en plus, ces cultes sont pratiqués par des populations immigrées, d'origine étrangère, de faible niveau de revenu et de qualification, il y a une double discrimination, ces cultes étant vite suspectés d'être des agents de l'étranger, des vecteurs de terrorisme, des menaces pour les institutions républicaines, voire des sectes.

L'origine de ces inégalités de fait remonte aux lendemains de 1905, parce que la loi n'a pas été appliquée, d'abord à cause du refus de la loi de la part de l'Eglise catholique qui n'a pas créé les associations culturelles pourtant prévues par la loi, mais plus encore à cause de l'absence de volonté politique de l'appliquer Outre-mer, pour des raisons pratiques, à cause de la prédominance du contrôle colonial, lié aux subventions publiques. La mémoire de la France coloniale devrait nous le rappeler. Les musulmans Outre-mer n'ont pas connu et ne connaissent toujours pas (voir Mayotte) la séparation des Eglises et de l'Etat. Il ne serait pas juste de leur reprocher de la mal connaître.

Mais ce n'est pas parce que les principes républicains sont mal appliqués, que la laïcité n'est pas parfaitement respectée et qu'il y a des citoyens, des groupes, des cultes « plus égaux que d'autres », qu'il faut « jeter le bébé avec l'eau du bain ». Au contraire ces déficits d'égalité, de citoyenneté, de démocratie doivent nous inciter d'abord à relire les principes et les lois, par exemple la loi de 1905. Il faut d'abord revenir au texte. Il faut faire de la critique textuelle. Il faut préciser les termes de la loi. Il faut voir ce que la loi contient... et ce qu'elle ne contient pas. Par exemple, la loi de 1905 ne contient pas toute la laïcité. Elle ne parle pas des signes religieux ou politiques vestimentaires, portés par des individus (comme le voile, la kippa ou la croix...). Elle ne tranche, et encore avec beaucoup de souplesse, que sur les signes religieux apposés sur les bâtiments publics... et c'est beaucoup. Elle dispose en effet : « *il est interdit à l'avenir d'apposer des signes religieux sur des édifices publics, sauf* », donc avec une double limite.

De même, il faut revenir sur le thème de la privatisation de la religion que la loi imposerait. La loi organise certes les cultes dans le cadre du droit privé des associations, mais elle ne traite que des cultes publics (et non des cultes privés) qui se déroulent dans des édifices publics, quelle qu'en soit la propriété, qui relèvent donc de la législation sur les établissements recevant du public (ERP). De plus les associations culturelles sont fiscalement assimilées à des associations reconnues d'utilité publique. Elles forment une catégorie spécifique d'associations, même si une association de la loi de 1901 peut aussi avoir, entre autres, un objet culturel. Il faut au contraire veiller à lutter contre toutes les inégalités, contre les limitations de la liberté, en nommant bien leurs fondements et en repérant leurs pseudo-justifications. Mais la liberté suppose aussi la responsabilité. Elle peut être limitée par d'autres lois (la liberté, ce n'est pas la loi de la jungle) et par des motifs d'ordre public bien définis, les limitations devant être strictement proportionnelles au risque que l'on cherche à prévenir, sous le contrôle du juge.

Mme Laurence Ndong
 Doctorante en Sciences de l'éducation
 Sorbonne – Paris 5

« IMMIGRES : INTEGRATION INDUCTIVE OU INTEGRATION DEDUCTIVE »

Introduction

La fin de l'année dernière a été marquée par de violents incidents qui ont remis en exergue certains problèmes auxquels sont confrontés les populations françaises issues de l'immigration, notamment les questions de discrimination et plus précisément la discrimination à l'embauche pour ne citer que celle-là et plus récemment, la loi sur « *l'effet positif* » de la colonisation en Afrique du Nord ont ramené les questions d'immigration, d'intégration et de discrimination dans le débat public. Il semblerait, selon ma compréhension, que l'un des objectifs de ce colloque est d'interroger l'Eglise sur sa position face à ces questions socialement vives.

Le thème du présent colloque est donc « Eglises et immigration » et le sous thème sur lequel porte cette communication est « *immigrés : intégration inductive ou intégration déductive ?* ». Compte tenu de la polysémie de certains mots français et du galvaudage dont d'autres font l'objet, il m'a paru judicieux de revenir sur quelques définitions avant d'essayer de cerner « *le modèle* » et les parcours d'intégration en France. Je suis convaincue qu'intégration et acceptation vont de pair, nous expliquerons ce que nous entendons par ces termes et étant donné que nous parlons tout de même de l'Eglise, je suis allée voir dans la Parole de Dieu ce qui est dit sur l'immigration et l'intégration. Je conclurai mon propos par des suggestions à l'endroit des participants au présent colloque.

I- Quelques définitions

Il y a des termes qui paraissent tellement familiers que l'on croit en connaître le sens, mais pour traiter de ce sous thème il nous a paru judicieux de revenir sur les définitions des termes immigration, immigrés et intégration déductive ou inductive. Les définitions que nous vous proposons proviennent du site de la Commission de terminologie et de néologie du domaine social qui est un site gouvernemental. <http://www.social.gouv.fr/hm/modedemploi/IMMIGRATION>

Cette Commission définit l'immigration comme un phénomène désignant des mouvements de population d'un territoire vers un autre. Le mot immigration désigne aussi la somme théorique, à un moment donné, des flux d'immigrés et des "stocks" de personnes immigrés depuis un temps déterminé sur le territoire. La notion de "population issue de l'immigration" est d'un emploi aussi courant que délicat (d'ailleurs, nous reviendrons sur celui « *d'églises issues de l'immigration* »). On peut cependant considérer que près d'un cinquième de la population de nationalité française résidant en France est "issue de l'immigration" depuis un siècle. Un immigré est donc une personne née étrangère à l'étranger et entrée en France en cette qualité en vue de s'établir sur le territoire français de façon durable. Un immigré a pu, au cours de son séjour en France, acquérir la nationalité française.

Que dire de la notion d'intégration ?

Le terme d'intégration (généralement référé à la situation des immigrés installés de façon durable dans le pays d'accueil) désigne à la fois un processus et les politiques qui ont pour objet de faciliter sa mise en oeuvre. Le processus, inscrit dans la durée, est celui d'une participation effective de l'ensemble des personnes appelées à vivre en France à la construction d'une société rassemblée dans le respect de valeurs partagées (liberté des personnes, laïcité de la vie publique, solidarité) telles qu'elles s'expriment dans des droits égaux et des devoirs communs. Mener une politique d'intégration, c'est définir et développer des actions tendant à maintenir la cohésion sociale au niveau local comme au plan national, de sorte que chacun puisse vivre paisiblement et normalement dans le respect des lois et l'exercice de ses droits et de ses devoirs. Ainsi conçue, une politique d'intégration ne concerne pas seulement les immigrés ; elle n'en doit pas moins prendre en compte les problèmes particuliers que peuvent poser certains d'entre eux.

Le terme « *intégration* » désignant à la fois un processus et les politiques mises en oeuvre pour aboutir au dit processus, il va donc y avoir des modèles d'intégration différents. On appelle « *modèle d'intégration* » l'ensemble de traditions historiques et de pratiques politiques et administratives caractéristiques d'une politique d'accueil et d'intégration des immigrés dans une société donnée. Et c'est là qu'interviennent les termes relatifs à la présente communication : Intégration inductive ou intégration déductive ?

On entend par *intégration déductive*, un modèle d'intégration qui serait défini a priori sans tenir compte des spécificités des immigrés. Ce modèle aurait pour biais de tendre vers l'assimilation qui se définit comme étant l'aboutissement supposé ou attendu d'un processus d'intégration de l'immigré tel que celui-ci n'offre plus de caractéristiques culturelles distinctes de celles qui sont censées être communes à la majorité des membres de la société d'accueil.

L'*intégration inductive* quant à elle, impliquerait la prise en compte des spécificités, notamment culturelles, des immigrés dans la définition des politiques d'intégration. Ce modèle d'intégration renvoie souvent au multiculturalisme.

II- Quel modèle d'intégration pour la France (dans l'église) ?

Peut-on parler d'un modèle d'intégration français ? Et ce modèle fait-il appel à une intégration déductive ou inductive ? Le modèle d'intégration français semble osciller entre le multiculturalisme et l'assimilation.

L'assimilation, souvent présentée comme exigence propre au modèle "français" d'intégration n'a en France aucune traduction juridique, sauf au sens où le droit de la nationalité considère le "défaut d'assimilation" d'une personne comme susceptible de

justifier une décision défavorable à sa demande d'acquisition de la nationalité française : dans la pratique, le défaut d'assimilation s'entend, pour l'essentiel, soit d'une incapacité à maîtriser l'usage courant de la langue nationale, soit de la jouissance effective d'un statut matrimonial incompatible avec l'ordre juridique français (situation de polygamie).

Dans la conception française le multiculturalisme est un des modèles possibles de l'intégration à la communauté politique et nationale des populations immigrées. La France a une conception particulière du multiculturalisme, qui tient à la fois à l'histoire de la construction de la nation et à l'image qu'elle se fait de sa culture. De formation plurielle, la France a aujourd'hui conscience que son unité nationale n'était pas contradictoire avec le respect de sa diversité. La culture française n'a elle-même de référence "universelle" qu'en raison de la richesse des apports extérieurs dont elle s'est toujours nourrie. L'image qui caractérise sans doute le mieux la relation culturelle de la France avec le reste du monde, et d'abord avec les immigrés qui sont installés sur son sol, n'est pas celle d'une assimilation forcée; c'est celle d'un lent métissage, de part et d'autre accepté et entretenu, au service d'un projet de construction permanente de la nation et de la société républicaine (ce sont là les termes du Gouvernement).

Ainsi, il est courant de voir opposer un modèle d'intégration des immigrés durablement installés "à la française", qui serait inspiré par une volonté d'assimilation à un modèle de type anglo-saxon (ou encore néerlandais) qui respecterait l'épanouissement d'un "multiculturalisme". Une telle opposition paraît devenir de plus en plus artificielle, même si elle continue de nourrir beaucoup de discours sur l'immigration et l'intégration. D'une part en effet, l'histoire de l'immigration en France montre à l'évidence qu'aujourd'hui comme hier la grande majorité des migrants ont d'abord été "accueillis" dans des communautés culturelles d'origine qui leur ont permis de sauvegarder au moins pour un temps leur identité avant de leur permettre de négocier avec la société d'accueil une nouvelle appartenance.

D'autre part, il apparaît bien que de nos jours les modèles d'intégration dits "multiculturels" connaissent des dysfonctionnements plus ou moins graves (Pays-Bas, Canada, Australie). Dans le cas français comme dans les autres, ces crises des modèles d'intégration paraissent traduire un risque, réel ou supposé, "d'enclavement ethnique" de certaines communautés immigrées.

En effet, le multiculturalisme suppose et peut entraîner en fait une simple superposition ou juxtaposition des cultures comme un gâteau à plusieurs couches. Peut-on véritablement parler d'intégration dans ce cas ? Je pense que ce qu'il faudrait c'est plutôt l'interculturalisme, ce qui pourrait donner non plus un gâteau avec une superposition de couches, mais un gâteau marbré. On pourrait penser que l'interculturalisme fait certainement peur parce que l'accueillant a peur de se faire engoutir par l'arrivant au point de ne plus exister soi-même et vice versa. Permettez-moi donc de préciser ma pensée. Je parlerai de l'interculturalisme en analogie avec l'interdisciplinarité, concept initié en didactique des sciences.

L'interdisciplinarité au sens strict est la construction de représentations du monde qui sont structurées et organisées en fonction d'un projet humain (ou d'un problème à résoudre), dans un contexte spécifique et pour des destinataires spécifiques, en faisant appel à diverses disciplines en vue d'aboutir à un résultat original ne dépendant plus des disciplines d'origine, mais du projet que l'on a. Prenons un exemple : on pourrait citer la rédaction d'un rapport faisant, pour un gouvernement le point sur la situation de la drogue dans un pays et des politiques possibles face à elle. Ce rapport fournira la représentation d'une situation en synthétisant des apports de biologistes, de médecins, de psychologues, de sociologues, de juristes, d'esthéticien(ne)s, etc. On voit bien que la solution au problème posé ou la réalisation du projet commun est enrichie par les apports des uns et des autres sans que chacun perde l'appartenance à son champ disciplinaire. Ainsi, pour mon analogie, l'interculturalisme permettrait de retirer les apports des différentes cultures, sans acculturés les uns et les autres. Ce qui aurait, par ailleurs, le gros avantage d'amener les uns et les autres à s'ouvrir et à découvrir leur culture mutuelle. Connaître un temps soit peu la culture de l'autre (pas de façon caricaturale simplement) peut aider à éviter bien des incompréhensions. Là aussi, il y a un écueil pour revenir aux propos du professeur Abel, c'est celui de la trop grande ouverture. Comment faire lorsqu'on a en face de nous une pléthore de cultures ? Je parlerai donc uniquement du cas où l'on a en face la culture « française » et la « culture africaine ».

Lorsque nous étions à Clichy au mois de juin dernier, il y a un pasteur qui avait soulevé le fait qu'il avait reçu une invitation d'un pasteur africain qu'il ne connaissait pas et trouvait cette façon choquante. Il avait précisé que c'était d'ailleurs une façon de faire très africaine. Pour ne prendre que cet exemple là. Cet exemple illustre pour moi le genre d'incompréhension qui peut naître de l'ignorance des cultures des uns et des autres. En Afrique en général et en Afrique noire en particulier, pour ne pas dire en Afrique Centrale (allusion à la civilisation Bantou), nous avons une culture communautaire ; la famille est élargie et elle s'élargit jusqu'au clan et à la tribu. Le mot « cousin » n'existe pas dans nos langues vernaculaires et dans notre éducation, cousin et frère c'est la même chose. Dans cette culture, on va facilement vers autrui. On n'a pas besoin de connaître quelqu'un pour l'inviter surtout que cette invitation est une occasion de faire connaissance et une façon de signaler sa présence. Ce n'est pas toujours comme cela est souvent perçu une quête de reconnaissance ou une demande d'aide.

La société française quant à elle « semble » être exclusive (je tiens cela de l'analyse du peu que j'ai pu voir depuis mon arrivée en France). Il y a d'ailleurs un adage qui dit « quand on ne connaît pas, on se méfie ». Cette société fonctionne beaucoup par recommandation. Il faut être introduit auprès de quelqu'un pour prétendre tisser une certaine relation (il y a évidemment des exceptions à mon propos, je parle de façon générale). Il suffit de voir comment les gens se comportent dans les transports en commun ; personne ne parle à personne quelque soit la durée du trajet. En Afrique, il suffit de quelques minutes ensemble et la conversation s'engage. Alors d'un côté, on a des pasteurs « français de souche » qui sont choqués parce qu'ils reçoivent des invitations de personnes qu'ils ne connaissent et d'un autre côté, on a des pasteurs « africains » qui vivent comme un rejet le fait que personne ne répond jamais à leurs invitations. (Expérience personnelle : invitation au Sommet de prière 2004). Je me permets d'établir un lien ici avec les propos du Pr. Abel hier, lorsqu'il parlait de l'importance de déchiffrer les codes moraux de l'autre.

Permettez-moi de revenir sur la notion « *enclavement ethnique* » dont j'ai parlé tout à l'heure. J'aimerais attirer votre attention sur le fait que nous devons éviter l'enclavement de la cause des noirs en France. Je m'explique et pour cela, je vais encore établir une analogie, mais cette fois avec la cause des femmes. Le 10 décembre 1948, les 58 Etats qui composaient l'Assemblée Générale des Nations Unies ont adopté la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Malgré l'existence de cette

déclaration, la Communauté Internationale va réaliser au début des années soixante-dix (et ce certainement grâce à l'action des féministes) que les femmes continuent d'être victimes de discriminations à travers le monde.

L'année 1975 va être déclarée « *année de la Femme* » et l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution 34/180 du 18 décembre 1979 va adopter et ouvrir à la signature, à la ratification et à l'adhésion la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discriminations à l'Égard des Femmes (CEDEF /CEDAW). Depuis, plusieurs approches ont été mises en oeuvre pour que les Etats puissent traduire la CEDEF en action. La CEDEF est entrée en vigueur le 3 septembre 1981. C'est ainsi que lors de la troisième conférence sur les Femmes tenue à NAIROBI en 1985, le concept IFD (Intégration des Femmes au Développement) avait été lancé, mais , par la suite, son application concrète n'avait pas permis d'atteindre les résultats escomptés en terme de promotion de la femme. Bien qu'ayant mis l'accent sur cette catégorie sociale, cette approche a plutôt favorisé son cloisonnement. Certainement que les méthodes d'approche trop spontanées, n'étaient pas appropriées. En effet, depuis les grands mouvements féministes des années 70, la promotion de la femme a souvent pris les allures d'une bataille rangée contre les hommes ; bataille au cours de laquelle il fallait arracher aux hommes quelques uns de leurs privilèges pour les donner aux femmes. Cette méthode agressive ne pouvait que se heurter à des blocages. Depuis la 5ème Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) organisée au CAIRE en 1994, la problématique de la femme par rapport aux questions de développement a fait l'objet d'un changement radical en terme conceptuel. Dépassant la simple dimension « Femme », la nouvelle approche GENRE met l'accent sur les rôles et les statuts spécifiques attribués par la société à l'homme et à la femme, et sur les interrelations qui les caractérisent. C'est ainsi que, pour la réalisation d'un projet par exemple , les besoins spécifiques des hommes et des femmes seront pris en compte au même moment et intégrés tout au long du cycle du projet (analyse, identification, mise en oeuvre, suivi et évaluation).

Je reviens à la cause des « noirs » en particulier et des immigrés en France. Il me semble que la façon dont ces questions sont abordées par certains entraîne plus le cloisonnement que l'ouverture. Comme pour les femmes, nous devons arrêter de parler des noirs comme d'une caste à part dans la société française. C'est pour cela que personnellement, je ne partage pas l'idée d'un collectif des « associations de noirs ». Je pense que nous devons de « répondre à la provocation » en voulant nous mettre en bataille rangée contre je ne sais qui. Je pense qu'il serait judicieux de se fondre dans d'autres associations ou d'emmener d'autres « races » à adhérer à nos associations pour y soulever les problèmes qui concernent, pas seulement les noirs, mais aussi d'autres couches de la société. Juste une question !!! Pourquoi par exemple, le Président d'une association qui lutte contre le racisme ne serait pas un blanc ? Nous avons fait cette expérience, dans les endroits où nous savions qu'il y avait une forte propension au machisme, nous avons rassemblé des hommes et nous avons laissé un homme les sensibiliser sur les droits des femmes et les résultats étaient meilleurs que si cela avait été fait par une femme. (Je reviendrai sur cette question tout à l'heure).

La loi française considère comme défaut d'assimilation l'incapacité à maîtriser l'usage de la langue française ou le fait d'avoir un statut matrimonial incompatible avec l'ordre juridique français. Que dire des nombreuses discriminations dont sont victimes les immigrés et certains français issus de l'immigration. Ont-ils tous un défaut de langue française ? Sont-ils tous polygames ? Précisons qu'en France il y a plusieurs immigrations, mais ceux qui sont le plus victimes de discrimination ce sont les immigrés non européens comme l'affirme l'étude commandée par le Haut Conseil à l'Intégration (HCI) sur « *les parcours d'intégration* » : « *Etre originaire d'un pays non européen augmente la précarité pour les Français comme pour les étrangers* ». Et d'après la même étude, les Français issus des DOM TOM sont frappés des mêmes inégalités que les français issus des pays africains et les étrangers. Ce constat m'amène à poser le problème sous un autre angle. Pourquoi toujours parler d'intégration ? Qu'est-ce qui pose problème aujourd'hui dans la société française est-ce l'intégration des immigrés ou leur acceptation par le pays d'accueil ou les deux ?

Vous savez, on peut trouver de vraies solutions à de faux problèmes, tout comme on peut trouver de fausses solutions à de vrais problèmes, mais dans ces deux cas de figure, la situation vécue restera inchangé. Ce qu'il faut c'est trouver de vraies solutions aux vrais problèmes. Ce qui revient à dire que le problème « réel » doit être identifié.

III- Intégration et acceptation

Celui qui arrive dans un pays a le devoir de s'intégrer. Je suis de ceux qui pensent qu'on ne peut pas transporter son pays dans un pays d'accueil. Je pense l'émigration a un coût et des avantages. Je considère comme un avantage et une grande source d'enrichissement le fait d'être au contact d'autres cultures, d'être au contact d'un autre environnement. Cela devrait nous aider à prendre du recul et à voir les choses d'un autre oeil, notamment en ce qui concerne le continent Africain. Pendant longtemps, l'émigration était restreinte au Gabon (autorisation de sortie) parce que le gouvernement avait remarqué que tous les gabonais qui séjournaient à l'étranger et plus précisément en Europe devenaient systématiquement des opposants au régime en place. Pour ma part, je considère que l'Afrique est le continent de l'avenir. C'est quasiment le seul continent où TOUT reste à faire. C'est donc une terre pour investir à tous les niveaux. Et Nous qui sommes à l'étranger, notamment en Europe, nous devons voir ce qui peut nous inspirer pour agir favorablement en Afrique. C'est pourquoi, j'aime dire que pour ma part, je refuse de regarder l'Afrique comme dans un rétroviseur, même si je m'applique à m'intégrer dans le pays qui m'accueille.

De la même manière que l'immigré a le devoir et le droit de s'intégrer, cette intégration ne peut être réussie s'il n'est pas accepté par la population du pays qui l'accueille. Or, toutes les discriminations et systématisations dont sont victimes les immigrés et les français originaires des DOM TOM montrent qu'il y a un problème d'acceptation. Je parle essentiellement des discriminations à l'embauche, au logement. Comment demander à quelqu'un de s'intégrer quand on lui refuse le droit à l'embauche et ce surtout quand il a les références pour.

L'une des spécificités de la France est d'avoir été et de continuer d'être une puissance coloniale (Nouvelle Calédonie). L'autre particularité de la France est d'être le leader d'un ensemble de pays qui partagent la même langue à savoir le Français. Ces deux particularités qui sont certainement un sujet de fierté pour la France sont aussi source de grandes responsabilités et font de la France une terre d'immigration au moins pour les populations issues de la Francophonie, en sachant que ces pays

francophones sont pour la plupart des anciennes colonies. Les immigrés qui sont là aujourd'hui ne viennent pas de nulle part. J'aimerais souligner que la victimisation et la systématisation sont tous les deux des freins à l'intégration et à l'acceptation.

La Parole de Dieu nous apprend que la condition humaine est la même pour tous les hommes Romains 3:23 « *Car tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu* » Romains 5:12 « *C'est pourquoi, comme par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, et qu'ainsi la mort s'est étendue sur tous les hommes, parce que tous ont péché* » ou encore I Jean 1 : 10 « *Si nous disons que nous n'avons pas péché, nous le faisons menteur, et sa parole n'est point en nous* » II Timothée 3 : 1- 5 « *Saches que, dans les derniers jours, il y aura des temps difficiles. Car les hommes seront égoïstes, amis de l'argent, fanfarons, hautains, blasphémateurs, rebelles à leurs parents, ingrats, irréligieux, insensibles, déloyaux, calomnieux, intempérants, cruels, ennemis des gens de bien, traîtres, emportés, enflés d'orgueil, aimant le plaisir plus que Dieu, ayant l'apparence de la piété, mais reniant ce qui en fait la force. Eloigne-toi de ces hommes-là.* » Le Seigneur Jésus Lui-même dira ceci au sujet des temps de la fin, et je crois que nous sommes dans ces temps de la fin : « *Jésus leur répondit: Prenez garde que personne ne vous séduise. Car plusieurs viendront sous mon nom, disant: C'est moi qui suis le Christ. Et ils séduiront beaucoup de gens. Vous entendrez parler de guerres et de bruits de guerres: gardez-vous d'être troublés, car il faut que ces choses arrivent. Mais ce ne sera pas encore la fin.* » Matthieu 4 : 4-6 Dans ces passages, il n'est pas question de couleur de peau, ni de race. Tous les hommes sont capables de méchanceté et tous les hommes sont capables de bonnes choses. C'est pour cela que Jésus-Christ est venu pour sauver tous les hommes.

Le racisme, la xénophobie sont des manifestations de la méchanceté qu'il y a dans le cœur de l'homme, mais ce ne sont pas les seules formes de méchanceté. Dans nos pays, au sein de nos communautés, il nous arrive aussi d'être victime de méchanceté (exemple de la dame de la poste au Gabon). Il faut que nous prenions de la hauteur pour éviter de tomber dans la victimisation, de toujours dire « c'est parce que je suis noir, ou immigré » d'une part.

D'autre part qu'on arrête de justifier la non acceptation des immigrés par leur comportement, même si effectivement il arrive que certains se comportent mal et même très mal. Accepter une personne est une décision que l'on prend indépendamment de ce qu'est cette personne. Ni les noirs, ni les blancs n'ont pas le monopole de l'erreur et de la bêtise. Vous savez aujourd'hui en épistémologie des sciences, il y a un courant que l'on nomme : *le constructivisme*. Ce courant remet en cause l'idée selon laquelle « *les scientifiques découvrent les lois de la science qui sont simplement cachées dans la nature* ». Le constructivisme et plus précisément le *socio constructivisme* affirme que « le résultat d'une observation est étroitement lié au projet qui sous tend cette dernière ». (je n'en dirai pas plus). Luc 18 : 9- 14 « *Il dit encore cette parabole, en vue de certaines personnes se persuadant qu'elles étaient justes, et ne faisant aucun cas des autres: Deux hommes montèrent au temple pour prier; l'un était pharisien, et l'autre publicain. Le pharisien, debout, priait ainsi en lui-même: O Dieu, je te rends grâce de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes, qui sont ravisseurs, injustes, adultères, ou même comme ce publicain; je jeûne deux fois la semaine, je donne la dîme de tous mes revenus. Le publicain, se tenant à distance, n'osait même pas lever les yeux au ciel; mais il se frappait la poitrine, en disant: O Dieu, sois apaisé envers moi, qui suis un pécheur. Je vous le dis, celui-ci descendit dans sa maison, justifié, plutôt que l'autre. Car quiconque s'élève sera abaissé, et celui qui s'abaisse sera élevé.* » Le vrai juste se soucie de partager « *sa justice* ».

Combien de noirs on entend dire « *qui ? Moi ? Je suis pas dans vos histoires de noirs* » ? Juste pour dire qu'il n'y a pas que les « *blancs* » qui systématisent les noirs. Retenons bien ceci, ne pas être accepté n'est pas synonyme de ne pas être intégré. Tout comme on peut être accepté sans encore être intégré ; mais l'acceptation, me semble-t-il rend l'intégration beaucoup plus aisée.

IV- L'immigration dans la Parole de Dieu

Au sein du Peuple d'Israël, les étrangers étaient tenus de respecter la même loi que les Hébreux. Exode 12:49 « *La même loi existera pour l'indigène comme pour l'étranger en séjour au milieu de vous.* » Et lorsque les Hébreux se retrouvent à l'étranger voici les recommandations que le Seigneur leur adresse. Jérémie 29 : 1-7 « *Voici le contenu de la lettre que Jérémie, le prophète, envoya de Jérusalem au reste des anciens en captivité, aux sacrificateurs, aux prophètes, et à tout le peuple, que Nebucadnetsar avait emmenés captifs de Jérusalem à Babylone, après que le roi Jéconia, la reine, les eunuques, les chefs de Juda et de Jérusalem, les charpentiers et les serruriers, furent sortis de Jérusalem. Il la remit à Eléasa, fils de Schaphan, et à Guemaria, fils de Hilkija, envoyés à Babylone par Sédécias, roi de Juda, auprès de Nebucadnetsar, roi de Babylone. Elle était ainsi conçue: Ainsi parle l'Eternel des armées, le Dieu d'Israël, à tous les captifs que j'ai emmenés de Jérusalem à Babylone: Bâissez des maisons, et habitez-les; plantez des jardins, et mangez-en les fruits. Prenez des femmes, et engendrez des fils et des filles; prenez des femmes pour vos fils, et donnez des maris à vos filles, afin qu'elles enfantent des fils et des filles; multipliez là où vous êtes, et ne diminuez pas. Recherchez le bien de la ville où je vous ai menés en captivité, et priez l'Eternel en sa faveur, parce que votre bonheur dépend du sien.* » Voici ce que Dieu demande aux enfants d'Israël alors qu'ils sont captifs. Ils ont été emmenés de force dans une nation après que celle-ci ait détruit la leur. Que pensez-vous qu'Il demandera à ses enfants qui ont choisi de leur plein gré de vivre dans un pays étranger ?

V- Quelques propositions

Hier, le Pasteur Bernard Coyault en concluant son intervention a dit qu'en fait, quelque part, il va falloir que les modèles d'évangélisation des églises issues de l'immigration et plus précisément africaines et le modèle d'évangélisation du protestantisme français doivent se croiser (je paraphrase). Je partage tout à fait ces propos et plutôt que d'attendre que le croisement se fasse tout seul, je l'appelle de tous mes vœux, d'où la proposition que je fais à l'assemblée présente à ce colloque. Je propose par exemple l'organisation de journées de réflexion incluant tous les acteurs du protestantisme en France sur des thèmes qui pourraient emmener des actions en faveur d'une meilleure collaboration pour l'avancement du Royaume de Dieu. (Mise en pratique de la vision « *interculturelle* ») Un exemple : Organisation de journées de réflexion sur les méthodes et pratiques d'évangélisation en France (on pourrait réfléchir sur l'impact de ces affiches que l'on placarde dans toute la ville avec de grandes photos dessus et les messages qu'elles contiennent)

Conclusion

Il y aura toujours des assemblées communautaires parce certains s'y retrouvent mieux. Mais je crois qu'aujourd'hui, on commence à voir des pasteurs d'origine africaine qui ont des églises (tout court) qui sont à l'image du visage social (en terme de race et d'origine de la population) de la France et je sais qu'il y a de plus en plus de pasteurs qui aspirent à cela.

Nous devons tendre vers des églises composées d'individus de toutes races, de toutes tribus et de toutes nations et ce quelque soit l'origine de celui qui en est le pasteur. Apocalypse 5 : 9-10 « *Et ils chantaient un cantique nouveau, en disant: Tu es digne de prendre le livre, et d'en ouvrir les sceaux; car tu as été immolé, et tu as racheté pour Dieu par ton sang des hommes de toute tribu, de toute langue, de tout peuple, et de toute nation; tu as fait d'eux un royaume et des sacrificateurs pour notre Dieu, et ils régneront sur la terre.* »

Alors intégration inductive ou intégration déductive ? Je dirai : **Intégration inductivo déductive**. Je vous remercie.

M. Clotaire SAULET-SURUNGBA

Président de l'ADAAC, d'EDUCAVENIR et de la Coordination
Action Humanitaire pour le Centrafrique
Militant associatif
Professeur de Sciences Physiques au Lycée Alfred KASTLER de CERGY (95)
Membre du comité d'organisation du colloque

LES « LAICITES AFRICAINES » FACE AU DEFI DE L'INTEGRATION

« Pourquoi tes habits sont-ils rouges Et tes vêtements comme les vêtements de celui qui foule au pressoir ? J'ai été seul à fouler à la cuvée, Et nul homme d'entre les peuples n'était avec moi ; Je les ai foulés dans ma colère, Je les ai écrasés dans ma fureur ; Leur sang a jailli sur mes vêtements, Et j'ai taché tous mes habits. »
Esaïe 63/2-3.

« Seigneur, jusqu'à quand les méchants seront-ils à la fête ? Oui, jusqu'à quand ? Ils profèrent grossièretés et insolences, ils font les fanfarons, tous ces gens qui causent le malheur des autres. Ils oppriment ton peuple, Seigneur, ils maltraitent ceux qui t'appartiennent. Ils tuent froidement la veuve et l'immigré, ils assassinent les orphelins. Et ils ajoutent : Le Seigneur ne voit rien, le Dieu de Jacob n'y fait pas attention. »
Psaume 94/3-7.

INTRODUCTION

En cette matinée du samedi 19 février 2005, je me rasais dans ma salle de bain et mon portable que j'ai pris l'habitude de ne plus quitter, même dans des endroits intimes sonna. Qu'elle n'a été ma surprise et toute la fierté que j'ai éprouvé en apprenant que mon interlocuteur était le Président de la Fédération Protestante de France (FPF), le Pasteur Jean -Arnold de CLERMONT ! Il avait tenu à m'informer qu'il devait comparaître devant le Tribunal ce matin à 10H00 pour l'incident extrêmement grave qui a eu lieu, le dimanche 6 Février 2005 dans quatre églises évangéliques à Montreuil...

Pour mémoire, il y a lieu de rappeler que sous le fallacieux prétexte de vérification du niveau de sécurité, M. Jean-Pierre BRARD, Député -Maire de Montreuil avait fait une intrusion intempestive dans une église haïtienne et voici quelques clichés de cet événement, tel que rapporté par le pasteur MAS Félicien de l'Assemblée Chrétienne Le Rocher : *« Lorsque le Maire s'est rendu à l'Eglise Haïtienne de Montreuil, il a commencé par arracher les affiches devant la porte, est rentré dans l'église, s'assied pendant quarante minutes. Il se lève ensuite pour compter les chaises en plein culte...Il est ensuite monté sur le créneau pour dire aux chrétiens : arrêtez de chanter ! Arrêtez de faire du bruit ! ici on prie dans le cœur !... »*

Ce samedi 19 février 2005, le Pasteur Jean -Arnold de CLERMONT devait ouvrir officiellement les assises du Premier Congrès de la Diaspora Africaine Chrétienne en France, organisé par l'ADAC en partenariat avec le Parc des Expositions Saint-Martin à Pontoise. En raison de cette contrainte, il avait demandé au Président de la Fédération des Eglises du Plein Evangile en France (FEPEF), le Pasteur Jean-Pierre RICHE, de le représenter à la cérémonie d'ouverture...

Sur la ligne du RER A, le train venait de quitter la station Charles De Gaulle -Etoile en direction de Cergy -Le -Haut qu'un serviteur de Dieu, africain noir et non « *homme de couleur* », car le blanc, le noir, le rouge, le vert, le rouge ou l'indigo sont des couleurs et que l'expression « *homme ou femme de couleur* » que le langage courant semble adopté pour désigner exclusivement et pudiquement des noirs a une connotation discriminatoire, même au sein d'une assemblée où théoriquement, il ne doit pas y avoir « *ni de grec ni de juif* », ce serviteur de Dieu, disais-je, avec sa Bible Thomson et dans un français impeccable, s'est levé pour prêcher la Bonne Nouvelle devant des passagers en reste quelque peu médusés. Ignorait-il qu'ici, du moins à Montreuil de Jean-Pierre Brard, on devait prier dans le cœur ? N'était-ce pas un illuminé ? N'était-ce pas un de ces envoyés de la mission de retour qui serait venu « *christianiser* » une France complètement « *déchristianisée* » ? N'était-ce pas, au regard du thème qu'il développait avec aisance et cohérence, un moraliste venu remettre de l'ordre dans une société qui a « *refusé l'ordre, sans vision d'un ordre de remplacement* » comme le dirait Raymond ARON ?

En novembre 2005, j'étais en déplacement à Besançon avec quelques compatriotes, dans la Franche-Comté, pour participer à une journée de réflexion sur la République Centrafricaine, organisée par l'association « *Centrafrique -Sans -Frontières- CSF* », en prélude à la célébration décentralisée de la Semaine de Solidarité Internationale. Le « *petit poisson* » apposé à l'arrière de ma voiture aura été salutaire pour moi. En effet, ce petit poisson a suscité une sympathie exprimée ouvertement par une jeune habitante de Besançon qui n'a pas hésité à me donner des informations explicites sur la manière dont je devais m'y prendre pour retrouver le chemin de la salle de conférence...J'étais quelque peu perdue sur le parking de la gare...

La dernière église à laquelle j'ai appartenu, engagée dans l'action humanitaire en direction de Madagascar, le Sri - Lanka, l'Inde et la République Centrafricaine, avait inscrit la prière pour la paix dans son agenda. Les élections en Afrique de manière générale étant suivies de contestations et de troubles, il fut institué des séances de prières pour que les élections générales, présidentielles et législatives, se déroulent dans le calme et que la volonté de Dieu se fasse.

Dans cette église que j'ai fréquenté assidûment jusqu'au 29 septembre 2005, l'engagement « *missionnaire et humanitaire* » pour le Centrafrique a conduit les responsables de l'église à convaincre subtilement les fidèles à ne prier que pour un seul candidat, en l'occurrence le pasteur - adjoint de l'église, officiellement « *accrédité à Bangui comme Pasteur Ambassadeur responsable d'une ONG chrétienne d'action humanitaire et devenu « Pasteur - Ambassadeur -Candidat aux élections présidentielles* ». ...Dois-je préciser que mes prières pour chacun des onze candidats afin que la volonté de Dieu se fasse étaient un grain de sable dans un mécanisme ?

En Centrafrique, je me souviens toujours de nos luttes pour le paiement des arriérés de salaires devant « le mur de lamentations » des Travailleurs Centrafricains et qui est la Bourse du Travail. Nos assemblées générales des samedi matin à la Bourse du travail commençaient chaque fois par des prières dites par un chrétien protestant, catholique ou par un musulman...

Je venais à peine de fuir mon pays d'origine en juin 2001 et dans l'attente de mes papiers, je découvris un titre, en gros caractère, sur l'hebdomadaire « L'EXPRESS » N° 2626 du 7 novembre 2001 : POURQUOI DIEU EST DE RETOUR ? Je n'ai pas hésité à déboursier 18 francs pour me procurer ce journal...Je voulais savoir comment ce Dieu qui a toujours été avec moi, depuis que je n'étais qu'un avorton au sein de ma mère, a pu « voyager » avant de revenir, au point de conduire des journalistes à dire qu'Il serait de retour...Je voulais savoir comment ce Dieu omniprésent se serait « absenté » quelque temps avant de revenir...

Ces six faits que je me suis permis de relater ici, en introduction à ma communication, révèlent que la religion est présente dans la vie de tous les jours, que l'on se trouve en France ou en Afrique...Ils démontrent également que l'attitude à l'égard de la religion dépend de l'endroit où on se trouve...La religion peut ou ne pas être exclue de la vie publique...

LAÏCITES AFRICAINES FACE AU DEFI DE L'INTEGRATION ?

Je me demande si je suis qualifié pour traiter cette thématique ? Le « braconnier » que je suis, professeur de la plus belle et passionnante discipline qu'est la PHYSIQUE-CHIMIE, le « chrétien de base » va s'hasarder, j'allais dire « braconner » sur le domaine réservé des sociologues ou bien des spécialistes...

La crainte de l'Eternel n'est-elle pas le commencement de la sagesse et de la science ?...Je vais donc, avec cette crainte de l'Eternel, tenter de répondre aux questions suivantes :

Existe-t-il des similitudes entre les laïcités européennes de manière générale, et française particulièrement et les laïcités africaines ?

Les laïcités africaines constituent-elles un frein ou un atout à l'intégration en France et non pas à l'assimilation des populations issues de l'immigration ?

Que faire pour que la Diaspora Africaine Chrétienne, dans une France en pleine interrogation sur les questions de l'immigration et de la laïcité, ait une lecture chrétienne, donc universelle, de sa place et de son rôle pour la consolidation du « VIVRE ENSEMBLE » dans une France de la Liberté, de l'Egalité et de la Fraternité ?

Que faire pour que la Diaspora Africaine Chrétienne, dans une France en pleine interrogation sur les questions de l'immigration et de la laïcité soit respectée et respectable quand bien même elle soit toujours perçue à travers le prisme déformant des tristes réalités historiques et des préjugés de toute sorte qui sous-tendent, malheureusement, toute approche de questions existentielles relatives à cette frange de la population que le subconscient collectif veut confiner dans un caricatural exotisme ?

L'essence de ma communication va être une réponse ou mieux, une tentative de réponse à cette triple interrogation.

I- EBAUCHE DE DEFINITION

Par définition, la laïcité est le caractère de ce qui est indépendant des conceptions religieuses ou partisans. C'est un système qui exclut les Eglises de l'exercice du pouvoir politique ou administratif, et en particulier de l'organisation de l'enseignement public (cf. Larousse).

Ainsi, deux éléments sont à la base de la définition de la laïcité : la séparation de l'Eglise et de l'Etat et la neutralité de l'Etat à l'égard des religions. Cette approche signifie que l'Etat, tout en n'étant pas inféodé à une religion, se doit d'avoir un même regard sur toutes les religions.

Des études ont montré, et je me permets de faire appel aux éléments des travaux de Régis DEBRAY ou Bernard STASI, que les rapports avec la religion peuvent être marqués par de l'indifférence -la religion ne concerne pas l'Etat- ou par une certaine hostilité -anti-cléricalisme, anti-religion. Ces rapports peuvent être empreints de complicité ou d'accueil...

II - DE LA LAÏCITE FRANCAISE

Historiquement, la loi de 1905 sur la laïcité a été promulguée en plein conflit entre l'Eglise catholique et l'Etat. Tout en fixant les modalités de gestion des édifices cultuels, cette loi prévoit la constitution d'associations cultuelles auxquelles peuvent être accordées des exemptions fiscales.

« A César ce qui est à César ! A Dieu ce qui est à Dieu ! » Telle a été la réponse que Jésus avait apporté à ceux qui l'interrogeaient ... Cette réponse consacre la séparation du temporel de l'intemporel, la distinction entre les choses de Dieu et les questions humaines. Autrement dit, notre Seigneur Jésus a lui-même fait une dé liaison théologie -politique tout en invitant son disciple et non le ministre du culte qui doit être au dessus de la mêlée, à devenir le « sel » et la « lumière » sur tous les terrains, y compris celui de l'économie, du sport, de la protection des droits humains et de l'environnement, de la culture, de la politique...

Le roi Salomon, dans le livre 127 des Psaumes affirme sans ambages : « Si le Seigneur ne bâtit la maison, c'est en vain que les maçons se donnent du mal. Si le Seigneur ne veille pas sur la ville, c'est en vain que les veilleurs montent la garde. C'est en vain, vous aussi, que vous vous levez tôt, que vous levez tard et que vous peinez à gagner votre pain. »

La culture judéo-chrétienne de l'Europe Occidentale dont la France fait partie prend-elle en compte ces deux premiers versets du Psaume 127 ?

Sous la plume de Marion FESTAETS, nous lisons dans l'*EXPRESS* N° 2626 de novembre 2001 :

« *Nous sommes chrétiens au même titre que nous sommes allemands ou périgourdins* », écrivait Montaigne. Le 11 septembre nous a-t-il rappelé, outre notre condition d'Occidentaux, cette identité négligée ? Alors que l'Orient s'embrase au nom d'un Allah impavide, qu'avons-nous fait de Dieu ?

Le constat n'est pas d'hier : les églises se vident, les prêtres s'éteignent, les fidèles vieillissent. Dans les années 60, 89% des français revendiquaient leur appartenance ; à peine 55% en faisaient autant en 1998...La messe hebdomadaire, en chute libre, rassemble désormais moins de 10% des français, et les deux tiers des enfants délaissent le catéchisme. Si l'on continue malgré tout, à célébrer les rites de la naissance, du mariage et de la mort, c'est moins par adhésion au culte que par ce qu'on n'a rien trouvé pour les remplacer...On se marie à l'église pour le cérémonial et la jolie robe, pour l'émotion et les dorures, que la mairie n'offre guère, mais qui se soucie des mots du prêtre ? »

En ce qui concerne les autres religions, notre journaliste écrit : « *Minoritaires, les quatre (4) millions de musulmans et les 600 000 juifs français échappent pour l'heure à une désaffection qui, si elle se manifestait, mettrait en péril l'identité même des fidèles* » Et notre spécialiste de souligner que « *plus que tout autre pays de l'Europe Occidentale, la France s'identifie autant, sinon davantage, à la laïcité républicaine qu'à sa tradition religieuse* »...

Qui dirait mieux ?...En tous cas, pour ma part, je ne peux que prendre en compte ce constat jusqu'à la preuve du contraire...

III- DES LAICITES AFRICAINES ?

Le vingt et unième siècle sera religieux, prédisait MALRAUX...En effet, en Afrique, en Asie, en Amérique latine, les fidèles, tous les vendredi pour les musulmans, tous les samedi pour les adventistes du 7^{ème} jour et tous les dimanche pour les autres chrétiens, prennent d'assaut les mosquées, les temples ou les églises...Des grandes Conventions sont organisées pour annoncer la Parole de Dieu...On monte sur les montagnes pour prier, pour rechercher Dieu sur les hauteurs du « *Bas - Oubangui* », notre Dieu, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob dont l'omniprésence semble échapper à ces ascètes qui, quelquefois, versent dans des déviances...Roméo et Juliette, j'allais dire *Kossi* et *Yassi*, vont sur les collines ou dans les forêts sacrées pour, non seulement prier Dieu qui est présent dans leur chambre, mais pour donner une dimension « *plato -romantique* » à une « *retraite* » qui n'a de spirituel quelquefois que la Bible qui est mise en évidence dans la main...

On va à Lourdes pour chercher l'eau bénite sensée guérir toutes les maladies...On va à la Mecque pour lapider Satan avec des cailloux...Quelquefois, le satané que l'on vient lapider ne reçoit pas les cailloux en raison des bousculades qui font que quelques pèlerins, leur caillou à la main, se font écraser dans un désordre indescriptible...Pourtant, le Créateur de l'Univers qui a placé toute chose à sa place au point où la Lune qui gravite autour de la Terre ne va pas décrocher de son orbite pour s'écraser dans le désert du Kalahari ou dans le Sahara, ce Dieu donc pourrait-il permettre ces désordres qui, d'année en année, coûtent la vie à des pères de famille, à des mères de famille, à des hommes et femmes qui, pourtant, économisent toute une année pour faire le hadj ou pèlerinage ?

En Afrique, les rapports de l'Etat avec la religion peuvent être, dans certains cas, empreints de tolérance ou mieux, par un accueil, voire une complicité...Au point où les frontières entre la Politique et Dieu soient floues, tenues et il en résulte quelquefois un amalgame politico-religieux que d'aucuns voudraient tordre le coup aux textes bibliques pour se faire passer aux yeux de leurs corréligionnaires, voire du monde entier, comme des messies venus sauver les populations africaines abandonnées en cette période de la mondialisation néo libérale et de globalisation...

Serait-il hasardeux d'évoquer ici les exemples de l'armée de résistance du seigneur en Ouganda avec KONI, les NINJAS du pasteur TOUMI du Congo Brazzaville, les indépendantistes de la Casamance de l'Abbé Djamakoune Senghor, les « *Talibans* » des mosquées de Kano au Nigeria ?

Ce qui est certain et les faits sont têtus, au nom de « *Dieu* », on est témoin des cas de figure où des leaders « *politico -militaro -religieux* » finissent par tenir la bible dans une main et la kalachnikov dans l'autre alors que Dieu, du moins le Dieu des Chrétiens, le Créateur de l'Univers est un Dieu de paix et appelle d'abord à l'AMOUR, à la tolérance, au pardon, à l'humilité et au compromis sans compromission...

Je n'hésiterai pas pour dire que dans ces cas cités, la religion ou mieux, Dieu est utilisé pour justifier des choix politiques...Notre Créateur est utilisé comme l'arôme « *Maggy* », présent sur les tables africaines que l'on utilise pour remonter la sauce à la pâte d'arachides de viande boucanée, de « *ndolé* », de « *koko na gnama na kpé ti sindi* » ou bien pour arroser une bonne grillade de « *kpété na mongbère* », au même titre que des siècles auparavant, COLBERT a utilisé le Christianisme pour élaborer le fameux « *Code Noir* » de Louis XIV...

Les rapports entre l'Eglise et l'Etat en Afrique Noire définissent ce que l'on pourrait appeler une « *laïcité moderne et partagée* » qui fait qu'un chef d'Etat, quel que soit le degré de sa croyance ou son engagement dans le ministère du culte, ne doit s'ériger en chef religieux ou n'aura pas la prétention de faire évoluer le pays vers une théocratie...L'attachement à la DEMOCRATIE est en harmonie avec une pratique religieuse saine et ne donne pas accès à un quelconque prosélytisme...

Permettez-moi, par souci de clarté et d'illustration de mon propos qui se veut avant tout se placer dans le cadre des activités de la plate-forme de réflexion et d'action que représente l'Association des Diasporas Africaine et Antillaise Chrétiennes (ADAAC) ou (AD2AC) qui succède à la défunte ADAC, permettez-moi d'évoquer à titre d'exemple concret, ces marrons encore chauds que l'on vient de retirer du feu, à savoir l'histoire toute récente de la République Centrafricaine...

Comme je le disais tantôt, les rapports entre l'Eglise et l'Etat peuvent être, dans certains cas, empreints de tolérance ou mieux, par un accueil, voire une complicité... Dans le cas de la République Centrafricaine, mon pays d'origine, la vie politique, culturelle, économique voire sociale est profondément marquée par l'héritage de Barthélemy BOGANDA, Premier prêtre oubanguien. Il avait eu le mérite, au regard des souffrances indescriptibles des populations aëffiennes et oubanguiennes, à faire un choix clair et précis, en tombant la soutane pour s'engager le plus honnêtement du monde dans la Politique. Il fut élu, à la fin des années 50, Député de l'Oubangui-Chari à l'Assemblée Nationale Française et Président du Grand Conseil de l'Afrique Equatoriale Française dont Brazzaville, la capitale du Congo, était le siège.

Aujourd'hui, cette complicité avec la religion ou mieux, cette crainte de Dieu, pour des motifs quelquefois discutables et discutés, a fait que le Centrafrique soit dirigé, depuis mars 2005, par un pasteur, militaire de formation, qui ne s'est pas caché derrière le ministère du culte pour solliciter les suffrages du peuple... Il a battu un autre pasteur qui n'a pas pu franchir le second tour des élections présidentielles, bien que ce dernier, s'appuyant sur l'action humanitaire de laquelle, par définition, on ne doit pas en tirer des bénéfices politiques ou économiques, ait cru ou ait voulu, subtilement et sans appareil politique, confondant les églises, les temples et même les mosquées en structures « acquises divinement » à ses ambitions hautement personnelles, et avec le concours intéressé du « système MARANATHA d'Osny », transformer toutes les chrétiennes et tous les chrétiens du Centrafrique, en toute naïveté voire en tout amateurisme politique, en de potentiels électeurs qui voteraient les yeux fermés à 101 % pour un candidat estampillé du prestigieux label « pasteur »...

Le score historique de « 1,52% » ne doit-il pas nous faire réfléchir ou bien nous amener à dire, pour les plus optimistes que le temps de Dieu n'est pas encore venu ? D'autres diraient que si Dieu donne la vision, Il donne en même temps la provision pour permettre d'acheter au moins les petits objets électoraux tels que les « tee-shirts » que l'on offrirait gracieusement au paysan ou au jeune supporter... Ce qui ne signifie en rien une corruption quand bien même il faut combattre résolument et méthodiquement l'achat des voix des électeurs!

En Afrique, d'une manière générale, les religions ne sont pas de la sphère privée de l'intimité et de la conviction... On ne prie pas dans le cœur comme le veut Jean-Pierre BRARD, le Député -Maire de Montreuil... On prie dans les maisons, dans les stades, dans les bureaux, sur les places publiques, lors des cérémonies officielles sans que cela domine la vie politique... Et la vie politique ne DOIT pas être dominée par les religions, mais plutôt, les religions DOIVENT se placer au-dessus de tout...

Et je suis tenté de reprendre ici, les quatre remarques fondamentales exprimées par le Pasteur Jean -Arnold DE CLERMONT, le 19 Février 2005, lors du Premier Congrès de la Diaspora Africaine Chrétienne, organisée par l'ADAC, en partenariat avec le Parc des Expositions Saint-Martin de Pontoise :

Primo, le chrétien, et à plus forte raison les Eglises, relativise le politique. Il refuse d'en faire un absolu. Il peut (doit) s'engager et militer ; les Eglises doivent l'y exhorter afin qu'il se comporte en citoyen responsable. Toutefois, ce même chrétien, dans l'exercice du politique, ne pourra oublier ses convictions et les exigences évangéliques. Il aura donc toujours une parole « *en retrait* » ; il gardera ses distances à l'égard des affirmations politiques ; il fera la distinction entre le choix humain qui est le sien et la volonté de Dieu. Il ne pourra utiliser cette parole de Dieu comme garantie de ses propres choix.

Secundo, le chrétien n'en est pas moins engagé, porteur de convictions, mais surtout d'un regard sur le monde et sur l'humanité, informé par la parole de Dieu. Il a donc un rôle premier qui est d'analyser les situations et de dénoncer les déviations de ce monde par rapport à la justice et à la paix voulues par Dieu. Il doit s'exercer à montrer ce que peut être cette volonté de Dieu pour l'humanité. S'il est clair que le « *royaume de Dieu n'est pas de ce monde* » il n'en est pas moins vrai que le chrétien doit pouvoir donner des signes de ce royaume « *qui vient* ».

Le chrétien a donc en politique un double rôle : *de critique et de proposition*.

Tercio, pour les Eglises le meilleur moyen de n'être pas confondues avec des partis politiques, ou d'être instrumentalisées par le pouvoir politique est d'utiliser *le mode du questionnement*, pour aider leurs interlocuteurs à se positionner eux-mêmes. Le chrétien, me semble-t-il, s'il doit exprimer un choix devra toujours le présenter dans sa relation avec ses opposants, comme *le résultat d'un débat* ou les positions adverses ne sont pas niées ou déformées, mais critiquées et dépassées. Ainsi l'auditeur sera lui aussi placé, non devant un impératif, mais devant un choix.

Pour conclure, le Président de la Fédération Protestante de France (FPF) avait affirmé qu'en tout cela, il vous apparaît que pour moi, le chrétien est en politique un catalyseur de réflexion autant qu'un homme ou une femme d'action. Pour lui, la politique n'est pas un combat où il faut écraser l'Autre, mais un engagement au service de la société humaine, engagement dans lequel le chrétien sait qu'il a besoin de tous les autres pour arriver à trouver les éléments d'une vérité commune.

En une phrase, le chrétien en Politique est non comme quelqu'un qui sait mais comme un chercheur de vérité, animateur de cette recherche, comme il est devant le texte biblique, avec ses frères et sœurs, à l'écoute d'une parole de Dieu pour aujourd'hui .

Ces quatre remarques du Pasteur Jean – Arnold de CLERMONT en matière d'engagement du chrétien –et non du ministre du culte qui doit se placer au dessus de la mêlée- et que je me permets d'appeler le « *CODE DU CHRETIEN EN POLITIQUE* » est non seulement en harmonie avec la « *Déclaration de Lausanne* » qui stipule « *...Nous affirmons que l'évangélisation et l'engagement socio - politique font tous deux partie de notre devoir chrétien. Tous les deux sont l'expression nécessaire de notre doctrine de Dieu et de l'homme, de l'amour du prochain et de l'obéissance à Jésus-Christ...* »

Et pour conclure cette partie, je reprendrai ici la conclusion du texte « *L'engagement politique du chrétien* » du Président du Comité Protestant Evangélique pour la Dignité Humaine (CPDH) dans le dossier du journal « *Construire Ensemble N° 81-mars 2006* ». Le Pasteur Florian ROCHAT affirme :

« Nous avons besoin d'enseigner une vie chrétienne non compartimentée entre ce qui serait des questions spirituelles (la prière, le culte, la Bible,...) dans lesquelles Dieu aurait son mot à dire et des questions « bassement » politiques (le monde, l'éducation, l'économie,...) où Dieu serait absent.

Le ministère ou service ne se limite pas au pastorat mais s'étend à tous les chrétiens.

C'est pourquoi, « dans un monde complexe et changeant, nous voulons rechercher le bien commun de la cité... Nous voulons rechercher avec humilité et conviction une participation active à la réflexion, à divers niveaux, afin de proposer des orientations et des engagements qui soient, pour l'humanité, porteurs d'avenir et d'espérance. »

IV- INTEGRATION PAR LES EGLISES, LES SYNAGOGUES OU LES MOSQUEES ?

Je voudrais introduire ce chapitre en faisant un distinguo entre « intégration » et « assimilation » d'une part et d'autre part, faire remarquer que toutes les populations africaines, qu'elles soient noires ou blanches, ne sont pas nécessairement concernées par le processus d'intégration.

En effet, nombre de citoyens français noirs sont nés en France et ont par nature, une culture française. Comment pourrait-on demander à ces français que la couleur de la peau range quasi systématiquement parmi les « racailles » ou apparentés ou mieux, parmi les populations issues de l'immigration, de s'intégrer dans une société à laquelle ils appartiennent déjà ? Comment demander à ces citoyens noirs nés en France qui ont déjà l'habitude, à table, d'avoir un menu qui commence par une « entrée », le corps qui peut tout aussi bien être des cuisses de grenouilles que des chenilles ou du poulet fumé avec la sauce « gombo à la pâte d'arachide –dakatine » assortie de la fumante boule de semoule, et que la sortie soit constituée de fruits et de fromage ?

Il existe également des africains noirs et blancs, nés en Afrique et ayant migrés en France pour des raisons économiques, politiques ou culturelles. Parmi ceux-là, certains appartiennent à l'espace francophone ou ont été des citoyens français qui ont eu à chanter « nos ancêtres les gaulois » sous les Tropiques et qui parlent la langue de Molière tout aussi bien que le français d'origine hongroise ou espagnole...

Enfin, parmi les africains noirs et blancs, nés en Afrique ou ailleurs et qui constituent ce qu'il convient d'appeler, populations issues de l'immigration, il y a ceux qui appartiennent à l'espace lusophone, anglophone etc...

Pour les deux dernières catégories de personnes, leur monde est fait des problèmes spécifiques tels que les titres de séjour, le regroupement familial ou l'utilisation des services de « western union » qui les amène souvent à prendre en charge les familles restées au pays... Et c'est à cette catégorie de personnes que le vocable « intégration » trouve tout son sens...

Les Eglises ou les lieux de cultes des autochtones, en raison des valeurs sociales chrétiennes devraient favoriser l'intégration des populations africaines immigrées.

En effet, sous le vocable « étranger » ou « gentil », on doit entendre, selon le « Nouveau Dictionnaire Biblique- Editions Emmaüs », toute personne qui, n'étant pas israélite, appartient « aux nations » soumises à d'autres chefs et à une autre religion que celle d'Israël. Les Madianites et les Egyptiens (Exode 2/22), les Yebousiens (Juges 19/12) les Philistins (2 Samuel 15/19) les Moabites, Ammonites, Sidoniens, Hittites (1 Rois 11/1) sont expressément appelés étrangers dans la parole de Dieu. Les esclaves achetés à prix d'argent et les prisonniers de guerre qui étaient au pouvoir de leurs maîtres et assujettis aux lois israélites (Genèse 17/12 ; Exode 21/20-21) ainsi que les prosélytes, c'est-à-dire les étrangers ayant adopté la religion des Israélites (Genèse 34/14-17 ; Esaïe 56/6-8 ; Actes 2/10) ne sont considérés comme des étrangers.

Dans les livres de Lévitique 19/33-34 ou Deutéronome 10/18-19, dieu avait ordonné aux Israélites de traiter l'étranger avec bienveillance.

Qu'en est-il de la situation des populations issues de l'immigration africaine et antillaise aujourd'hui en ce 11 mars 2006 en France et dans l'Union Européenne ?

L'accueil de ces populations, quand bien cela soit teinté de « RACAILLERIE » qu'une « KARCHERISATION » serait la voie obligée, cet accueil par des structures qui doivent être le « sel » ou la « lumière » du monde, c'est-à-dire les Eglises autochtones de JESUS, est-il de nature à favoriser une intégration dans une France de la Liberté, de l'Egalité et de la Fraternité ?

Les populations issues de l'immigration ne doivent-elles pas, courageusement et avec humilité, se lever pour tenter d'enlever la poutre qu'il y a dans leurs propres yeux à partir de la « Déclaration de Cergy-Pontoise » du 20 Février 2005 et avec les Etats – Généraux des Groupes et Eglises Issus de l'Immigration (EG-GE2I), ce projet à court terme de l'Association des Diasporas Africaine et Antillaise Chrétienne en France (ADAAC) ?

CONCLUSION

Que dire en conclusion ?

Les Africains dans nos Eglises, un défi, un potentiel considérable, une réalité à prendre en compte ?

Tels sont les lignes de force de la présentation de la Fraternité Evangélique Afrique Caraïbes Europe, la FEVACE que dirige le Pasteur Augustin NKUNDABASHAKA...

Je vais paraphraser, humblement le Pasteur Augustin NKUNDABASHAKA pour dire, à ma manière :

Les Africains et les Antillais dans la République, un défi, un potentiel considérable, une réalité à prendre en compte. La mondialisation néo-libérale et la globalisation de l'économie entraînent avec elles des flux et des brassages importants de populations, quelquefois liées par l'histoire et la culture avec les pays d'accueil...

La réalisation des « *Objectifs du Millénaire* » gagnerait en intégrant une nouvelle démarche qui prendrait en compte un accueil positif des populations du Sud par le Nord afin qu'une nouvelle synergie aux effets démultiplicateurs, permette aux Diasporas Africaine et Antillaise qui sont déjà un ATOUT pour le développement, participent à l'éradication exponentielle de la pauvreté dans les pays d'origine...Et les valeurs sociales du Christianisme que sont l'Amour, la paix, l'intégrité, l'humilité, le pardon et la recherche de l'excellence et du compromis sans compromission, bien assimilées par les acteurs du Sud et du Nord, constituent un gage pour « *proposer des orientations et des engagements qui soient, pour l'humanité, porteurs d'avenir et d'espérance* » comme l'a souligné le Pasteur Florian ROCHAT du CPDH dans le « *Construire Ensemble* » de mars 2006...

POUR L'AMOUR ET LA GLOIRE DE DIEU !

Jean A. RAVALITERA

Président de la FPMA.

(Eglise Protestante Malgache en France)

**DEVOIR D'ACCUEIL ET D'HOSPITALITÉ DES ÉGLISES :
DES « VERTUS » QUI STIMULERAIENT DES « VICES » ?**

Peut-on parler de « *devoir* » d'accueil et d'hospitalité des Églises ?

« *Qui vous accueille m'accueille, et qui m'accueille accueille celui qui m'a envoyé* », dit Jésus à ses disciples. Et il poursuit : « *Quiconque donnera à boire ne serait-ce qu'une coupe d'eau fraîche à l'un de ces petits en sa qualité de disciple, Amen, je vous le dis, il ne perdra jamais sa récompense.* » (Matthieu 10, 40,42). Ces recommandations, je le pense, s'appliquent aussi à tous ceux qui suivent Jésus, par conséquent l'on peut dire que c'est un des devoirs de l'Église (la communauté de tous ceux qui se réclament de lui).

J'ai trouvé dans le Nouveau Testament, dans la première lettre de Pierre, que l'auteur associe, dans une exhortation à cause de la proximité de la fin de tout (- je ne parle pas de la fin du monde qui est un sujet souvent fort exploité dans certains milieux apocalyptiques-), la sobriété en vue de la prière, l'amour qui inclut l'esprit de tolérance et l'hospitalité. L'hospitalité n'est pas possible sans prière et esprit de tolérance. Il écrit : « *La fin de tout s'est approchée ; soyez donc pondérés et sobres en vue de la prière. Avant tout, ayez les uns pour les autres un amour fervent, car l'amour couvre une multitude de péchés. Exercez l'hospitalité les uns envers les autres, sans maugréer.* » (1 Pierre 4, 7-9)

Il me paraît aussi selon un autre texte que j'ai retrouvé que la vie de prière, le diaconat et l'hospitalité vont souvent ensemble. En effet, Paul exhorte dans sa lettre aux Romains : « *Réjouissez-vous dans l'espérance. Endurez dans la détresse. Consacrez-vous assidûment à la prière. Soyez solidaires des saints qui sont dans le besoin. Poursuivez l'hospitalité.* » (Romains 12, 12-13). Selon ce texte, l'on ne peut pas être hospitalier sans être joyeux. La joie reste une des caractéristiques de la vie chrétienne : Restez joyeux même dans l'épreuve, car c'est prendre part ainsi aux souffrances du Christ, « *afin que vous aussi vous réjouissiez et soyez transportés d'allégresse à la révélation de sa gloire.* » (1 Pierre 4, 12-13).

Je n'ai fait jusque là qu'une simple lecture de la bible, et je ne vais pas aller jusqu'à dire que s'il n'y a pas d'accueil et d'hospitalité dans les Églises, c'est qu'il y manque une vie de prière sinon la joie leur fait défaut. Ce serait une conclusion trop simple. Le problème est ailleurs.

Dans notre contexte, il s'agit plutôt, je le pense, de savoir pourquoi on ne reste pas dans une église qui vous a accueilli en tant que nouveau venu. Pourquoi nous, qui sommes chrétiens et protestants, et par conséquent appartenant à la grande famille des protestants (pour ne pas dire de l'Église Universelle qui est trop floue !), qui venons d'ailleurs, aimons-nous avoir « *notre Église* » à nous en restant ici en France, qu'elle soit malagasy, ou congolaise, ou béninoise, ou camerounaise, ou africaine tout court, ou coréenne, ou suédoise, ou antillaise, et j'en passe ! Lors de la dernière réunion du GE2I à laquelle j'ai assisté, que de remarques ont été dites ! Nous arguons la plupart du temps que nous n'avons pas été bien accueillis dans ces églises protestantes en France. Nous sommes même allés jusqu'à dire qu'il faut « *re-christianiser* » les gens qui sont ici. L'Évangile est certes toujours à proclamer jusqu'à la fin des temps, selon les Écritures. Mais sincèrement, je ne partage pas ces insinuations triomphalistes. Affirmer que nous n'avons pas du tout été accueillis dans les Églises en venant ici, ce n'est pas tout à fait vrai. Je me rappelle personnellement, la première fois que je suis venu ici en France, que j'ai été accueilli depuis l'aéroport, et on m'a fait visiter beaucoup d'endroits et particulièrement les hauts lieux du protestantisme en France. J'affirme que j'ai bien reconnu la différence entre ce que j'ai expérimenté en arrivant aux Etats-Unis (avant que je vienne ici en Europe). N'en déplaise à certains, la France est un pays d'accueil.

Au risque de heurter certaines sensibilités, je me permets de remarquer que ce n'est pas toujours le manque ni le mauvais accueil qui nous font partir des Églises établies, mais c'est nous qui avons choisi de partir. Je suis malagasy et je veux le rester, toujours le ressentir partout où je vis. Au fond de moi, c'est comme si je ne prie pas ni je vis ma façon d'être chrétien si ce n'est pas dans mes traditions et dans ma langue. Cette spiritualité spécifiquement malagasy, je ne la retrouve qu'après de mes compatriotes et ceux qui ont vécu des années chez nous. Je défends catégoriquement qu'on appelle ce comportement un « *chauvinisme* ». Je peux trouver de nombreux arguments pour me justifier. Je pourrai même reprocher à juste titre la froideur (due non pas tout à fait à l'indifférence mais à l'ignorance de savoir comment bien faire, bref à une relative timidité), la sournoiserie de certains coreligionnaires (surtout ceux qui n'ont jamais quitté le pays ou même la ville où ils habitent) et qui cherchent inconsciemment à défendre certaines valeurs acquises. Je me rappelle que j'ai été choqué une fois quand on m'a demandé de prêcher dans un temple et qu'une paroissienne m'a fait la remarque suivante : « *Nous allons avoir droit aujourd'hui à un pasteur exotique.* » Ce n'était pas ses propos qui m'avaient choqué, mais plutôt la réaction de certaines personnes qui rigolaient. J'ai soupçonné une certaine hostilité derrière. Ma susceptibilité a été mise à l'épreuve. Mais dans le fond, je reconnais que je ne peux pas généraliser tous les cas. Par la suite, j'ai réussi à me mettre en très bons termes avec tout le monde. Je suis parti parce que j'avais envie de partir et que j'avais aussi la possibilité de savoir où aller. Avant de partir, je savais qu'il y avait ceux qui étaient déjà partis longtemps avant moi et qui avaient formé un groupe pour accueillir d'autres personnes comme moi. Et je risque encore de repartir ailleurs puisque le problème d'accueil et d'hospitalité se pose toujours tant que je ne réalise pas que j'ai des responsabilités qui me retiennent. Être chrétien, c'est avant tout prendre conscience d'une certaine responsabilité. Responsabilité envers moi-même et envers les autres. Être responsable, c'est chercher à comprendre mais non pas toujours à être compris. Être responsable, c'est savoir prendre une décision.

Faut-il rappeler encore que la raison d'être de l'Église chrétienne (je parle de l'Église en général) est d'annoncer l'Évangile. Mais comment faire ?

Cette « *Mission* » de l'Église est surtout dans sa présence dans la proclamation de l'Évangile et dans le diaconat, c'est-à-dire dans les œuvres qui touchent directement les gens dans la vie de tous les jours. Mais l'Église reconnaît qu'elle est démunie devant la complication des sociétés humaines dans lesquelles elle doit œuvrer. Devant l'évolution de nos sociétés, aucune église ne peut prétendre être capable de travailler seule. Il nous faut considérer au moins deux points qui nécessitent une certaine pluralité sans mener vers la prépondérance des particularités dans la mission :

- La langue. Tout le monde est supposé parler français en vivant en France, mais la maîtrise de la langue française n'est pas évidente pour tous. Et nombreux sont ceux qui trouvent du mal à s'épanouir à cause de cette barrière de la langue.
- La culture. Il y a beaucoup à dire à ce sujet. Je me limite à remarquer que l'intégration ne peut jamais combler entièrement le fossé entre une culture d'adoption et une culture de naissance. Nul ne peut se développer complètement sans ses propres repères culturels.

Mais il n'est pas facile de prendre des responsabilités. Nous avons une expression en malagasy qui dit : « *Ory hava-manana* », difficile à traduire correctement. La signification est que souvent vos amis n'apprécient pas votre réussite et que l'on cherche par tous les moyens à vous dresser des obstacles pour vous obliger à douter de vous-mêmes. Au lieu de vous encourager dans votre réussite, on s'acharne d'une façon ou d'une autre contre vous pour parvenir finalement à vous décourager. Je ne pense pas que ce soit un comportement typiquement de chez nous. J'ai appris les mêmes en côtoyant des amis venus d'Afrique, d'Asie, et même d'Europe. Quelle est la source de ce comportement ?

Ma première réponse est qu'il y a une angoisse dissimulée. Pris dans « *les rouages d'une gigantesque mécanique qui tourne de plus en plus vite pour faire produire et consommer un homme qu'elle force à n'être plus humain* » (1) selon les termes de J. Gastambide [Jean GASTAMBIDE, *Parisien et Protestant Pour ... quoi ?*, Paris, Les Bergers et les Mages, 1967, p.58], la réaction de défense de certaines personnes est cette forme d'agressivité. Le temps nous manque pour approfondir cette allégation. Nous y reviendrons peut-être une autre fois.

Ma deuxième réponse est qu'il y a un manque de maturation spirituelle. Et je pense que nous avons beaucoup dévié de la foi que Jésus veut nous faire vivre. À force de vouloir être trop rationnels et techniques, nous avons perdu « *l'esprit d'enfance* » nécessaire pour accueillir l'Évangile en basculant dans un « *infantillisme religieux* » que nous nous forgeons nous-mêmes (2) [. j'utilise là les termes de Jean ANSALDI, in *Prier aujourd'hui. De l'infantile à l'esprit d'enfance*, Valleraugue, Chemin de Villeméjane n°1, 1991.] Pourtant, l'Évangile cherche à rendre l'homme reconnaissant et réceptif comme un enfant tout en étant en tant qu'adulte un être dont la conscience, éclairée par la Parole vivante, apprend à reconnaître ce qui est vrai, juste et bon, bon pour lui-même et pour les autres.

Je n'ai pas peut-être entièrement répondu à ce que l'on attend de mon exposé. J'avoue que j'ai moi-même du mal à comprendre le sujet que l'on m'a proposé. Je veux pourtant déjà conclure en citant encore J. Gastambide qui écrit : « *Un monde incroyant ne perçoit la véritable nature de l'Évangile que par la qualité de l'amour dont les chrétiens témoignent, par la simplicité avec laquelle ils expriment la vérité qui commande leur vie. Il s'agit toujours de rendre manifeste l'amour du Christ pour les hommes et sa vérité.* » (3) [*Op. cit.*, p. 92.]

L'accueil et l'hospitalité n'est pas réservé pour les autres qui viennent pour la première fois dans nos églises, mais aussi entre nous qui cherchons à travailler ensemble pour témoigner de l'Évangile que nous avons reçu et que nous avons à transmettre.

Je vais terminer mon exposé en répercutant parmi vous cet extrait du message du Pasteur Jean-Arnold de Clermont, Président de la Fédération Protestante de France, ce matin à l'ouverture de l'Assemblée Générale à laquelle je viens d'assister. Il dit : « *On le sait, nous attachons la plus grande importance à une relation simplifiée et consolidée entre les associations culturelles et les associations culturelles et sociales, nées de l'engagement de leurs membres et qu'elles comptent soutenir. Mais au-delà de cette question technique, c'est de la présence visible et constructive de nos Églises dans la société française qu'il est question. Nous l'avons dit plusieurs fois ; nous refusons la privatisation du religieux ; nous croyons que le défi de construire une société plus juste et plus humaine est tel que seul un débat public, ouvert à tous, permettra de définir les valeurs sur lesquelles nous voulons construire notre avenir commun. Ce ne sont ni les replis identitaires, ni les exclusives qui permettront de répondre à ce défi. Nos Églises et Associations doivent en montrer la voie, et savoir s'associer à celles et ceux qui marchent dans cette même direction.* »

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre attention !

Indications bibliographiques

À part les ouvrages que j'ai mis en note, je me suis inspiré sans les citer directement des ouvrages suivants :

BOUDON, Raymond, *Le sens des valeurs*, Paris, PUF, 1999.

PLUIM, Irene M. et KUYK, Elza, *Relations with Migrantchurches*, Utrecht, Kerkinactie, 2002.

RICOEUR, Paul, *Soi-même comme un autre*, Paris, Le Seuil, 1990.

M. Augustin NKUNDABASHAKA

Pasteur et Formateur.
Président- Fondateur de
L'Association « Fraternité Evangélique Afrique- Caraïbes -Europe »
(FEVACE)
Aumônier auprès des réfugiés et immigrants africains en France
Professeur visiteur à l'Université Espoir d'Afrique, Bujumbura-Burundi
Membre du comité d'organisation du colloque

IMMIGRATION ET IDENTITES CULTURELLES

INTRODUCTION

Pour mon exposé, je me suis trouvé face au problème de choix entre plusieurs approches possibles: approche analytique, historique, critique, descriptive, etc.

J'ai fini par opter une approche simple, à mon avis, où chacun de nous peut se retrouver facilement à travers ses propres expériences. Un récit de vie. Chacun de nous, français de souche ou français d'origine étrangère, naturalisés, résidents ou sans papiers, a son récit de vie, son histoire et son positionnement face au phénomène de l'immigration, et s'identifie par rapport aux autres.

Dans cet exposé, j'ai voulu faire appel à votre intelligence et à votre expérience, pour pouvoir ensuite partager nos acquis variés et riches, moissonnés à travers nos parcours sur des chemins de l'immigration pour les uns, de l'accueil pour les autres.

J'ai divisé mon exposé en 2 parties. Dans la première partie, je parlerai de l'actualité de la question noire. Dans la deuxième partie, je proposerai des actions à mener pour construire l'avenir ensemble.

I. 1 Actualité de la question noire face au passé qui ne passe pas et à l'avenir qui tarde à venir

La question noire et son corollaire, l'identité culturelle des noirs africains et antillais en France reviennent en force à l'ordre du jour.

Personne ne peut y échapper d'autant plus que ça devient une question de société et de la politique nationale. C'est le sujet de débats à l'Assemblée Nationale sur la «traite négrière et l'esclavage» débouchant sur la loi de mai 2001, dite loi «TAUBIRA», votée à l'unanimité. Celle-ci qualifie la traite négrière et l'esclavage comme les crimes contre l'humanité et, à cet effet, le Président de la République, Jacques CHIRAC, vient de promulguer la date du 10 mai, journée de commémoration nationale.

C'est le passé qui ne passe pas quand les députés reviennent sur le passé colonial et adoptent à l'Assemblée un article prévoyant que «les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre mer...»

Nostalgie des temps des colonies et/ou réhabilitation de la colonisation! Face aux nombreux détracteurs de l'article considéré comme une apologie de la colonisation, le Président de la République a demandé son réexamen en attendant son abrogation.

Mais c'est surtout les violences urbaines dans les banlieues de Paris et dans plusieurs autres villes de la France au mois de novembre 2005 qui ont le plus actualisé la question noire.

La fracture sociale est mise à nu et démontre la fracture coloniale de la société. Les jeunes issus de l'immigration noire, en particulier, dénoncent la discrimination et l'exclusion dont ils sont victimes. Ils transportent leurs banlieues en un espace de manifestation de leur ras-le-bol, de dénonciation de fausses politiques d'intégration sociale et culturelle. Ils revendiquent leur identité et leurs droits. Droits au travail, à la bonne scolarisation, au logement, à la reconnaissance de leur citoyenneté, et l'égalité de chance avec leurs concitoyens français blancs (dans le cas des jeunes français issus de l'immigration noire).

La question noire d'aujourd'hui en France, posée en terme d'immigration/ intégration mal réussie est liée ou générée par la colonisation / décolonisation mal vécue et mal assumée aussi bien par le colonisateur que par le colonisé d'hier.

Pire, le cordon ombilical colonial n'est pas totalement coupé, les rapports de domination vécus au temps des colonies se perpétuent dans la France/Afrique d'aujourd'hui par des «dirigeants africains» interposés. Il y a plus de changement de forme que de fond.

En 1980, j'ai déjà essayé de comprendre et expliquer l'état de la situation de l'Africain dans l'affirmation de son identité et de son autonomie après 20 ans d'indépendance dans mon travail de mémoire de maîtrise en sociologie intitulé: «*De l'identité africaine. Etat de la question*» (Université Paul Valéry, Montpellier III. Le tableau était plutôt sombre et la situation ne semble pas avoir beaucoup changé depuis cette période. J'y reviendrai.

Faisons auparavant un aperçu rapide de l'itinéraire de la lutte pour la conquête de l'indépendance et l'affirmation de l'identité culturelle des Noirs.

La prise de conscience et la revendication de l'identité noire remonte aux intellectuels noirs américains dès le début du 20^{ème} siècle.

En 1903, William Edward Burghard du Bois publie son livre manifeste Souls of Black Folks (Âmes des peuples noirs) il revendique non seulement sa fierté d’être noir mais aussi ses origines africaines.

Du Bois s’oppose à l’idéologie de domination hégémonique des Blancs sur les Noirs et s’insurge contre la prétendue infériorité des Noirs. Il exhorte ces derniers à la conquête de l’égalité civique avec les Blancs, à la lutte contre les injustices de la ségrégation.

D’autre part, la lutte pour l’égalité devait s’étendre aux Noirs d’Afrique pris dans l’étau de la colonisation. Après Du Bois et plusieurs autres Noirs américains, ce sera le tour des Africains et des Antillais de prendre le flambeau, stimulés, influencés voire soutenus par ces intellectuels noirs américains. Il y eut grosso modo deux « écoles » Le Mouvement de la négritude représenté par Léopold Sédar SENGHOR du Sénégal et Aimé CESAIRE de la Martinique. Le Mouvement du Panafricanisme représenté par des hommes comme Kwamé N’KRUMAH du Ghana et Jomo KENYATTA du Kenya. La double revendication d’identité culturelle noire et de libération contre le colonialisme a débouché sur l’autonomie des Antilles en 1946 et sur les indépendances des années 1960 en Afrique.

Aujourd’hui, le bilan de presque un demi-siècle d’indépendance des pays africains est très mitigé aussi bien sur le plan politico-économique que sur le plan d’émancipation des peuples africains et l’affirmation de leur identité. Les leaders africains qui ont remplacé les administrateurs coloniaux se sont conduits et se conduisent encore dans la plupart des cas, en vrais tyrans à l’égard de leurs concitoyens.

Prenons l’exemple du Burundi, mon pays et celui des pays voisins le Rwanda et le Congo que je connais assez bien pour y avoir vécu pendant plusieurs années. Ces trois pays sont au cœur de la région africaine des Grands Lacs. Ils constituent un ensemble naturel riche en ressources humaines et matérielles, un environnement très agréable pour une vie paisible et prospère.

En plus, le passé commun sous l’administration coloniale belge avait contribué à sceller leur destin et prédisposait les peuples à faire de cet espace vital un lieu de leur épanouissement social, politique, économique, culturel...

Avec les indépendances, nous attendions l’écriture d’une belle histoire de la région des Grands Lacs, un avenir lumineux, des pays où coulent le lait et le miel, selon les promesses des bons discours de LUMUMBA (Congo), du Prince Louis RWAGASORE (Burundi)...

Les leaders politico- militaires en ont décidé autrement. Ils ont transformé la région en un enfer des vivants. Ils ont préféré écrire l’histoire de la région au rouge de sang des citoyens.

Ainsi, les espoirs suscités par les discours mirobolants des leaders politiques des années de lutte contre la colonisation se sont envolés avec l’accession à l’indépendance dans beaucoup de pays africains.

Plusieurs auteurs de la période post coloniale, notamment l’Ivoirien HOUROUMA dans Les soleils des indépendances, relatent ce désenchantement des lendemains des indépendances africaines.

La bonne vie que devait apporter l’indépendance en opposition à la maltraitance de la période coloniale tarde à se réaliser. L’avenir radieux tarde à venir. Et l’attente commence à être trop longue pour les aînés qui avancent en âge et qui risquent de mourir sans atteindre la terre promise.

Quitte à ce que nous changions de discours et que nous nous mettions tous à prêcher la bonne nouvelle du Royaume de Dieu que nous atteindrons, non pas sur cette terre, mais à l’avènement eschatologique glorieux de Jésus Christ. Mais encore!

Pour la mémoire de nos aïeux qui ont bâti l’Afrique pré-coloniale et celle de nos pères et grands frères qui se sont battus pour la décolonisation et la réhabilitation de la culture et de l’homme noir, nous sommes obligés de revisiter notre histoire. Il s’agit d’un travail à double but: nous cherchons à la fois à détecter des erreurs d’hier à ne pas répéter, frayer des voies à suivre pour faire «*peau neuve*», comme dirait Frantz FANON, dans et pour la construction de la culture et de l’homme africain d’aujourd’hui et de demain.

Ce deuxième point, la construction de notre avenir, sera traité dans la 2^{ème} partie de cet exposé.

I. 2. Difficile construction de l’Afrique indépendante.

Au sujet des maux qui gangrènent le continent noir, qui avilissent l’image de la culture africaine et provoquent l’émigration des filles et des fils de ce continent à la recherche des terres plus accueillantes, la liste est longue, très longue.

Je citerai entre autres les guerres incessantes et l’instabilité politique permanente, l’insécurité alimentaire durable et des famines endémiques, la violation grave des droits humains, la mauvaise gouvernance, la corruption, etc.

A titre d’exemple, je me réfère à l’histoire de mon pays le Burundi et de la Région des Grands Lacs, pour expliciter la question d’« immigration et d’identités culturelles » par rapport à mon propre récit de vie.

J’ai retenu 2 dates: les années **1972-1973 et 1993-1994.**

En 1972, je terminais mon cycle de formation théologique (4 ans) à l’Institut Supérieur de Théologie de Kinshasa (Congo.) Un important établissement supérieur de formation des Pasteurs protestants.

Identité plurielle: Le sujet de débat de l’époque dans les milieux ecclésiastiques et théologiques, c’était l’africanisation de l’Eglise et l’inculturation et/ou la contextualisation (d’autres parlaient d’adaptation) de l’Evangile. Mgr le Cardinal MALULA, prélat de

L'Eglise Catholique qualifiait alors l'œuvre d'évangélisation missionnaire et l'Eglise implantée en Afrique et au Congo en particulier de *«contreplaqué.»*

En 1974, le Concile des Evêques africains tenu à Kampala, en OUGANDA, réhabilitait la culture africaine. La messe va désormais être célébrée en langues locales librement (non obligatoirement en latin.) L'Eglise Catholique du Congo poussera loin l'expérience jusqu'à l'élaboration d'une liturgie congolaise reconnue et autorisée ensuite par le Vatican.

Côté politique, le Président MOBUTU instaure la philosophie dite de *«recours à l'authenticité»*, imposée sur tout le territoire national de 1971 à 1990 (année de lancement du multipartisme et de la démocratisation.) Il s'agit d'une affirmation de l'identité culturelle nationale autocentrée.

La philosophie Mobutiste du recours à l'authenticité a marqué tous les aspects de la vie politique et sociale: la suppression des noms chrétiens (ceci provoqua un conflit ouvert entre le Président MOBUTU et le Cardinal MALULA), l'habillement, le mode de pensée et le mode d'organisation politico - administrative.

L'idée était séduisante. En dépit de l'opposition de MALULA suivi timidement par quelques prêtres, la population accueillit cette innovation avec enthousiasme. A défaut d'une unité linguistique pour ce grand pays qui compte des centaines de tribus et des langues (4 langues: lingala, swahili, kikongo et tshiluba ont été décrétées langues nationales), la philosophie de recours à l'authenticité était une tentative intéressante d'unification culturelle du CONGO.

Il s'agissait d'une unification *«par le haut»* de l'Etat-Nation à la suite de l'administration coloniale et le fait accompli de découpage arbitraire de l'Afrique en colonies.

Le cas typique est le démembrement du royaume du Congo et son découpage en plusieurs morceaux rattachés ensuite en Angola, à la République Démocratique du Congo (RDC) et à la République du Congo (Brazzaville.) De par mon observation de cette expérience d'unification de l'Etat Nation, baptisé Zaire à l'époque, j'en ai gardé au moins 2 leçons.

1. L'identité culturelle nationale, comme la nation elle-même, dans beaucoup de cas des pays africains est en plein chantier. Elle est à construire, quelques fois les bases sont solides, quelquefois elles sont fragiles. Comme je l'ai déjà signalé pour le cas du Congo, la cause principale est liée au fait colonial et le découpage arbitraire de l'Afrique par les colonisateurs pour construire des empires coloniaux à leur guise, selon leurs intérêts. Les frontières territoriales ainsi tracées n'ont pas toujours obéi les réalités des entités culturelles, socio-politiques et ethniques de l'Afrique pré-coloniale. A l'accession des pays africains à l'indépendance, la Charte de l'Organisation de l'Unité africaine, en 1963, a reconnu et officialisé les frontières héritées de la colonisation. Ceci a permis d'éviter les conflits inutiles. C'est d'autant plus que le mouvement actuel de la mondialisation et de création de grands ensembles (européen, américain et asiatique) économiques, monétaires, politiques, culturels nous encourage aussi à mettre nos efforts ensemble pour construire plutôt l'Union Africaine, en même temps que les Etats Nations et les Ensembles régionaux. Toutefois le danger n'est pas définitivement conjuré. Les tentations sécessionnistes qu'on a connues avec le Biafra au Nigeria, le Katanga au Congo pendant les premières années des indépendances sont toujours présentes, surtout quand les politiques menées par l'Etat sont discriminatoires à l'égard d'une fraction importante de la population comme au SOUDAN et sa rébellion du sud hier et celle du Darfour aujourd'hui.

2. Pluralité et unification culturelles. La construction d'une identité culturelle nationale congolaise (zaïroise à l'époque) n'est pas en contradiction, ni en opposition avec les cultures et les identités culturelles locales. Les Bakongo sont un peuple avec une langue, un territoire et une culture propre à eux. C'est pareil pour les autres groupes: BALUBA, BASHI, BABEMBE, LUNDA, BAYAKA, BANANDE, NGBAKA, NGBANDI, etc. Cette multiplicité de peuples et de cultures constitue la grande richesse du Congo. La construction de la Nation congolaise et d'une identité culturelle nationale réside dans la dynamique et le génie de forger l'unité avec cette diversité ou pluralité de peuples et de cultures, au lieu d'en faire une instrumentalisation de la division nationale et de guerres tribales. L'identité plurielle observée à partir des pratiques de sociétés n'a servi de passerelle dans ma propre réflexion sur l'africanisation de l'Eglise et la question d'inculturation de l'Evangile en vogue à cette époque. Comme je devais rédiger un mémoire de fin d'études un chapitre intitulé: «Deux héritages un héritier» je l'ai consacré à cette question. En résumé, j'affirmais mon identité plurielle. Je me reconnaissais être héritier de la culture ancestrale burundaise enrichie de ce que je vivais de la culture congolaise d'une part, et de la culture européenne d'autre part par le biais de l'Ecole des Blancs et l'Evangelisation de ses missionnaires européens, danois en l'occurrence, etc. Mon séjour au Congo a été une grande école dans l'apprentissage de vivre ensemble avec des gens de cultures différentes, de traditions ecclésiastiques différentes, etc. Une grande richesse. Cela m'a permis de mûrir dans la prise de conscience de mon identité spirituelle (de chrétien, protestant, baptiste,...) et culturelle (un citoyen burundais ouvert aux cultures des autres.) C'est à ce moment, au mois d'avril 1972, à la veille de mon retour au pays, à la fin de mes études, qu'éclata la guerre au BURUNDI. Une vraie catastrophe. Selon la version du gouvernement, il y eut des attaques d'une rébellion Hutu au sud du pays à la frontière de la Tanzanie qui ont fait des centaines de morts dans la population tutsi. La répression fut terrifiante. Le gouvernement militaire en place, dirigé par des Tutsi, a procédé par l'élimination systématique de l'élite Hutu dans le gouvernement, l'armée, l'administration, dans les Eglises, les écoles, bref dans tous les secteurs de la vie nationale. Les journaux de l'époque qualifient ces massacres de génocide sélectif. Ce fut réellement un génocide des Hutu mené par le gouvernement Tutsi et l'armée Tutsi secondée par les milices de la jeunesse Révolutionnaire Rwagasore (JRR.) Cette politique construite sur la division ethnique et la négation de l'autre jusqu'à le supprimer physiquement parce qu'il est d'une ethnie différente a conduit le Burundi droit dans l'abîme social, économique, politique et culturel. Jusqu'aujourd'hui le Burundi porte comme stigmate le triste héritage de la politique basée sur la division ethnique. La leçon que je tire de ces tristes événements du Burundi c'est que la construction de la Nation et de l'identité culturelle nationale reste encore un défi à relever et passe par la guérison de la plaie du tribalisme, ethnicisme, régionalisme,...Le cas du Burundi est à ce point très révélateur. En fait, contrairement du Congo constitué de centaines de tribus, de langues et cultures différentes, le Burundi avait l'avantage d'être une entité composée seulement de 3 ethnies (HUTU, TUTSI, TWA) avec une même langue et pratiquement une même culture depuis plusieurs siècles avant la colonisation. Avec l'indépendance, le pays avait tous les atouts pour consolider davantage cette unité nationale, construire une vraie nation moderne (un Etat de droit) sur des bases démocratiques et promouvoir davantage la prise de conscience de la citoyenneté

burundaise à la place des appartenances ethniques. Le résultat de cette politique ethnique menée par l'oligarchie politico-militaire Tutsi fut la déstructuration du Burundi et la crise d'identité. Plusieurs jeunes gens rescapés que j'ai rencontré au Rwanda où j'étais moi-même réfugié me disaient qu'avant ces massacres ciblés ils ne savaient pas s'ils étaient HUTU ou TUTSI ou alors ils n'y attachaient pas une grande importance.

Le Prince Rwagasore (TUSTI/GANWA) et Mirerekano (HUTU) avaient milité ensemble dans la création du Parti UPRONA (Union et Progrès National) qui avait remporté la victoire et porté le pays à l'indépendance en 1962. Désormais les choses ne seront plus pareilles. Le Burundi va se cristalliser sur les identités ethniques Hutu/Tutsi aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur (réfugiés) du pays. Les massacres des Hutu en 1972 déclenchent la grande crise identitaire nationale et provoquent un 1^{er} massif mouvement migratoire forcé de la population burundaise, mais non le dernier hélas.

1993-1994: C'est la 2^{ème} date de mon récit de vie que j'ai retenue pour illustrer notre sujet.

A la chute du mur de Berlin en 1989, tout le monde parla de la fin d'une époque, celle de l'empire soviétique en particulier, suivie alors de ce qu'on qualifia de «vent de la démocratie» qui déferla sur les anciens pays membres du Bloc de l'Est. A la même époque, à la conférence France-Afrique tenue à la Baule, le Président français, François MITTERAND, demanda à ses interlocuteurs chefs d'Etat africains de procéder à la démocratisation de leurs pays par l'introduction du multipartisme. C'est la panique générale. Pour venir à bout de leur résistance, il préconisa d'associer l'aide au développement de la France à l'adoption du multipartisme. A contrecœur, les chefs d'Etat des pays des Grands Lacs (Congo, Rwanda, Burundi) finirent par s'engager sur cette voie les uns après les autres.

Au Burundi, les élections présidentielles multipartites ont lieu en juillet 1993. Elles se soldent par la victoire de Monsieur NDADAYE Melchior du FRODEBU (Front pour la Démocratie au Burundi: parti d'opposition) contre l'UPRONA (Unité et Progrès National : parti au pouvoir depuis l'indépendance.) Le Président Melchior NDADAYE, élu démocratiquement, est d'ethnie Hutu. L'oligarchie politico-militaire Tutsi qui avait le monopole du pouvoir ne digère pas cette victoire et n'accepte pas ce changement démocratique. Le Président NDADAYE est assassiné le 21 octobre 1993, après 3 mois à peine de son investiture.

L'assassinat du Président NDADAYE a été ressenti par beaucoup de Burundais Hutu et Tutsi confondus (des Tutsi non liés à l'oligarchie politico-militaire régnante avait voté pour NDADAYE) comme un grand désastre national. Effectivement, cet assassinat déclencha une terrible guerre civile. On dit que plus de 300 000 Burundais sont morts, emportés par cette guerre, sans parler des dégâts collatéraux.

J'ai appris la nouvelle de l'assassinat du président NDADAYE au Canada où je suivais un stage sur « *la sécurité alimentaire et le développement durable* » à l'Université Laval (Québec) dans le cadre de mon travail d'enseignement et de recherche à l'Université Nationale du Rwanda. Pendant mon séjour, je fus invité dans un séminaire sur l'insécurité alimentaire en Afrique organisé à Ottawa par le CENTRE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL (CRDI) – Institution qui finançait également mon stage – pour faire une communication sur la situation de la question alimentaire au Rwanda et dans la Région des Grands Lacs en général. Dans la conclusion de mon intervention, je fit remarquer que l'insécurité alimentaire dans notre Région des Grands Lacs est souvent très liée à l'instabilité politique et l'insécurité sociale et que la guerre porte préjudice aux efforts de développement.

En effet, la guerre du Rwanda déclenchée par le Front Patriotique Rwandais (FPR) en octobre 1990 culmina dans la catastrophe du génocide Tutsi en 1994 consécutif à l'attentat contre l' avion du Président Habyarimana, d'un coté et la guerre du Burundi consécutive à l'assassinat du président NDADAYE de l' autre coté n'ont pas tardé à embraser le Congo en 1996 et à plonger toute la région des Grands Lacs dans ce qu'on a appelé la première guerre mondiale de l'Afrique.

Aujourd'hui la région entière souffre gravement des affres de ces guerres : détresse morale, sanitaire, sociale, économique, alimentaire, dégradation de l'environnement caractérisée notamment par le déplacement massif des populations. Outre les morts qui se comptent par millions, les flux migratoires des populations ont vidé la région des forces vives nécessaires à son développement. C'est suite à cet embrasement et au danger de mort que personnellement je me suis décidé à fuir avec ma famille et à venir en France.

En résumé, à la question pourquoi les Africains immigrer-ils en France ? Je répondrai par quelques remarques renvoyant pour certaines à ce que nous avons dit ci-dessus.

La migration est un phénomène humain depuis les nuits des temps. Les causes sont multiples et variées, mais l'objectif est le même : chercher une bonne vie. En ce qui concerne les peuples africains aujourd'hui, les causes principales du flux migratoire sont l'insécurité économique (chômage, famine, pauvreté,...), l'insécurité et l' instabilité politique et sociale (guerres, mauvaise gouvernance, violation des droits humains, privation des libertés fondamentales,...), etc.

A ce sujet, j'aimerais faire remarquer que, selon la documentation du Monde, 80% des émigrés d'Afrique noire restent sur le continent (Le Monde, Dossiers et Documents, n° 350, février 2006, p. 2.) Les immigrés recensés de l'Afrique noire en France sont à peine un demi-million, tandis que la Tanzanie compte plus de 650 000 réfugiés.

En définitive, l'immigration africaine noire en France ne représente qu'une infime minorité par rapport à l'ensemble des émigrés de l'Afrique subsaharienne. En cas de guerres civiles, de famines...les gens se réfugient dans les pays limitrophes où ils attendent impatiemment le retour au bercail au moindre signe de changement de la situation. Ce fut le cas après les élections de 1993 au Burundi et le changement de régime. Les réfugiés sont rentrés en masse de la Tanzanie, du Rwanda, du Congo, voire des pays européens dès le lendemain de l'investiture du nouveau Président démocratiquement élu. Ceci prouve, à mon avis, que les Africains aiment leur continent et leurs pays respectifs.

J'en tire une leçon, une des solutions principales de l'immigration africaine en France, devenue le cheval de bataille des hommes politiques à l'approche des élections de 2007, serait de s'attaquer au problème à la source. La question d'immigration est partie liée à la question politique, économique et sociale de l'Afrique. Elle se pose et doit trouver la réponse aussi bien en amont, dans le pays d'origine, qu'en aval dans le pays d'accueil de l'immigré. Changer la situation en Afrique. Réhabiliter la justice et le développement socio-économique, instaurer la démocratie et l'Etat de droit. Ceci est d'abord et principalement l'affaire des Africains du continent et de la Diaspora. Mais c'est aussi l'affaire de la communauté internationale. La mondialisation oblige.

Aujourd'hui la reconstruction de l'Afrique noire est urgente et nous devons tout faire pour surmonter les obstacles évidents, notamment les guerres et les divisions qui entravent l'unité africaine et le développement de ce continent. C'est une question très importante, angoissante, comme le dit Aimé CESAIRE, un des rares pères de la négritude encore en vie. Le sort du Libéria, celui de la Côte d'Ivoire sont effrayants. Nous protestons contre le colonialisme, nous réclamons l'indépendance, et cela débouche sur un conflit entre nous-même. Il faut vraiment travailler à l'unité africaine. Elle n'existe pas. C'est effroyable, insupportable. La colonisation a une très grande responsabilité : c'est la cause originelle. Mais ce n'est pas la seule, parce que s'il y a eu colonisation, cela signifie que des faiblesses africaines ont permis l'arrivée des Européens, leur établissement.

A l'époque de la colonisation, on trouvait « *des tribus* » Mais nous, les Noirs, avons créé une unité pour gagner l'indépendance. Et maintenant que nous sommes indépendants, une guerre s'est enclenchée, une guerre de classes dégénérant en une guerre de races. Je crois qu'il nous faut fournir des efforts considérables pour éviter de tomber dans ce travers. L'unité reste à inventer à forger, conclut Aimé CESAIRE. (*Nègre je suis, nègre je resterai* Entretiens avec Françoise Vergès, éd. Albin Michel, 2005 page 66)

Oui, les efforts il en faut énormément. Et contrairement à l'Afro pessimisme ambiant dans certains milieux, il y a beaucoup d'espoir pour l'avenir de l'Afrique. Il n'y a pas de fatalité africaine. En terme d'efforts à fournir, je pense que le projet du « *renouveau de l'Afrique* » préconisé par Tabo MBEKI, Président de l'Afrique du Sud, va dans ce sens. Idem pour la création de l'Union africaine et du NEPAD.

C'est vrai, on patauge encore, mais il y a la volonté de changement. Les négociations pour la paix et la réconciliation au Burundi menées à Arusha en Tanzanie, sous les auspices des Nations Unies et les chefs d'Etats de la région, avec la médiation du Président Nelson MANDELA, le long processus ensuite pour le cessez le feu ont débouché sur les élections démocratiques en 2005. Le Burundi est aujourd'hui en voie de pacification et de reconstruction et les espoirs sont permis.

Le Congo a bénéficié également de la médiation sud africaine qui a permis un cessez le feu et la mise en place d'un gouvernement de transition. Nous espérons que les élections démocratiques prévues en juillet 2006 permettront de mettre ce pays sur les rails de la démocratie et du développement. Il resterait alors à relever le défi d'une pacification et d'une réconciliation de toute la région, à mobiliser ensuite toutes les forces vives, surtout les jeunes et les femmes un atout majeur et un espoir pour l'avenir –malheureusement souvent négligés afin d'unir nos efforts dans la reconstruction de l'Afrique et faire de notre continent et de nos pays respectifs, l'espace où il fait bon vivre. Alors l'immigration africaine en France et ailleurs aurait trouvé une solution durable. Certes l'immigration zéro n'existe et n'existera jamais, le mouvement des populations prendra fin avec le dernier homme. Par contre l'immigration peut changer de face et nous épargner des images déshumanisantes sur les barrières de fils barbelés de Ceuta et Melilla aux frontières de l'Espagne ou celles des violences et des banlieues qui brûlent en France.

Par rapport à ces efforts de changement, j'interpelle tous les responsables, à commencer par les Chefs d'Etats, les dirigeants des Eglises, des Associations en Afrique et en Europe, spécialement en France, le pays qui nous concerne ici à s'investir dans cette direction pour construire un avenir meilleur ensemble.

II. CONSTRUIRE L'AVENIR ENSEMBLE.

Pour nous, les Noirs de France, primo -arrivants, Français issus de l'immigration noire récente ou ancienne, Noirs des Antilles..., comme pour eux, les Français blancs ou de "*souche*"; il faut nous mobiliser et tout faire pour construire ensemble la France, en faire un pays paisible, riche, prospère, construire un avenir meilleur pour nous tous. A ce sujet, la sagesse de nos ancêtres épouse merveilleusement les conseils sages du prophète Jérémie adressés, en son temps, à ses compatriotes en exil à Babylone. "*Bâtissez des maisons, et habitez les ; plantez des jardins et mangez-en les fruits. Prenez des femmes, et engendrez des fils et des filles; prenez des femmes pour vos fils, et donnez des maris à vos filles, afin qu'elles enfantent des fils et des filles; multipliez là où vous êtes et ne diminuez pas. Recherchez le bien de la ville où je vous ai mené en captivité, et priez l'Eternel en sa faveur, parce que votre bonheur dépend du sien*" Jérémie 29:4-7. Cette vision ou ce projet de "*vivre ensemble heureux*" n'est pas toujours facile à mettre en actes, autant pour le peuple d'Israël à Babylone que pour les Noirs en France aujourd'hui. Mais ce n'est pas une raison non plus de jeter l'éponge. J'ai retenu trois grandes actions à mener dans cette entreprise: 1- Vaincre la peur de la différence, 2- Changer le regard de l'autre, 3- cultiver les valeurs structurantes de l'homme.

II.1. Vaincre la peur de la différence

Les sciences humaines et sociales modernes, particulièrement la psychologie et l'anthropologie, seraient d'accord avec Platon et la philosophie de l'antiquité grecque sur la distinction entre "*le Même*" et "*l'Autre*" et le fait que "*le semblable attire, tandis que le différent effraie*". Dans son livre la *République*, se servant d'une curieuse image du chien et du philosophe, Platon écrit: "il grogne quand il voit un inconnu, bien qu'il n'en ait reçu aucun mal, tandis qu'il flatte celui qu'il connaît, même si il n'en a reçu aucun bien" (*République*, livre 2). C'est le "*nous*" et "*eux*" observés par les sociologues dans le processus de socialisation et d'intégration de l'individu dans un groupe donné.

L'individu intégré parle du nous pour désigner son nouveau groupe d'appartenance, il s'identifie au groupe. La question posée, la question noire, est celle de s'accepter Noirs et Blancs de France, avec et en dépit de la différence. Dire "*nous*" c'est une

expression à deux voix, l'accueilli et l'accueillant apprennent et s'accordent à dire "nous". Nous peuple français composé de Blancs, de Noirs, de Jaunes...comme le drapeau national à plusieurs couleurs: bleu, blanc, rouge. C'est l'unité dans la diversité. Malheureusement, la tendance dominante actuelle c'est de construire sur la peur de la différence au lieu de construire ensemble avec nos différences. Cela se traduit par se tenir à distance, le plus éloigné possible l'un de l'autre.

Pour les Noirs et Blancs de France, la différence de la couleur de la peau est mise en avant dans les relations d'accueil et /ou de rejet de l'autre. On a beau dire que l'être humain (l'homme) ne s'identifie pas à sa couleur de peau, qu'il est plus à chercher et à découvrir dans ses manières de penser' de sentir et d'agir, bref dans sa manière d'être, ça ne change pas nos comportements et nos relations au quotidien. Chez beaucoup de gens la différence de la couleur de peau effraie plus qu'elle n'attire l' autre, sinon par curiosité.

Cette attitude comportementale de l'évitement, de tenir l'autre à l'écart crée un mal être, tout au moins un malaise, dans la vie sociale et dans les rapports Noirs Blancs, un racisme larvé. A la place de la bonne vie que les immigrés noirs espéraient trouver en France, ils mènent pour la plupart une vie de misère. Une vie d'exclusion et de discrimination. La France n'est pas l'eldorado rêvé. Sur le plan scolaire, les jeunes noirs sont les premiers à souffrir de la déperdition scolaire, de la mauvaise orientation (filiales sans issues), de la formation sans qualifications etc. Sur le plan socioprofessionnel, les Noirs sont les derniers embauchés - embauche plus sur base du faciès que de la qualification- et les premiers licenciés, très peu sont embauchés à des postes de responsabilité, même quand ils ont la qualification et la capacité. Dans le domaine de logement, les Noirs sont majoritairement confinés en banlieues dans de zones défavorisées, dans des immeubles vétustes. En résumé, ils sont tenus à l'écart, à distance dans des ghettos.

Cette exclusion-ghettoisation conduit à la fracture sociale et culturelle, juste à l'opposé de l'intégration- assimilation prônée par la politique française. En effet, la France ne reconnaît pas les communautés ethniques, raciales ou culturelles par opposition au modèle anglo- saxon qui reconnaît le multiculturalisme et le communautarisme.

Curieusement, sans l'avoir prévu et peut -être même sans le vouloir, par cette exclusion - ghettoisation, la France a rendu cette différence Noirs- Blancs très visible, négativement hélas! Sans forcément aller loin jusqu' au communautarisme, cette situation débouche aujourd'hui sur la prise de conscience des Noirs de France. Ils reconnaissent et acceptent leurs différences quoiqu' en dise GASTON KELMAN: "*Je suis noir et je n'aime pas le manioc*". Ils se lèvent pour la défense de l'homme noir et la réhabilitation de leur identité culturelle jusqu'à la revendication de leur couleur de peau, à l'instar de leurs pères, L. SENHOR, Aimé CESAIRE, et leur revendication de la négritude à l'époque coloniale.

Nous constatons ce phénomène à travers la création, en ces derniers temps, de plusieurs associations noires aussi bien culturelles (loi 1905) que socio- culturelles (loi 1901), et des entreprises dans les secteurs variés de la vie économique. La création du "Collectif Représentatif des Associations Noires" (CRAN), au lendemain des violences dans les banlieues qui ont secoué la France en novembre 2005 en est une illustration très manifeste.

A ce stade, à partir de cette différence culturelle et de cette identité noire acceptée, assurée, le moment est propice, je crois, d'entreprendre un vrai travail, de construire ensemble sans faux-semblant. Noirs et Blancs de France se découvrent sous un jour nouveau et doivent apprendre à vivre ensemble avec leurs différences. Ils sont appelés à gérer leurs différences dans leur vie commune dans le quartier, dans les transports en commun, au travail, à l'école, à l'église.

L'affirmation de soi et la revendication identitaire des Noirs ne consistent pas à se replier dans son ghetto et à se couper de ses concitoyens blancs. Cela équivaldrait à cautionner les pratiques actuelles de rejet et de discrimination et à donner raison à ceux qui ont peur de la différence. Il s'agit, ici, d'une nouvelle approche de vivre ensemble sans complexe ni peur de nos différences et de s'enrichir plutôt par nos différences .Ceci correspond à ce qu'écrit Michel WIEVIORKA dans sa décapante et pertinente étude sur la Différence: "*La reconnaissance des différences culturelles, mais aussi le refus de les figer, l'acceptation de les voir se transformer associée à la prise en charge des inégalités et de l'injustice sociale, voilà qui appelle de politiques spécifiques, valorisant l'échange, la communication, l'attention portée à des points de vue très minoritaires ou inédits*". (Michel WIEVIORKA, *la Différence*, Identités culturelles: enjeux, débats et politiques, 2005, p 102).

Notre "mission" d'immigrés Noirs en France est d'apporter notre pierre de taille, de forme, de couleur particulière dans la construction de ce pays. Et le travail de construction ne s'arrête pas. Chaque génération, chaque nouveau groupe des migrants...apportent une nouvelle touche ; et, la société comme le culture sont ainsi en permanent changement. Vaincre la peur de la différences' inscrit dans la dynamique de changement par les contacts et le dialogue des cultures différentes, la dynamique de cheminement vers un "nous" plus ouvert à l'autre (le différent) que fermé sur le semblable, vers une intégration des identités culturelles "pluriel".

Dans le cadre présent du débat sur "l'immigration et l'identité culturelle", l'accueillant et l'accueilli ont tout à gagner à vaincre la peur de leur différence pour vivre ensemble et construire ensemble l'avenir commun. La France y gagne. L'Afrique aussi.

II.2. Changer le regard de l'autre.

En France, comment Blancs et Noirs se regardent-ils et se comportent les uns envers les autres aujourd'hui? Y a-t-il eu un changement depuis les années 1960 (années des indépendances et de lutte pour la réhabilitation de l'identité culturelle noire)?

Quand on observe de très près, on se rend compte que la situation n'a pas beaucoup évolué, Les mentalités changent lentement. Le regard aussi.

Les rapports Blancs -Noirs sont toujours régis par le mythe de la supériorité du Blanc et l'infériorité du Noir. Les mythes ont la vie longue. L'actuelle question d'immigration et d'identité culturelle noire fait partie des avatars de l'esclavagisme et du

colonialisme . On se retrouve dans le jeu de l'imaginaire et des mythes d'hier qui continuent à alimenter et entretenir les relations post coloniales et la vision du monde en France comme dans les pays africains. C'est le cas observé dans le flux migratoire des Africains à la recherche de l'eldorado européen, même au prix de la vie (images dramatiques télévisées de CEUTA et MELILA). L'opposition entre une Europe riche et prospère et une Afrique misérable et sans espoir d'avenir. Le demi-siècle d'indépendance n'a pas changé chez le colonisé et chez le colonisateur d'hier le regard et l'image l'un de l'autre. L'un et l'autre continuent à traîner comme un boulet leurs complexes, l'image de soi et de l'autre construites pendant des siècles des relations de domination et de négation de l'autre, même chez les jeunes générations qui n'ont pas vécu cette histoire. En la matière, les écrits d'Albert MEMMI: Portrait du colonisateur suivi du Portrait du colonisé ; de Frantz FANON: Peau noire masque blanc, sont riches d'enseignements.

Alors une question se pose et exige une réponse urgente: que faire pour changer le regard et construire une nouvelle image de soi et de l'autre, une image positive ou Noirs et Blancs se regardent avec respect mutuel?

Je pense spécialement au cas particulier de ces jeunes noirs nés en France des immigrés africains et qui se trouvent pris dans ce piège du passé colonial ou ces Noirs antillais qui continuent à payer le passif de l'esclavage, considérés et traités comme des Français de seconde zone, comme les parias de la République.

Le temps est venu de tout faire pour que dans cette République démocratique les jeunes générations vivent vraiment leur citoyenneté française dans l'égalité des droits, dans le respect et la dignité de l'homme indépendamment de sa couleur de peau et de ses origines.

Pour nous chrétiens, l'amour du prochain que nous recommande Jésus-Christ s'inscrit dans cette logique de changement de notre regard de l'autre. L'Evangile nous demande de voir l'autre avec le regard du Christ et d'agir en conséquence.

II.3. Cultiver les valeurs structurantes de l'homme.

La culture et l'identité culturelle sont en permanente construction. Tout reste à savoir comment se fait cette construction et avec quels éléments, sur quelles bases, notre société en souffrance de la fracture sociale doit réviser sa politique éducative et ses pratiques d'intégration sociale et culturelle des immigrés.

Aujourd'hui, comme le fait remarquer Jean Louis SAGOT-DUVAUROUX (On ne naît pas Noir, on le devient, Albin MICHEL, 2004) en ce qui concerne les jeunes Noirs en France, leur « identité » est une construction culturelle traversée de confusions ou se mêlent idéologie de race, de mémoires douloureuses ou mutilées, racisme réel ou fantasmé, bonnes ou moins bonnes intentions de la société « blanche ».

Cette forme ou ce modèle actuel de construction, je dirais plutôt de destruction, génère souvent une identité culturelle et une image de soi négatives chez les immigrés, notamment chez les jeunes nés et /ou grandis en France. En fin de compte, le jeune se retrouve sans racines ballotté entre deux mondes, entre la société française qui le rejette et refuse de l'« intégrer » comme français à part entière d'un côté, de l'autre côté la société et la culture de ses parents qu'il connaît à peine par des rares visites au pays d'origine.

C'est le cas du jeune Mamadou, un personnage du livre de J-L SAGOT-DUVAUROUX, une illustration poignante du drame de l'éducation culturelle des immigrés: « *Mamadou est très peu, très mal cultivé dans la culture de ses parents qu'il l'a même fuie dès ses premiers mois d'existence en se tournant, en étant tourné par la force des choses vers la langue et la culture de sa société, la société française... La réalité, c'est aussi, très souvent, que les parents eux-mêmes ne sont pas très cultivés dans leur culture, qu'ils ne sont toujours allés très loin dans la travail d'éducation qui permet de passer de la culture spontanée à la culture réfléchie et que la coupure de l'émigration encore accentué la difficulté à s'y cultiver. Il suffit pour s'en convaincre d'entendre l'état réel des langues maliennes parlées en France, idiomes imités par les français, ses mots, ses tournures, très rarement considérés par leurs locuteurs eux-mêmes comme objet pertinent d'études* ». (J L SAGOT-DUVAUROUX, On ne naît pas Noir, on le devient, page 54. Lire également Bernard ZONGO, Mensonges et vérités sur la question noire en France, 2006)

Marie Rose MORO, ethno psychiatre, spécialiste en psychothérapie des enfants des migrants à l'hôpital de Bobigny en banlieue parisienne, abonde dans le même sens : « *La problématique de la deuxième génération est très différente de celle de leurs parents. Elle est faite de clivages, de métissages, parfois même d'un effacement apparent de la culture d'origine* » (Dossier « société », le monde, 22 octobre 2005, page 49 lire aussi Enfants d'ici venus d'ailleurs: naître et grandir en France – Editions La découverte, 2002).

Enfants de migrants espagnols en France aux années 60, le médecin Marie Rose MORO sait à partir de son propre vécu, de ses recherches et de son expérience professionnelle de quoi elle parle quand elle souligne la nécessité de prendre en compte la transmission familiale et culturelle pour soulager les souffrances de la deuxième génération de l'exil. Prendre en compte la culture d'origine des immigrés africains et les valeurs positives qu'elle véhicule est une source d'enrichissement de la culture française et universelle à l'ère de la mondialisation.

Immigré, misère ou richesse pour la France?

La France est un pays d'immigration par son histoire, cela a beaucoup contribué à son enrichissement économique, scientifique, artistique, culturel, etc.

Avec le discours de Michel ROCARD selon lequel « *La France n'est pas la poubelle de la misère du monde* », avec la politique de l'« immigration zéro » de Charles Pasqua ou celle d'« immigrés choisis » de Nicolas Sarkozy, nos leaders politiques entretiennent une psychose collective du péril de la France par les immigrés. Cette vision négative de l'homme, de l'immigré spécialement, va à l'encontre de la culture valorisante de l'homme. Pour construire ensemble une société et une culture

ouvertes, riches et accueillant toutes les institutions de la République sont appelées à se mobiliser, à se mettre au service de l'éducation de l'homme et lui transmettre des valeurs sûres, solides et structurantes de son identité.

La transmission des valeurs est certainement une affaire de l'école républicaine chargée de l'éducation citoyenne des jeunes. Mais hors cadre scolaire proprement dit, la pratique religieuse, l'éducation familiale, l'engagement politique, la vie professionnelle, la pratique des sports, constituent quelques uns des grands domaines qui contribuent à l'éducation d'individus responsables et libres .

Ainsi donc l'école, la famille, l'Eglise, les Associations, occupent une place centrale dans cet effort de transmission des valeurs de libertés fondamentales de droits de l'homme, de tolérance, de dialogue entre les peuples et les cultures, de fraternité...

CONCLUSION

Le combat pour la revalorisation de l'homme, de n'importe quel homme et de partout en France, en Afrique, et quel que soit son statut est une affaire de tous et de tous les temps.

Face à la dégradation actuelle des valeurs structurantes de la société et de la culture, face à la peur, la méfiance et la diabolisation de l'immigré noir en France, nous devons nous battre pour construire une société et une culture où les individus trouvent le sens de leur existence, la raison d'espérer en l'avenir, la source de leur épanouissement individuel et collectif en tout point de vue, une société et une culture construite sur la valeur de la fraternité.

Vivre la fraternité dans notre manière de penser, de sentir et d'agir au quotidien demande beaucoup d'efforts, exige une haute estime et le respect de l'autre, libérés de complexes d'infériorité et / ou de supériorité à l'égard de l'autre, une éducation au savoir être et vivre ensemble.

Ceci dit, entre le discours et l'acte, entre le vouloir et le faire, entre l'idéal et la réalité, le chemin à parcourir est assez long. Mais l'essentiel est de mettre la main à la pâte, mettre dans les actes la valeur de « fraternité » prônée aussi bien par l'Evangile de Jésus Christ, la République française et les cultures africaines sous leurs multiples formes de solidarités.

Je termine en citant encore Aimé CESAIRE, l'infatigable défenseur de l'identité culturelle noire. « ***Où est la fraternité ? Pourquoi ne l'a-t-on jamais connue? Précisément parce que la France n'a jamais compris le problème de l'identité. Si, toi, tu es un homme avec des droits et tout le respect qu'on te doit, et bien moi aussi je suis un homme, moi aussi j'ai des droits. Respecte- moi. A ce moment là, nous sommes frères. Embrassons- nous. Voici la fraternité.*** » (Nègre je suis, nègre je resterai, 2005 page 37-38)

Pasteur Majagira Bulangalire
Président de la CEAF
(Communauté des Eglises d’Expressions
Africaines en France)

LA PROBLEMATIQUE DE L’ASSIMILATION DES VALEURS REPUBLICAINES PAR LES IMMIGRES

(A)

ASSIMILATION, INTEGRATION ou COOPERATION ?

ANNEES	MOUVEMENT MIGRATOIRE	POPULATIONS CONCERNEES	TYPES D’ACCUEIL	STRUCTURATION Négro Africaine correspondante	REACTIONS PROTESTANTES	
					En France	En Afrique
1930 à 1960	Les glorieuses années	<ul style="list-style-type: none"> Europe du Sud Portugal, Italie et Espagne Afrique du Nord (Maghreb) 	Création des zones d’ortois pour travailleurs étrangers	Formation uniquement étudiante. Positionnement face à la colonisation : La négritude (Aimé CESAIRE et L.S. SENGHOR)	Eglise assistée Accueil intégration Assimilation (*1) Création de la FPMA	Eglises indépendantes et autonomes Eglises missionnaires
1950 à 1970	Immigration de construction ou Quand l’immigration = besoin Résultat de l’exode rural IMMIGRATION NECESSAIRE	<ul style="list-style-type: none"> Europe du Sud Maghreb Afrique Occidentale (Mali, Sénégal) 	Foyer des travailleurs immigrés	Création des communautés dites villageoises où se pratiquent diverses solidarités	Accueil intégration/participation (*2) Structuration des communautés villageoises	Affranchissement des Eglises dites missionnaires Etablissement des Eglises indépendantes
1960 à 1979	Immigration idéologique et politique Immigration économique IMMIGRE INDESIRABLE → 1974 : Chômage	<ul style="list-style-type: none"> Europe de l’Est Afrique subsaharienne 	Crise du pétrole Fermeture des frontières Regroupement familial, seule issue	Politique identitaire et révolution qui conduisent à l’indépendance : <ul style="list-style-type: none"> Authenticité Modèle Maoïste Révolutions 	Les immigrés s’installent dans la durée Accueil/intégration participante au sein des Eglises	Mouvements de réveil Questionnement identitaire Interrogation spirituelle

(*1) **Accueil/Intégration/Assimilation** : 2 caractéristiques le distinguent :

- ▶ Silencieuse, à peine perceptible, elle concerne les étudiants et les diplomates. Culturellement, intellectuellement et socialement en phase avec les milieux qui sont les leurs et dans lesquels ils s’intègrent tout naturellement.
- ▶ D’apparat, le paraître dit l’assimilation mais le fond n’y est peut être pas toujours ; preuve, la réclamation de la « négritude » et la présence des intellectuels et diplomates dans d’autres milieux, dont la séparation est plus nette.

(*2) **Accueil/Intégration/Participation** : 2 mouvements le signifient au sein des lieux d’accueil, l’impact au niveau liturgique et la recherche commune bien qu’utopique de l’établissement d’une Eglise multiculturelle :

- ▶ Signe de reconnaissance du dynamisme spirituel des différents membres. Il est compris comme un apport positif.
- ▶ On remarque une participation réelle au niveau culturel et une participation plutôt de façade dans la prise de responsabilité

Remarquons que la différence qui enrichit, caractéristique essentielle d’une Eglise qui accueille, en fait d’une Eglise universelle et non une Eglise multiculturelle. L’intrusion des cultures dans l’Eglise ou l’acceptation des différences enrichit la liturgie, mais ne connote pas l’Eglise du Christ, bien que l’expression culturelle multiplie.

(B)

ASSIMILATION, INTEGRATION ou COOPERATION ?

ANNEES	MOUVEMENT MIGRATOIRE	POPULATIONS CONCERNEES	TYPES D'ACCUEIL	STRUCTURATION Négro Africaine correspondante	REACTIONS PROTESTANTES	
					En France	En Afrique
1980 à 1990	Immigration idéologique et politique	<ul style="list-style-type: none"> • Europe de l'Est • Afrique subsaharienne 	<p>La Gauche au pouvoir</p> <ul style="list-style-type: none"> • Régularisation des sans papiers • Ouverture et participation à la vie associative • Intrusion dans la vie publique 	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation en associations • Attestation de la double dissidence • Création des mouvements de regroupement : CEAF, SOS Racisme 	<p>Accueil Intégration Participation</p> <p>? Accueil, coopération (*3)</p>	<p>Mouvements de Réveil religieux Interrogation à l'intérieur des Eglises issues de la mission</p>
	Immigration économique					
	Montée de l'extrême droite					
2000 à 2005	Les immigrés victimes des différents enfermements s'installent dans la durée	<p>2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} Génération issues de l'immigration</p> <ul style="list-style-type: none"> • Arabo – musulmans • Espano – Portugo – Italiens • Magrébins • Négro – Africains <p>Bref : Populations des banlieues de grandes métropoles</p>	<p>Fin des idéologies et des systèmes socio – économiques issus de la 2nde guerre</p> <p>La société s'interroge et est en crise</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation en diasporas • Conscience d'une identité multiculturelle de la banlieue • Création des Affirmation de la CEAF (*5) 	<p>Accueil Intégration/ Séparation (*4)</p> <p>Coopération interne aux Eglises issues de l'immigration GE2I - FPF</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'Afrique est présente au COE • La CEVAA • Au sein des Eglises catholiques ? <p>Pour quoi faire ?</p>
	Karchérisation Sarkozyenne					
	Populations issues de l'immigration s'organisent en diasporas					

(*3) **Accueil/Intégration/Coopération** : 2 éléments poussent à la qu'ite de cette expression plus adaptée à la réalité en présence :

- ▶ La prise en compte de la nécessaire adaptation formelle et liturgique à la réalité culturelle de la post industrialisation et de la société mondialisée d'aujourd'hui.
- ▶ La conscience du décalage formel entre une réforme dogmatique réussie qui a du mal à se dépêtrer d'un retard quant à la forme et à la liturgie.

Privilégier l'intégration des nouvelles formes d'expression adaptée, s'ouvrir à une quête créatrice, visant la persistance d'une fécondation positive de la culture et de la technique par l'Evangile, conduit à la création d'un espace ouvert à tous où chacun occupe, trouve et assume sa place. C'est l'universalité chrétienne en pratique qui s'exprime dans la conscience d'une mission commune et celle de la construction dans la complémentarité.

(*4) **Accueil/Intégration/Séparation** : Réaliste, il prône l'idée que la rencontre a des exigences d'égalités qui impliquent la construction de soi, comme condition primordiale.

La séparation, la rupture est étape nécessaire à la reconnaissance constructive. On ne peut en faire l'économie, sous peine de construire sur du sable. La tempête étant, on ne peut risquer...

A cette réalité, dans laquelle on situe des mouvements importants d'établissement d'églises, il faut intégrer la création des cercles de réflexions de la part des Eglises d'accueil.

La sortie, il ne faut en douter, ne sera pas l'assimilation ou l'intégration, ni même la coopération qui déjà fonctionne !

La sortie, c'est l'établissement d'une Eglise d'Aujourd'hui, aboutissement heureux du processus historique inauguré par Christ, passant par Paul, qui continue par les différents réformateurs, se poursuit inlassablement jusqu'à la vraie rencontre, celle de l'époux et de l'épouse !

(*5) **CEAF** : Communauté des Eglises d'expressions Africaines de France

(C)

ASSIMILATION - INTEGRATION - COOPERATION ?

RESUME DE POSITIONNEMENT

- | | | |
|---|--|---|
| <p><u>1^{ère} Réaction</u></p> | <p>▶ Les communautés villageoises et Organisations pour le retour</p> | <p>▶ Actions subies, expressions du « Je ne peux autrement »</p> |
| <p><u>2^{ème} Réaction</u></p> | <p>▶ Constitution en association ou Organisation pour se saisir des acquis de la République</p> | <p>▶ Bouffée de chaleur, respiration de la prise de pouvoir par la gauche Républicaine et Socialiste</p> |
| <p><u>3^{ème} Réaction</u></p> | <p>▶ Double dissidence</p> <ul style="list-style-type: none">- par rapport au pays d'accueil- par rapport au pays d'origine | <p>▶ Positionnement par rapport à une intégration piégée, offerte et excluante.</p> <p>L'affirmation de soi
Positionnement par rapport à une aliénation destructrice et idéologique
Encouragement au retour</p> |
| <p><u>4^{ème} Réaction</u></p> | <p>▶ Constitution en diasporas ou la chance d'exister</p> | <p>▶ Attestation de soi</p> |

ASSIMILATION - INTEGRATION - COOPERATION ?

Positionnement des immigrés : les barrières

Valeurs républicaines : des horizons à poursuivre !

Madame Danielle Babin Kololo,
Présidente de l'association Volte-Face,
Juriste, membre de la CEAFF.

TEMOIGNAGE

VOLTE-FACE : AGIR ENSEMBLE CONTRE LA PROSTITUTION SOUS TOUTES SES FORMES POUR LE RESPECT DE LA DIGNITE HUMAINE.

Il est temps de faire Volte-face

La prostitution a atteint de nos jours des proportions très inquiétantes qui ne sauraient nous laisser indifférents. Elle s'organise à travers toute l'Europe et dans le monde au point qu'elle apparaît comme une alternative au chômage pour certains gouvernements des Etats occidentaux.

Des réseaux d'exploitation du sexe se construisent dans le nouveau monde de la globalisation. Des milliers d'enfants, de jeunes filles, de femmes sont exploitées, contraints de livrer leur corps à la destruction ; D'autres violés, battus, exposés à la mort bref. Le phénomène prostitutionnel aujourd'hui se développe sous plusieurs facettes qui ont pour dénominateur commun la commercialisation du corps humain.

En tant qu'activité sur le corps à vendre ou à louer, la prostitution porte atteinte à la dignité humaine, et constitue une violence grave à l'égard des femmes. Comme tout marché aux esclaves, seuls les vendeurs et les acquéreurs exercent leurs droits (de l'homme ou sur l'homme ?). Le proxénète qui met la personne prostituée à disposition, le client qui la choisit.

Des êtres humains sont traités en esclaves sexuels et subissent le choix des autres. Il est pourtant répandu dans la conscience collective l'idée que la prostitution est « *le plus vieux métier du monde* » ce qui fait qu'elle nous laisse indifférents. Or la pérennité et l'universalité de la prostitution ne peuvent être une excuse pour la justifier au sein de nos sociétés ; et l'ancienneté de la prostitution n'en fera jamais le plus vieux métier du monde.

L'ampleur que prend le phénomène de nos jours ne peut que nous interpellier. Lorsque nous observons les ravages du Sida autour de nous, la promiscuité dans les quartiers et cités, le trafic des êtres humains d'Afrique vers l'Europe, il y a lieu de s'arrêter et de faire volte-face, c'est-à-dire changer notre propre regard sur le phénomène. Pour être allée à la rencontre de ces personnes contraintes ou non à la ruine, notre regard sur la prostitution a changé. Nous estimons qu'il est temps de dire non à l'indifférence, non à l'autodestruction, non à l'esclavage moderne.

Il est impérieux d'aider les victimes de la prostitution à faire volte-face, à changer de direction et à donner une autre orientation à leur vie. La prostitution ne sera jamais un métier. VOLTE-FACE prône donc la formation en vue de l'insertion sociale et professionnelle.

Pourquoi agir ?

1- Il convient de souligner que la prostitution en général et celle des africaines en particulier, se développe dans un climat général d'extrême violence, et de terreur. Des témoignages recueillis des victimes de ce système sont concordants : Confiscation des passeports, Menaces de mort sur les filles elles mêmes, sur leurs familles ou les enfants restés au pays, conditionnement psychologique à travers des viols collectifs répétés, obligations d'assister à des assassinats de filles rebelles ou insoumises, violences physiques, brûlures à la cire de bougie, ou au fer à repasser, tortures...

Le simple fait de collaborer avec la police ou avec les associations de terrain expose les filles à de graves représailles d'où leur incapacité à exposer leurs réseaux de prostitution et leurs proxénètes. Nous avons rencontré des filles belles, mais le visage complètement tuméfié à la lame de rasoir, obligées de cacher leur cicatrice avec une frange. Les maîtres du sexe savent donc créer une sujétion totale chez leurs victimes.

Certaines filles sont fouettées, brûlées par leurs clients sadiques, moyennant une forte rémunération. Certains clients vont jusqu'à tuer leur cible après les avoir spoliées de toute leur recette ou de la drogue qu'elles possèdent.

2- Pour supporter 20 ou 30 personnes par jour ou par nuit, les filles sont obligées de se droguer. Car c'est un stimulant qui leur permet de maximiser leur rendement et de satisfaire les attentes financières de leurs maîtres. Le prix d'une prestation oscille entre 30 et 150 ¼__ selon les cas. Lorsqu'elles sont droguées et surchauffées, on assiste parfois à des violences ou des assassinats entre elles.

3- Le sida se développe rapidement dans ce milieu. Une prestation non protégée est facturée plus chère. De telle sorte que beaucoup de filles prennent le risque de se livrer sans préservatif, et sont contaminées. D'autres se font contaminer exprès parce qu'elles espèrent être prises en charge médicalement et bénéficier d'une régularisation administrative par ce biais. Ce qu'il faut rappeler, c'est que d'une manière générale, elles sont sans titre de séjour.

Et, le comble pour moi a été de constater que, certaines filles africaines n'avaient pas besoin que je leur dise que Jésus les aime. Elles le savaient parce qu'elles fréquentent « *nos Eglises évangéliques pentecôtistes* ». Cependant leurs pasteurs n'étaient pas au courant de leur activité prostitutionnelle. D'où l'intérêt d'un vrai suivi des fidèles. Jésus Christ est encore capable de délivrer de la prostitution. **Il a déclaré clairement que les prostituées vous devanceront au ciel. (Mat 21 :31)**

Après un accompagnement psychologique, juridique administratif, matériel et un suivi spirituel, VOLTE-FACE en collaboration avec d'autres associations, parvient à sortir des filles de la prostitution, puis à les insérer dans la société au moyen de la formation jusqu'à trouver un emploi digne. Mais, la conversion totale d'une fille prend du temps et coûte cher.

C'est un travail qui demande de l'amour, de la patience du sacrifice et un investissement. Ainsi, nous avons besoin de votre soutien sous toutes les formes.

La répression ne suffit pas :

Le code pénal français dans un chapitre qui traite « *Des atteintes à la dignité de la personne* » réprime le proxénétisme, article 225-5, « *comme le fait par quiconque, de quelque manière que ce soit :
D'aider, d'assister ou de protéger la prostitution d'autrui ;
De tirer profit de la prostitution d'autrui, d'en partager les produits...
D'embaucher, d'entraîner ou de détourner une personne en vue de la prostitution ou d'exercer sur elle une pression pour qu'elle se prostitue ou continue à le faire. Le proxénétisme est puni de sept ans d'emprisonnement et de 150000¼_G¶DPHQGH* » (depuis la loi n°2001-1062 du 15 novembre 2001).

Lorsqu'il est commis à l'égard d'un mineur, d'une personne particulièrement vulnérable (maladie ou âge), ou d'une personne qui a été incitée à se livrer à la prostitution à son arrivée sur le territoire Français, le proxénétisme est alors aggravé et puni de dix ans d'emprisonnement et de 1.500.000 euros d'amende.

L'article 225-4-1 du code pénal définit la traite des êtres humains comme « *le fait en échange d'une rémunération ou d'avantage, de recruter une personne, de la transporter, de la transférer, de l'héberger ou de l'accueillir, pour la mettre à la disposition d'un tiers, même non identifié, afin soit de permettre la commission contre cette personne des infractions de proxénétisme, d'agression ou d'atteintes sexuelles, d'exploitation de la mendicité, de conditions de travail ou d'hébergement contraires à sa dignité, soit de contraindre cette personne à commettre tout crime ou délit. La traite des êtres humains est punie de sept ans d'emprisonnement et de 150.000 euros d'amende.* »

Ce dispositif légal peut paraître très répressif, mais il n'est pas dissuasif et est très peu efficace dans les faits. La montée actuelle du phénomène prostitutionnel et la multiplication des réseaux de proxénétisme en sont l'illustration.

La loi sur la sécurité intérieure du 18 mars 2003 initiée par Monsieur Nicolas SARKOZY a introduit dans le code pénal un article qui définit et réprime le racolage passif :

« *Le fait, par tout moyen, y compris par une attitude passive, de procéder publiquement au racolage d'autrui en vue de l'inciter à des relations sexuelles en échange d'une rémunération ou d'une promesse de rémunération est puni de deux mois d'emprisonnement et de 3750¼_ d'amende.* »

Cette loi a été conçue en 2003 pour aider au démantèlement des réseaux de proxénétisme et pour nettoyer les trottoirs de Paris face à une prostitution trop visible, trop colorée, et de plus en plus gênante pour les riverains. Elle n'a cependant pas atteint ses objectifs. D'une part, les filles arrêtées, craignant des représailles pour leur vie, ne dénoncent que rarement les réseaux. D'autre part, si la prostitution est moins visible sur certains trottoirs, elle s'est maintenue dans les sites traditionnels (Bois de Vincennes, Bois de Boulogne, l'Avenue Montaigne...), elle s'est diversifiée et a emprunté la voie des nouvelles technologies, sur l'Internet. Elle est surtout exercée dans la clandestinité, donc cachée, ce qui rend le travail des associations de terrain plutôt difficile.

La prostitution n'a donc pas disparu comme on veut le suggérer, mais elle s'est diversifiée, et le système actuel rend les filles plus vulnérables.

Un besoin de sensibilisation et de prévention :

Pour prévenir l'exode des jeunes filles d'Afrique vers l'Europe, trompées par les proxénètes qui les font miroiter un avenir radieux en France, pour les jeter dans la rue ensuite, il faut sensibiliser et informer les populations africaines sur les dangers de la prostitution ; c'est ce que fait VOLTE FACE depuis quelques années, à travers des émissions radios, des conférences débats, etc.

La spécificité de VOLTE FACE, c'est d'avoir compris que la lutte n'est pas contre la chair et le sang, c'est-à-dire simplement physique. Et que la prostitution est gouvernée par une puissance spirituelle comme il est dit dans Apocalypse 17 : 1-6

« *Puis un des sept anges qui tenaient les sept coupes vint, et il m'adressa la parole en disant : Viens je te montrerai le jugement de la grande prostituée qui est assise sur les grandes eaux. C'est avec elle que les rois de la terre se sont livrés à la débauche, et, c'est du vin de sa débauche que les habitants de la terre se sont enivrés. Il me transporta en esprit dans un désert. Et je vis une femme assise sur une bête écarlate, pleine de noms de blasphème, ayant sept têtes et dix cornes. Cette femme était vêtue de pourpre et d'écarlate, et parée d'or, de pierres précieuses et de perles. Elle tenait dans sa main une coupe d'or remplie d'abomination et des impuretés de sa prostitution. **Sur son front était écrit un nom, un mystère : Babylone la grande, la mère des prostituées et des abominations de la terre.*** »

On assimile souvent Babylone à la ville de Rome. Mais chaque époque et chaque civilisation connaissent les oeuvres de Babylone. Dans ce texte il est décrit une puissance spirituelle qui gouverne les impuretés les prostitutions et les abominations qui se pratiquent sur la terre. L'apôtre Jean qui reçoit la vision est d'ailleurs grandement étonné de voir que cette femme est ivre du sang des saints, et du sang des témoins de Jésus. Autrement dit c'est un système qui a aussi pour cible l'église qu'elle veut détruire et entraîner dans sa perversion.

Babylone aujourd'hui, c'est cette Europe perverse qui institue l'industrie du sexe. Pour combattre la prostitution, et obtenir la libération totale de l'âme de l'emprise de **Babylone la grande, la mère des prostituées**, en tant que puissance spirituelle et système de gouvernement mondial, il nous paraît essentiel d'associer la foi pour assurer un équilibre psychologique moral et spirituel. Sinon la lutte est vaine.

Lorsque nous sommes en face d'une fille qui pense qu'elle n'a aucune autre alternative que la prostitution, nous lui disons qu'elle est une créature merveilleuse de Dieu. Elle n'a pas été destinée à la destruction mais au salut éternel. Et que, avec l'aide de Dieu, il est possible de naître de nouveau, de changer de direction et de tout recommencer, d'apprendre un métier et d'en vivre.

Notre travail est rendu difficile dans un contexte où la prostitution libre est tolérée et présentée comme un métier. D'où ce puissant arsenal juridique pour réprimer toute forme d'exploitation. Les personnes prostituées sont libres de déclarer leurs revenus. Elles paient l'impôt sur le revenu et depuis un arrêt de la Cour d'Appel de Paris rendu le 16 mai 2003, elles sont assujetties aux cotisations de l'URSSAF. Elles peuvent aussi faire l'objet d'un redressement fiscal.

C'est cela le système de Babylone, tout est dans le commerce même le corps humain. On veut faire du profit partout et dans tout. L'Etat apparaît ici comme le premier proxénète. La diaspora africaine en France et en Europe, de même que l'Eglise, doit changer de regard et se mobiliser pour apporter une réponse concrète à ces nouvelles formes d'esclavage. Aux gouvernants africains, indifférents à ces réseaux, qui laissent leurs filles et fils vivre dans l'esclavage, nous disons qu'il est temps de faire VOLTE-FACE, et de changer de politique.

Les guerres civiles, la dilapidation des deniers publics, la mauvaise gouvernance, le despotisme..., tels sont les causes de la détérioration du tissu social, de la misère et de la pauvreté en Afrique. Il y a un temps pour pleurer et un temps pour se réjouir. L'Afrique est riche. C'est aussi le continent où tout reste à faire. Nul n'a le droit de laisser sur le bord du chemin un seul de ses fils et filles.

L'évangile de l'amour et du partage, au service du développement, et pour la reconstruction de l'homme, tel est notre leitmotiv.

Pasteur Jean Arnold de Clermont
Président de la Fédération
Protestante de France.

L'IMMIGRATION : CHANCE OU MENACE POUR LA PAIX SOCIALE ET LA SECURITE

Je comprends bien que la coïncidence de l'Assemblée générale de la Fédération Protestante de France et de ce Colloque auquel j'avais d'emblée accepté de parler, vous ont conduit à reporter mon intervention quasiment en fin de colloque. Je cours donc le risque de répéter ce que d'autres ont dit, et surtout d'aborder le sujet de manière théorique alors qu'il a été abordé dans le concret des témoignages des uns et des autres. Je vous prie par avance de m'en excuser.

Avant de dire si l'immigration est chance ou menace, vous permettrez que je rappelle fortement qu'elle est un fait incontournable. Je vous recommande la lecture du Rapport de la Commission mondiale sur les migrations internationales (www.gcim.org) remis au Secrétaire général des Nations Unies en octobre 2005. La Commission avait pour mandat de fournir un cadre pour la formulation d'une réponse cohérente, globale et complète à la question des migrations internationales. Je ne suis pas suffisamment compétent pour dire si cette mission a été pleinement remplie, mais le rapport est passionnant. D'abord parce qu'il donne à voir l'ampleur du phénomène ; jugez-en vous-mêmes : « *Selon la Division de la population de l'ONU, on dénombre actuellement près de deux cent millions de migrants internationaux, ce qui équivaut à la population du 5e pays le plus peuplé du monde, le Brésil. Cela représente plus du double du chiffre enregistré en 1980, il y a de cela 25 ans. Il existe aujourd'hui des migrants dans toutes les parties du monde, certains se déplaçant au sein même de leur région et d'autres voyageant d'une partie du monde à une autre. Près de la moitié des migrants sont des femmes, dont une proportion grandissante migre de façon autonome* ». **Alors comment voulez-vous que l'on prenne au sérieux ceux qui nous disent qu'il faut limiter les migrations. C'est comme de vouloir arrêter le cours d'un fleuve.**

Par contre la vraie question qu'il faut se poser est celle de savoir si l'on peut valoriser ce phénomène, l'endiguer éventuellement comme l'on canalise un fleuve pour en éviter les dégâts, mais plus encore l'intégrer dans une perspective cohérente du développement mondial. Et sans attendre qu'il y ait un système formel de gouvernance mondiale des migrations, il nous faut militer pour que des politiques migratoires soient fondées sur des objectifs partagés et sur une vision commune.

Militer, c'est ce que nous avons le devoir de faire dans les jours et semaines qui viennent face au projet de loi sur l'immigration qui va être présenté par le Gouvernement français. Je vous cite deux commentaires sur ce projet : le premier est tiré de la *Nouvelle République* (quotidien algérien d'information) : « *Quand Nicolas Sarkozy soutient que « la France ne peut pas rester à l'écart des flux mondiaux de l'intelligence et des compétences » on se demande quand même s'il parle bien d'êtres humains ou de marchandises utiles au bon fonctionnement de l'entreprise France... En clair, ce ne sont plus les problèmes d'intégration qui dictent en priorité la politique migratoire, mais la compétition internationale, l'avenir des sociétés françaises. Pour ce qui est d'accueillir « la misère du monde » ne serait-ce que la partie que lui imposent ses idéaux fondateurs et sa prospérité relative, la France, « Terre d'asile » et « pays des droits de l'homme », se déclare aux abonnés absents. Des pays du tiers-monde, elle prendra seulement les « talents et compétences », s'appliquant à refouler les sans-grade, à l'instar notamment des Etats-Unis, du Canada ou de la Suisse. En creux, derrière l'opposition entre immigration « choisie » et « immigration subie », les immigrés d'hier et d'aujourd'hui comprendront aussi qu'ils sont et ont été « inutiles », un fardeau pour le pays d'accueil. »*

Le jugement est peut être sommaire, mais la Cimade, et c'est le deuxième commentaire que je cite, le dit pareillement : « *Ce projet évacue l'être humain pour ne voir que la main d'oeuvre* ».

Militer, pour les chrétiens que nous sommes, d'ailleurs sans prétendre un seul instant le faire seuls, c'est placer l'être humain au cœur du projet de société qui se dessine derrière un projet de loi.

Mais il ne faut pas que nous soyons seulement dénonciateurs des injustices et même des violations des droits de l'homme dont ce projet est porteur. Il faut que nous soyons une force de proposition. Si nous faisons cela nous répondrons précisément à votre interrogation : « *L'immigration, chance ou menace pour la paix sociale et la sécurité* »

Je cite à nouveau le Rapport de la Commission mondiale :

« *Femmes, hommes et enfants devraient pouvoir réaliser leur potentiel, subvenir à leurs besoins, exercer leurs droits et satisfaire leurs aspirations dans leurs pays d'origine, et donc migrer par choix et non par nécessité. Les femmes et les hommes qui migrent et rejoignent le marché mondial du travail doivent pouvoir le faire légalement, en toute sécurité, et parce que les pays et les sociétés d'accueil les valorisent et ont besoin de leurs compétences* ».

Deux conditions fondamentales sont ici posées.

La priorité est au développement dans les pays d'origine pour éviter les migrations par nécessité. Je n'ai pas le temps maintenant de développer ce point qui appelle une autre politique de coopération entre pays du Nord et pays du Sud, d'autres rapports politiques que ceux qui souvent existent entre la France et ses ex-colonies, une volonté internationale de répondre aux défis du déséquilibre économique mondial... Mais notre politique à l'égard des migrations ne pourra être prise au sérieux qu'à cette condition première.

Deuxièmement, c'est une véritable politique d'accueil des migrants qui doit être mise en place, valorisant leur venue comme facteur de développement tant des pays d'immigration que des pays d'accueil. **Ce sont de véritables accords de partenariat vers lesquels il faut aller avec les principaux pays fournisseurs de migrants vers le nôtre. Car nous le savons, les migrants jouent un rôle déterminant dans la promotion du développement et la lutte contre la pauvreté dans leur pays d'origine, autant qu'ils apportent à la prospérité du pays d'accueil.** Il nous faut reconnaître

cela, le faire savoir, et en faire découler une véritable politique migratoire. Et si nous le faisons, nous contribuerons sans aucun doute à diminuer le poids de ce que l'on appelle les migrations « irrégulières ».

Vous entendez ma conviction que les migrations peuvent devenir plus qu'elles ne le sont une véritable chance, partagée. Et si elles sont ressenties comme une menace, ce n'est bien sûr pas aux seuls migrants d'en être considérés comme responsables.

Toutefois, la situation présente est dominée par la question des migrations « irrégulières ». Je cite à nouveau le Rapport de la Commission mondiale :

« Les Etats, dans l'exercice de leur droit souverain à déterminer qui peut entrer et demeurer sur leur territoire, doivent s'acquitter de leur responsabilité et de leur obligation de protéger les droits des migrants et de réadmettre leurs ressortissants qui souhaitent ou qui sont obligés de retourner dans leur pays d'origine. En cherchant à endiguer la migration irrégulière, les Etats doivent coopérer activement entre eux afin que leurs efforts ne mettent pas en danger les droits humains, notamment les droits des réfugiés à demander asile ».

Là encore deux commentaires ; d'abord, pour souligner le respect des droits humains ?

Aucune cause, même celle de la défense des intérêts nationaux ne peut justifier l'abandon de ce respect élémentaire. Le droit à l'éducation, à la santé, à la justice... Dès lors que ces droits sont bafoués nous devons dire non. C'est le non respect de ces droits qui est la plus grande menace à la paix sociale et à la sécurité. Nous savons que de cantonner des populations nombreuses dans des zones de non-droit est un facteur évident d'explosion sociale, et de développement de l'insécurité, quand il ne reste plus comme moyens de subsister que l'illégalité, la violence ou la drogue.

Mon deuxième commentaire tient à souligner la distinction nécessaire entre migrants par choix et demandeurs d'asile. Je sais qu'elle est très difficile. Mais rien ne serait plus grave que de remettre en question la Convention relative au statut des réfugiés et le respect dû à celui ou celle qui pour des raisons de conscience se trouve dans l'obligation de quitter sa terre natale. C'est ne pas nous respecter nous-mêmes dans notre attachement à notre pays que de mettre en question le droit des demandeurs d'asile.

Il me faut conclure, avec le sentiment de n'avoir qu'ébauché des lignes de réponse à votre interrogation. **Il faudrait aborder chaque situation individuelle, prendre en compte le passif de décennies d'absence de réflexion commune sur les migrations**, entrer dans les détails de l'empilement des lois de circonstances votées par les gouvernements successifs. J'aimerais seulement vous avoir convaincus que ni le « tout sécuritaire » ni le « laisser faire » ne sont des réponses convenables au défi migratoire. Mais **c'est dans une concertation avec l'ensemble des acteurs de la société française, politiques, syndicats, patronat, milieux associatifs et religieux ; c'est dans une concertation entre Etats, et certainement dans le cadre européen ; que peut être imaginée et construite une véritable politique qui valorisera les migrations.**

Notre rôle d'Eglise est de le dire, d'engager ou de développer cette réflexion avec tous ceux qui voudront s'y joindre pour offrir une vision qui aide à bâtir une telle politique_____

LES COMMUNICATIONS PARTICULIERES

M. Patrick Lozes
Président du CRAN
(Conseil Représentatif des Associations Noires)
Invité d'honneur

OUVRIR LE DEBAT SUR LA PLACE ET LA SITUATION DE LA DIASPORA NOIRE EN FRANCE...*

Je voudrais commencer par remercier les organisateurs d'avoir pris l'initiative de ce colloque.
Je voudrais également les remercier de l'invitation qui m'a été faite.

J'ai vu que vous ambitionniez de « *Favoriser l'émergence d'une diaspora Africaine responsable, respectée, respectable, intégrée socialement, politiquement, économiquement, spirituellement, culturellement et capable de jouer un rôle positif en Afrique dans le domaine du développement et de l'action missionnaire, en collaboration avec les Eglises et associations de France* »

J'ai lu que pour l'Association de la Diaspora Africaine Chrétienne « *la foi chrétienne authentique ne peut s'accommoder de la pauvreté endémique et structurelle qui mine le continent Africain* »

Votre action est généreuse, et c'est une grande action.

Dans ce monde de valeurs sonnantes et trébuchantes, vous voulez revenir à l'essentiel !

Dans ce monde où chacun se bat pour soi, vous avez décidé de vous battre pour les autres !

Dans ce monde où chacun tire la couverture à soi, vous avez décidé de donner de l'amour, de donner de votre temps !

Dans un monde où les tensions augmentent, vous avez décidé de ne pas vous résigner !

Et pour cela vous avez lancé votre formidable initiative en 2005 et vous vous êtes réunis la première fois les 19 et 20 février 2005, juste avant le vote de la loi du 23 février 2005 qui prétend reconnaître des vertus et un rôle positif à la colonisation.

En parlant de 2005, je n'oublie pas que l'année 2005 a été une année éprouvante pour les populations noires de France. C'est l'année au cours de laquelle ont eu lieu des incendies qui ont coûté la vie à tant de personnes, l'année des émeutes urbaines, l'année d'une stigmatisation portée à des niveaux très élevés.

Oui l'année 2005 a été brutale pour les populations noires en France. Mais 2005 a aussi été l'année au cours de laquelle et par les efforts conjugués de nombreux acteurs du débat, dont vous êtes, l'on a pu attirer l'attention sur la situation dramatique de la diaspora africaine en France.

Je n'oublie pas les propos abjects sur la polygamie dont tous les Noirs seraient adeptes, des propos, des insultes.

Oui c'est vrai que la polygamie est responsable des émeutes, comme c'est elle qui est responsable de la pluie et du beau temps. C'est elle qui sera responsable du froid, de l'hiver etc.

Les banlieues, les morts des incendies parisiens, les représentations négatives ancrées jusqu'au plus profond des inconscients, et qui ressortent comme dans l'ignominie qui consiste à penser les Noirs comme polygames.

Dans ce contexte, mes chers amis, votre initiative, comme la création du CRAN, prend une très grande ampleur.

Car au fond, il y a 2 manières de vivre l'histoire

- La première manière c'est celle du spectateur qui n'a pas prise sur les événements positifs ou négatifs.

- La 2^{ème} manière, celle que choisit le CRAN et c'est celle que vous avez choisie en 2005 et que vous continuez aujourd'hui par ce grand colloque, c'est d'être acteur. C'est de bousculer la société pour arriver à la faire bouger.

A ceux qui disent « Laissez le temps au temps et les choses finiront bien par s'arranger » Il faudrait dire, « passez votre chemin. »

Le CRAN parle d'égalité et interroge les principes de la République.

L'actualité de ces dernières semaines n'est pas réjouissante, pour la diaspora africaine de France. Les observateurs notent une tendance à la radicalisation de certains groupes, des tensions entre les groupes sociaux surviennent. Des agressions inacceptables voient le jour.

Oui, en ces temps de trouble, votre rôle prend un relief tout particulier.

En ce sens votre action qui vise à montrer une *Diaspora Africaine responsable, respectée, respectable, intégrée socialement, politiquement, économiquement* est d'une grande importance.

Tous ensemble, nous devons tout faire pour appeler au calme et mettre en garde contre toute exploitation globalisante qui utiliserait les origines réelles ou supposées des auteurs présumés des agressions qui émaillent l'actualité.

Nous devons tous ensemble dire et redire qu'aucune souffrance ne peut excuser des actes de terreur. Mais nous devons, tous et ensemble, travailler ardemment à ce que des solutions républicaines puissent être trouvées pour faire face à la situation de désespérance de certaines populations en France.

Enfin, tous et ensemble, nous devons appeler, les autorités françaises à poursuivre l'analyse pleine et entière des derniers événements pour en comprendre tout le sens.

Votre invitation est pour moi, l'occasion de saluer les initiatives qui voient le jour.

Il faut rendre hommage au travail de toutes et tous car tout le monde est utile. Cessons de nous tirer dessus les uns autres. Les enjeux sont massifs, nos personnes ne sont rien face à ces enjeux. Finissons-en avec les procès d'intention, les accusations. Le CRAN ne rentrera pas dans des polémiques inutiles.

Je vous appelle tous ensemble, à œuvrer pour qu'il n'y ait ni concurrence, ni surenchère dans les actions.

Le Conseil représentatif des associations noires de France, le CRAN a l'ambition de fédérer le plus grand nombre d'associations ou de collectifs d'associations MAIS sans remplacer les associations ainsi fédérées. D'ailleurs elle ne le pourrait pas.

Le CRAN a l'ambition d'éclairer le travail formidable que font les associations, afin que ces actions soient plus connues, plus visibles pour que tous et ensemble nous soyons plus forts.

L'objectif principal du CRAN est d'ouvrir le débat sur la place et la situation de la diaspora noire en France, et force est de constater que cette situation n'est pas brillante. L'objectif du CRAN est d'ouvrir ce débat afin que des solutions puissent être trouvées.

Pour finir, je voudrais vous dire que vivons des moments historiques pour les populations noires en France, et que vous y participez.

Je vous souhaite un bon colloque

A bientôt donc !

** Le titre a été proposé par le comité.*

Rév. Dr Patrice Nsouami
Président de l’EEC
(Eglise Evangélique du Congo)
Invité d’honneur

PREDICATION

Texte : 1 rois 19 : 1-8
Thème : Le Seigneur qui ôte le découragement

Cet épisode nous met en présence d’un moment pathétique de la vie d’Elie. Ce prophète exceptionnel et courageux, homme de Dieu qui n’avait pas craint d’affronter, sur le mont Carmel, huit cent cinquante faux prophètes, se retrouve, dans le récit rapporté en introduction, profondément découragé...La Bible dit d’ailleurs, à son sujet, qu’il était de la même nature que l’un quelconque d’entre nous (Jacques 5 :17)

Avez-vous jamais remarqué comme la Bible, lorsqu’elle nous présente telle ou telle des grandes figures de la foi, nous relate également les côtés moins glorieux de leur personne ? Elle ne nous cache jamais les points faibles, ni des grands prophètes, ni des modestes hommes de Dieu, tels Noé, Abraham, Jacob, Moïse, David ou Salomon. Nous sommes en cela très loin des biographies que les hommes écrivent de leurs semblables ! On aime y mettre en évidence la stature extraordinaire du héros dont on parle. Ici, on ne nous cache pas la défaillance : après l’étonnante victoire du Carmel, Elie passe par ce moment de profond découragement où, ne craignons pas de le dire, de dépression ; et l’on ajouterait aujourd’hui, de dépression nerveuse. Que lui arrive – t-il donc ?

La raison de cet abatement serait-elle à chercher dans le fait qu’Elie fuit Jézabel, cette reine redoutable et impie ? On serait sans doute près de la vérité en disant qu’Elie se sentait repu de fatigue ; c’est à la suite d’une grande tension qu’intervient ce décrochage, ce moment de dure tristesse. Elie s’était excessivement dépensé sur le plan nerveux.

Quoiqu’il en soit, son cas est grave, car lorsque nous le voyons emprunter le chemin du désert, au-delà de Beersheba et y progresser toute une longue journée sans avoir emporté la moindre des provisions, sans avoir pris la moindre des précautions élémentaires – alors qu’un homme comme lui connaissait parfaitement le désert – comment ne se mettrait-on pas en peine à son sujet ? On a le sentiment qu’il s’enfonce sur un chemin dont on ne revient pas ; c’est un vrai suicide ! Et c’est bien d’ailleurs la mort qu’Elie recherche farouchement. C’est elle, en tous cas, qu’il demande à Dieu en gémissant : « **Je ne suis pas meilleur que mes pères ; maintenant, reprends-moi. J’en ai assez** » Ras le bol dirait-on couramment ! Elie va-t-il ainsi mourir sous son genêt, en plein désert ? Un jour, une caravane passera-t-elle par là et trouvera-t-elle dans le sable les restes blanchis de celui qui fut un grand prophète en Israël ?

Eh bien non ! Dieu ne va pas consentir à une telle fin pour son serviteur. Dieu intervient : et lorsqu’il le fait, c’est toujours d’une façon qui émerveille. Un ange est envoyé sur les traces d’Elie, un ange que je nommerais pour ma part un ange cuisinier... Non pas pour « cuisiner » Elie et le tourmenter de questions, mais pour lui apprêter un plat et lui donner à manger ! Pour lui offrir ce qui lui manque le plus à ce moment là, c’est-à-dire la force physique. Elie est tiré par lui de son sommeil et un repas vraiment céleste lui est proposé, un repas vraiment surnaturel.

Elie mange. Elie boit. Elie profite sans sourciller de cette miraculeuse intervention de Dieu dans sa vie... Aussitôt Elie se recouche et se rendort ! Il va falloir que l’ange revienne une seconde fois à la charge. Une deuxième intervention surnaturelle est rendue nécessaire : « **Elie, lève-toi, mange, car le chemin est trop long pour toi** » Un chemin très long en effet, l’attend, un chemin inhumain qui va le conduire à Horeb. Tout cela, Dieu ne l’ignore pas, il en est parfaitement conscient, et il possède, lui, de quoi équiper Elie, de quoi permettre à ce dernier de se remettre en chemin et d’arriver au but.

Ne croyez-vous pas qu’il vaudrait la peine que nous nous arrêtions un instant et que nous transposions maintenant ce récit sur le plan de nos propres vies ? Car, après tout, nous nous retrouvons bien un peu nous-mêmes dans cet homme découragé, étendu sous un genêt, un homme qui n’a plus ni le courage ni l’envie d’aller plus loin : qui ne voit plus la nécessité d’accomplir sa mission et qui a la désagréable impression que sa vie est un échec. Quelques-uns d’entre nous se retrouveront également dans celui qui vient de recevoir et d’absorber une nourriture surnaturelle, qui a pu goûter combien le « Seigneur est bon », pour citer un texte biblique. Or, voici que malgré cette intervention de Dieu au cœur de son désarroi, Elie reste encore découragé, demeure tout engourdi et somnolent. Enfin, cela ne serait pas déplacé, on pourrait dire que ce prophète est un peu aussi, l’image d’un certain christianisme où l’on vit malgré tout de la Parole de Dieu, mais il n’y a point de vie pont de mouvement. On est toujours planté dans le désert, en attendant la mort ; ou peut-être, diraient certains, en attendant le retour du Seigneur. Mais ce que Dieu veut, c’est qu’Elie marche ! Il veut également, de chacun de nous, que nous soyons des chrétiens opérationnels, des chrétiens qui se tiennent debout, des chrétiens qui avancent. Et, de même qu’il a offert à Elie une seconde galette cuite à point, Dieu veut nous donner, à nous aussi, une ration... Non plus une nourriture qui nous empêche juste de mourir, mais une nourriture qui nous donne l’énergie de vivre, de marcher et d’agir.

Avez-vous jamais reçu votre « seconde galette » ? Connaissez-vous dans votre vie, ce moment où Dieu est vraiment venu vous secouer pour vous dire : « **Lève-toi, fortifie-toi et prends cette nourriture que je t’ai préparée tout exprès, celle qui te rendra capable d’affronter le désert** » Ainsi reconforté, revigoré, ce n’est plus vous qui subirez le désert, mais ce sera le désert qui, autour de vous, sera changé par votre présence.

Si souvent nous avons dit : « **Seigneur, tu vois mes circonstances, tu sais bien comme tout est difficile dans ma vie ! Tu vois ma famille : Tu vois mon travail ; Tu vois mon patron ; Tu vois la vague des licenciements et la montée**

du taux de chômage ; Tu vois mon mari ; Tu vois ma femme ; Tu vois mon pays ; Tu vois...Tu vois... » Et nous répétons en soupirant : ***« Oh ! je serais un chrétien tout autre si je n'avais pas ces problèmes ! »***

Nous avons demandé à Dieu de changer le désert et d'en faire un jardin. Mais Dieu n'a pas changé le désert ! Il a changé Elie dans son désert. Ainsi veut-il nous changer, en commençant par nous – mêmes, avant d'entreprendre autrui. Nous avons si souvent demandé à la société de faire le premier pas ; mais c'est à nous d'accueillir d'abord Jésus-Christ dans notre vie, de recevoir la plénitude du Saint-Esprit. C'est à chacun de nous d'entrer vraiment dans cette marche, dans ce service, en comprenant que si Jésus nous a sauvés, c'est aussi dans le but de nous rendre utiles et de faire de nous ses disciples. C'est pourquoi il vient nous proposer son équipement en vue de nous rendre forts, et pour que nous soyons revêtus de son énergie pleine d'amour.

Amis découragés, et vous qui sommeillez tout en connaissant Dieu, bénéficiaires déjà de ses interventions miraculeuses, ne faites-vous que vivoter encore ? Ce n'est pas suffisant ! Mon Dieu attend que je me lève et que je marche. Mais ce même Seigneur attend pertinemment que le chemin est trop long et trop périlleux pour moi. C'est la raison pour laquelle il m'offre ses vivres. Alors j'irai et j'accomplirai ma mission avec la force que Dieu me donnera.

Pourquoi ne dirions-nous très simplement à Dieu, en conclusion :

« Mon Dieu, je te demande de me donner cette seconde galette. Je te prie d'implanter, de faire naître dans ma vie, cette force nouvelle, de me faire cadeau de ce revêtement nouveau. Mais je te demande aussi pardon d'avoir offert trop souvent l'image du découragement et de la résignation, alors que tu me voulais revêtu de choses bonnes. Eh bien, maintenant, je me place devant, et ces grâces, je te les demande. Je m'approche de toi, pour que tu me remplisses ; merci mon Dieu. Amen ! »

QUELQUES ECHOS DE LA PRESSE

Colloque 11 et 12 mars
« ÉGLISES ET IMMIGRATION »
Immigrés africains et valeurs
républicaines : Apport des Groupes
et Églises issus de l'immigration

Objectifs :

- montrer que les groupes et églises issus de l'immigration africaine ne se caractérisent pas uniquement par des chants exotiques de chorales, mais qu'ils sont partie prenante d'une réflexion théologique et sociale en pleine élaboration
- provoquer une prise de conscience auprès de ces GE2I sur le rôle qu'ils doivent jouer pour le respect des valeurs républicaines, auprès notamment des jeunes dans les banlieues
- produire un document de réflexion sur les conditions d'une bonne intégration des immigrés et d'un témoignage évangélique pertinent des GE2I en France et en Europe.

Question centrale :

Comment rendre intelligible la présence africaine en général, et en particulier la présence africaine chrétienne dans une France en pleine interrogation sur les questions de l'immigration et de la laïcité?

L'originalité de ce colloque qui aura lieu à l'Institut Protestant de Théologie de Paris (l'IPT) et au Défap – Service Protestant de Mission, est d'être l'initiative de quelques représentants de groupes et églises issus de l'immigration notamment, le CLEPFRA (Comité de liaison en France de l'Eglise Presbytérienne Camerounaise), la FEVACE (Fraternité Evangélique Afrique Europe Caraïbes), l'ADAAC (Association des diasporas africaine et antillaise chrétiennes)

Contact : Service Protestant de Mission - Défap – Tél. 01 42 34 55 55

Des protestants rencontrent l'Afrique

Samedi 11 et dimanche 12 mars, une quarantaine de personnes s'est réunie à l'Institut protestant de théologie à Paris sur le thème "Églises et immigration"

S'il existe en France une « question noire », elle se déploie à plusieurs niveaux. Le colloque « Églises et immigration », qui s'est tenu samedi 11 et dimanche 12 mars à l'Institut protestant de théologie (IPT) à Paris, a voulu pour sa part se centrer sur un aspect de la question : comment travailler à une greffe réussie du protestantisme d'origine africaine dans la République et dans le protestantisme historique français ? Une petite assemblée d'une quarantaine de personnes, principalement composée de pasteurs issus des Églises protestantes d'expression africaine, a suivi avec assiduité les conférences questionnant le lien entre « présence africaine et valeurs républicaines ».

Ouvrant le colloque, Olivier Abel, professeur d'éthique et de philosophie à l'IPT, a plaidé pour une morale républicaine ouverte, qui fonctionne comme un « code des morales », garantissant leur dialogue et leur hospitalité mutuelle. Réfléchissant aux apports de l'éthique chrétienne dans ce cadre républicain, Olivier Abel a souligné sa double fonction de « soutien » et de « critique », et sa tâche de « rappeler les promesses non tenues », notamment celles des Lumières.

Poursuivant ses réflexions sur la question de l'immigration, Olivier Abel a demandé que l'on cesse de regarder la France comme une « arche de Noé », « dont il faudrait nécessairement faire partie pour éviter la catastrophe ». Un discours tenu à la fois par les opposants et les partisans de l'immigration, mais qui empêche de penser sereinement le développement des pays d'origine.

Olivier Abel a également invité à s'interroger sur « l'immoralité de certaines frontières ». « Si une humanité sans frontières serait invivable », a-t-il souligné, il existe aujourd'hui « des murs immoraux », c'est-à-dire « des murs qui rendent immoraux ceux qui les traversent ». Il a plaidé pour que la porte d'accès à la France soit une « porte morale », reposant sur des « institutions non humiliantes ».

Une identité stable et sécurisante

Dans un tout autre registre, le pasteur Bernard Coyault, responsable du Service protestant de mission-Defap, a questionné le discours évangéliste de certaines Églises protestantes d'expression africaine, majoritairement évangéliques. S'appuyant sur l'analyse des prédications de l'une de ces Églises – présente en région parisienne –, il a montré comment ces prêches offraient une identité stable et sécurisante à des auditeurs dont les vies sont souvent très éclatées. Les prêches offrent des moyens de résistance à la dépréciation de soi – comparée à « la puanteur du cadavre de Lazare au tombeau » – engendrée par des situations d'échecs répétés, a-t-il reconnu. Mais ce discours s'accompagne parfois d'une « sorte d'hérésie matérialiste », a-t-il estimé. Il repose sur une « théologie de la prospérité » où Dieu est invoqué comme celui qui va donner visas, papiers, richesses... D'où les effets pervers de la prédication : « La culpabilisation de celui qui ne réussit pas » et « le renforcement d'une conception magique et matérialiste de la fidélité de Dieu. » « Finalement, les valeurs marchandes d'une société stigmatisée par ailleurs comme idolâtre sont réinvesties d'une valeur positive et continuent de subjuguer l'individu », a regretté le pasteur Bernard Coyault.

Autre danger, selon lui, de ces prédications : elles tendent à renforcer le décalage spirituel et social des croyants par rapport à la culture et à l'Église de leur pays d'accueil. Se développant « en décalage complet avec la société française », elles n'y suscitent qu'« hostilité ou sympathie condescendante », et risquent de renforcer la marginalisation de personnes souffrant déjà d'exclusion.

Pourquoi Dieu est de retour"

L'intervention de Bernard Coyault a suscité un vif débat entre participants, certains critiquant sa « caricature », d'autres demandant aux premiers d'accepter « le regard critique ». « Il faudrait apprendre des Français de souche comment dialoguer avec la société française », a également suggéré un participant qui souhaiterait disposer de clés pour mieux comprendre la société française.

Durant ce colloque, la parole a également été largement donnée aux représentants des Églises d'expression africaine. Le pasteur Jean Ravalitera, par exemple, président de l'Église protestante malgache en France, a pour sa part souligné qu'« une culture d'intégration ne remplacera jamais une culture d'adhésion et de naissance », expliquant ainsi la tendance des personnes d'origine étrangère à créer des Églises nationales ou culturelles. « Je suis malgache et je veux le rester toujours. Et prier dans mes traditions, dans ma langue dans ma spiritualité », a-t-il plaidé, ajoutant : « C'est sûrement difficile à comprendre pour nos coreligionnaires qui n'ont jamais quitté leur pays. » Quant à Clotaire Saulet Surungba, président de l'Adaac (1), il a partagé avec humour sa surprise et sa perplexité devant la couverture d'un hebdomadaire français qui titrait « Pourquoi Dieu est de retour. » « Un titre incompréhensible pour moi. »

Enfin, pour favoriser les chances d'une intégration réussie, le pasteur Jacques René Tjomp, organisateur du colloque et membre de l'Église presbytérienne camerounaise, plaide, lui, pour des assises des mouvements et Églises issus de l'immigration. Avec pour ordre du jour « une réflexion sur notre responsabilité dans les prédications ».

Élodie MAUROT

(1) Association des diasporas africaines et antillaises chrétiennes.

Religion protestantisme – Réforme n° 3167 – 16 mars 2006

Emergence des églises issues de l'immigration*

En 2005, l'ADAC (Association de la diaspora africaine chrétienne en France) avait tenu un premier colloque pour mobiliser la diaspora africaine afin de l'inviter à se regrouper et à s'organiser dans le domaine du développement et de l'action missionnaire. L'émergence de cette association est le signe d'une immigration qui ne veut pas se contenter de survivre et subir mais qui souhaite occuper toute sa place dans le paysage des ONG. Derrière le titre « L'Afrique se meurt, sa diaspora se lève », le congrès avait été l'occasion d'une concertation entre les projets dans différentes Eglises issues de l'immigration africaine.

Le week-end dernier, la même association qui a ajouté à son sigle un deuxième A pour inclure la diaspora antillaise, a tenu un deuxième colloque en collaboration avec l'EPC (Eglise Presbytérienne Camerounaise) et la FEVACE (Fraternité évangélique Afrique Europe caraïbes) sur le thème « Eglises et immigration » dans les locaux de l'Institut protestant de théologie, à Paris. La crise des banlieues de l'automne dernier et la naissance du CRAN (Conseil représentatif des associations noires) ont révélé la prise de conscience de la présence africaine en France, ce qu'on a appelé « la question de la France noire ».

**« Ces Eglises constituent
une nébuleuse dans laquelle
on trouve le meilleur et le
pire »**

Dans cette émergence, quelle est la place des Eglises issues de l'immigration ? Ce colloque a voulu montrer qu'elles ne se caractérisent pas uniquement par des chants exotiques et des chorales de gospel mais qu'elles souhaitent être partie prenante dans la réflexion théologique et politique sur la place et le rôle des diasporas en France. Il a débouché sur le souhait de poursuivre le dialogue en organisant des « Etats généraux des groupes et Eglises issus de l'immigration » au cours de l'année prochaine.

Ces Eglises constituent une nébuleuse dans laquelle on trouve le meilleur et le pire. Le but de cette ébauche d'organisation est de réfléchir à cette diversité et à la place du christianisme issu de l'immigration dans la République afin de favoriser le meilleur et de dénoncer le pire. Cette évolution est suivie par la Fédération protestante de France qui tenait son assemblée générale le même week-end et annonçait la nomination du pasteur Antoine Schluchter comme chargé de mission afin d'envisager les collaborations possibles entre le protestantisme officiel et ces nouvelles Eglises.

ANTOINE NOUIS

*

Événements Speciaux / Special Events

Le colloque «Eglise et Immigration» Présence Africaine et Valeurs Républicaines

Samedi 11 et dimanche 12 mars 2006 a eu lieu, à l'initiative de la FEVACE (Fraternité Évangélique Afrique Caraïbes Europe), l'ADAAC (Association des Diasporas Africaines, Antillaises Chrétiennes en France), l'EPC (Eglise Presbytérienne du Cameroun en France) et de la FPF (la Fédération Protestante de France) avec l'appui du Service Protestant de Mission – DEFAP, le colloque «Eglise et Immigration» : Présence Africaine et valeurs républicaines : apport des groupes et Eglises issus de l'immigration.

Nous avons assisté à de remarquables interventions, notamment celle de Maître Danielle BABIN-KOLOLO sur la lutte contre la prostitution et une analyse de Madame Laurence NDONG sur l'intégration.

Vous pouvez recevoir un compte rendu de ce colloque en contactant les organisateurs :

- colloque.egliseimmigration@yahoo.fr
- Pasteur Jacques René Tjomp,
Église Presbytérienne Camerounaise
06 60 41 68 06 / 01 42 26 78 48
coliepcfcr@yahoo.fr
- Pasteur Augustin Nkundabashaka,
Président de la FEVACE
06 10 75 82 94 / 01 39 33 57 66
nkundabashaka2000@yahoo.fr
- Clotaire Saulet Surungba, Président de l'ADAAC
06 77 43 48 22
clotairesauletsurungba@wanadoo.fr
- Pasteur Bernard Coyault
01 42 34 55 55 / defap.rsi@protestants.org

Dimanche 12 mars, le Culte a été assuré par le Pasteur Patrice Nsouami, Président de l'Église Évangélique du Congo, avec la participation des chorales de l'Église Presbytérienne Camerounaise et de l'Église Évangélique du Congo, de Pasteur Majagira Bulangalire, Président de la CEAFF (Communauté des Églises d'expression Africaine en France); Pasteur Albert Watto, responsable du DEPAF (Département Africain à l'Institut Bibli-



Ci-dessus, pause – déjeuner le 11 mars 2006



Ci-contre, de g. à dr : le Pasteur Jean Arnold de Clermont, Président de la Fédération Protestante de France (FPF) & le Pasteur Jacques René Tjomp, Organisateur et Président du Colloque, Eglise Presbytérienne Camerounaise (EPC)

que de Nogent sur Marne), M. Clément Boutembamba, responsable jeunesse de l'Église RDJC; Dr. Jean-Claude Girardin, sociologue, et Pasteur Jean-Arnold de Clermont, Président de la Fédération Protestante de France.

Pour tous les renseignements, contacter :

Pasteur Jacques René TJOMP
06 60 41 68 06 / 01 42 26 78 48
coliepcfcr@yahoo.fr



Groupement d'Assurances Protestant

A votre service pour tous vos besoins d'assurances

- Incendie pour vos locaux et votre habitation
- Responsabilité civile pour vos activités
- Auto pour vous-même
- Santé
- Retraite
- Risques divers

G.A.P.
S.A.R.L. au capital de 110.525 €
SIEGE SOCIAL ET CENTRE DE GESTION
B.P. 30304, 60332 LIANCOURT CEDEX
Tél. 03 44 73 15 81 - Fax 03 44 73 31 50
A 45mn de Paris

Gérant : J.-D. SCHULZE - Administrateur : B. WESTERCAMP

**RENCONTRE SYNTHÈSE ENTRE
LE DEFAP, LE GROUPE DE TRAVAIL FPF –GE2I
ET LE COMITÉ D'ORGANISATION DU COLLOQUE
29 MARS 2006**

EVALUATION

I - « PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS »

Autour d'une question centrale, à savoir, comment rendre intelligible la présence africaine et surtout la présence africaine chrétienne dans une France en pleine interrogation sur les questions de l'immigration et de la laïcité, le colloque avait trois objectifs à atteindre :

Premier objectif :

Montrer que les Groupes et Eglises issus de l'immigration africaine ne se caractérisent pas uniquement par des chants exotiques de chorales, mais qu'ils sont partie prenante d'une réflexion théologique et sociale en pleine élaboration.

Résultat : Positif

Commentaire : La « structuration négro africaine » (cf Pasteur MAJAGIRA BULANGALIRE in *Problématiques de l'assimilation des valeurs républicaines par les immigrés*, Colloque Eglises et immigration, 12 mars 2006) est fonction des « types d'accueil » qu'une société française met successivement en place, face à la mutation des formes migratoires. Cette structuration, de 1930 à 2005, est passé de l'accueil - intégration - assimilation à l'accueil- intégration – séparation, en passant successivement par l'accueil – intégration- participation et l'accueil - intégration - coopération.

La phase féconde actuelle, qui atteste de l'implication des Groupes et Eglises issus de l'immigration à la réflexion théologique et sociale, à côté des cercles de réflexions des Eglises d'accueil, tire ses fruits d'autres actions passées (toutes ne peuvent être répertoriées ici !) On peut noter toutefois :

- 1- L'affirmation de la Communauté des Eglises d'expression Africaine en France
- 2- Le premier Congrès de l'Association de la Diaspora Africaine Chrétienne tenue à Cergy-Pontoise

A ce qui précède, le colloque Eglises et immigration, initiative de quelques représentants des Groupes et Eglises issus de l'immigration africaine, soutenus par le DEFAP et la Fédération Protestante de France, par l'idée et par les actes, contribue à une autre lecture du rôle et de la place des Groupes et Eglises issus de l'immigration dans les enjeux vitaux de la société française.

Deuxième objectif :

Provoquer une prise de conscience auprès de ces GE2I sur le rôle qu'ils doivent jouer pour le respect des valeurs républicaines, auprès notamment des jeunes dans les banlieues.

Résultat : Positif

Commentaire : Nos banlieues commencent à nos portes ! Pour jouer un rôle auprès des jeunes dans les banlieues, il est impératif que les Groupes et Eglises issus de l'immigration s'approprient les valeurs républicaines qu'ils sont sensés faire respecter. Or le colloque a été révélateur d'une « distance » de plusieurs immigrés africains, pourtant responsables d'Eglises ou de Groupes d'avec ces valeurs. Il est significatif que lors des travaux en ateliers, celui qui traitait des valeurs républicaines françaises s'est retrouvé orphelin, abandonné à son Modérateur médusé qui n'a eu d'autre recours que de jeter l'éponge.

Comment refuser alors une pertinence aux propos du Pasteur Bernard COYAULT, qui lors de son exposé, a souligné que « chez bon nombre d'église africaine, ou d'expression africaine.. l'on observera que l'évangélisation ne fonctionne qu'en vase clos et très schématiquement on se trouve donc devant des églises africaines ou antillaises adaptées aux besoins spirituel de la population noire de la 1^{ère} ou 2^e génération installée en France, mais en décalage par rapport aux autres français... » (cf Pasteur Bernard COYAULT, in *Evangélisation et immigration*, Colloque Eglises et immigration, 11 mars 2006) « *Quelle compréhension de la France ?* » s'exclame –t' il...

Comment, face à l'appel de M. Patrick LOZES, Président du CRAN (Conseil représentatif des associations noires) à l'ouverture d'un « débat sur la place et la situation de la diaspora noire en France » (cf Communication lors du colloque), appel légitime ?!..., ne pas considérer toutefois l'invitation de Mme Laurence NDONG (in *Immigrés : intégration inductive ou intégration déductive ?* Colloque Eglises et immigration, 11 mars 2006) à « éviter l'enclavement de la cause des noirs de France », et laquelle rappelle avec pertinence que « la façon dont ces questions (la cause des noirs !!!) sont abordées par certains entraîne plus le cloisonnement que l'ouverture. Comme pour les femmes, nous devons arrêter de parler des noirs comme une caste à part dans la société française » ?

Face à la condamnation de l' « immoral », prononcée par le Professeur Olivier ABEL (in *Morale républicaine et morale chrétienne, éthique de l'ouverture et de la clôture*, lors du colloque), « immoral comportemental des immigrés » qui répond en réalité à une « nomolâtrie républicaine » (dénoncée par M. Alain BOYER in *Liberté, égalité, fraternité : utopie ou réalité*, cf communication lors du colloque) « immorale », comment ne pas s'interroger sur la capacité d'une plus grande implication des GE2I dans une véritable action sociale qui rendrait intelligible leur présence, si ces derniers sont incapables d'une bonne lecture, d'une bonne compréhension et d'une capacité de critique constructive de ces principes républicains qui leurs sont opposés ?

Comment ne pas admettre l'urgence de la « déconstruction du mythe France – Europe = Paradis » (cf Pasteur Jacques René TJOMP, in *discours introductif au colloque*), et celle du refus d'une lecture « France = arche de Noé » (Professeur Olivier ABEL, op cit) comme objectifs à atteindre par les GE2I qui sont interpellés par le Pasteur Jean RAVALITERA (in *Devoir d'accueil et d'hospitalité des Eglises...cf communication lors du colloque*) en ces termes : « l'accueil et l'hospitalité n'est pas réservé pour les autres qui viennent pour la première fois dans nos églises ... »

Comment parvenir à une « concertation avec l'ensemble des acteurs de la société française, politiques, syndicats, patronat, milieux associatifs et religieux... » (Pasteur Jean Arnold de CLERMONT in *L'immigration, chance ou menace pour la paix sociale et la sécurité* ? cf communication lors du colloque), seul cadre dans lequel « peut être imaginée et construite une véritable politique qui valorisera les migrations », si les GE2I ne s'approprient pas les principes républicains qui feront l'objet du débat ?

Provoquer une prise de conscience ? La nécessité est réelle...l'expérience de l'Association « Volte face » qui est engagée dans la lutte contre l'une des formes de l'esclavage qu'est la prostitution , l'atteste (Cf *Il est temps de faire volte face*, témoignage de Me Danielle BABIN KOLOLO lors du colloque) Reste à trouver des stratégies. De bonnes stratégies ?

Troisième objectif :

Produire un document de réflexions sur les conditions d'une bonne intégration des immigrés et d'un témoignage évangélique pertinent des GE2I en France et en Europe.

Résultat : Travail en chantier

II - « DES ECHOS »

1. De la presse écrite

Deux organes de presse ont pour l'instant fait écho des travaux du colloque : il s'agit du journal *La Croix* du 14 mars 2006 et du journal *Réforme* du 16 – 22 mars 2006.

Appréciations :

La Croix :

- ☞ Texte savant, pas facilement accessible au commun (elle n'a pas contextualisé les termes utilisés par le Professeur Olivier Abel : *immoralité des frontières, murs immoraux...*)
- ☞ Compte rendu partiel car l'auteur de l'article n'a pas suivi les travaux du dimanche
- ☞ Elle n'a pas bien cerné les objectifs du colloque, les réduisant à une simple recherche d'une « greffe réussie du protestantisme d'origine africaine dans la république »
- ☞ L'ordre du jour prêté au Pasteur Jacques René TJOMP pour les Etats Généraux qu'il demande lui est étranger !

Réforme :

- L'auteur fait un panégyrique de l'ADAC qui semble, après transformation en ADAAC, être le moteur de l'organisation du colloque, ce qui est très loin de la réalité.
- Le reste de l'article trace par contre avec pertinence, plusieurs réoccupations et réalités des Groupes et Eglises issus de l'immigration que ce colloque a voulu mettre en relief.

2. Des particuliers

Lettre de M. Clotaire SAULET SURUNGBA

Intitulée « **DE LA DECLARATION DE CERGY – PONTOISE** » AUX « **ENGAGEMENTS DE PARIS** », cette lettre, lecture personnelle d'une rencontre de réflexion, engage son seul auteur. M. Clotaire, membre du comité d'organisation, a livré librement sa perception du déroulement du colloque. Les propos et propositions qui y sont formulées, au – delà de leur pertinence, pas toujours partagée, n'engagent nullement l'équipe d'organisation, loin des remarques extérieures qui les ont entourées. Bien des éléments y seront toutefois retenus. L'équipe d'organisation ne peut que lui reconnaître entière liberté d'exprimer ses points de vues.

III - « PERSPECTIVES »

Le comité d'organisation envisage les actions suivantes :

I. Mettre à jour un rapport général (par M. Clotaire SAULET SURUNGBA)

II. Elaborer un compte – rendu synthèse (texte court qui constituera le cliché du colloque. C'est le document qui sera mis en circulation)

Comité de synthèse :

- Pasteur Jacques René TJOMP
- Pasteur Augustin NKUNDABASHAKA
- Pasteur Dieudonné Didier KIKABOU
- Pasteur Albert WATTO
- Pasteur Marie Louise KALLA
- Dr Jean Claude GIRONDIN

- Me Danielle BABIN KOLOLO
- M. BOUTEMBAMBA

III. La publication des actes du colloque

IV. Engager les débats sur le « Code du Migrant » pour dénoncer le terme « Contrat » qui traduit pour les immigrés africains, une seule valeur : la valeur marchande.

V. Organiser les Etats Généraux des Groupes et Eglises issus de l’immigration en relation avec le chargé de mission sur les GE2I avec l’appui de la FPF, du DEFAP et des Eglises d’accueil.

LA POSITION DU GROUPE DE TRAVAIL DE LA FPF-GE2I

Le groupe de travail FPF – GE2I :

☞ Salue l’initiative du colloque dont l’intérêt, dans l’esprit de la rencontre des GE2I de juin 2005, réside dans le fait qu’il a été organisé par des immigrés eux – même.

☞ Souhaite que la mise en ligne des textes des intervenants sur le site internet du DEFAP, se fasse en même temps que la parution du compte-rendu synthèse du colloque dans le BIP.

☞ Encourage le projet de publication des actes du colloque, mais aussi, la recherche d’autres personnes ressources au sein des immigrés pour des actions similaires qu’il faudrait multiplier, et surtout, le maintien de « *l’esprit de liberté* » qui rend possible, l’expression et le partage au-delà des réalités ecclésiologiques.

Liens



LE PROJET MOSAÏC

Le développement, pour ne pas dire l'explosion, des Églises issues de l'immigration est probablement le fait le plus étonnant qui a marqué le protestantisme (en France !) au cours de ces deux dernières décennies.

Quelques exemples significatifs :

* Le pasteur Albert Watto du Depaf (Département africain de missiologie, de théologie pastorale et de formation biblique, œuvre partenaire de l'institut biblique de Nogent), affirme que la première église africaine officielle en France a été créée en 1985-86. Il estime qu'en région parisienne, il y aurait actuellement environ 250 communautés chrétiennes noires d'outre-mer (antillais et africains) soit probablement plus que l'ensemble des Églises attachées à la Fédération protestante.

* Le pasteur Emmanuel Toussaint, haïtien, a fondé et dirige depuis 20 ans une école de formation de pasteurs, l'Institut de Théologie Biblique de Paris qui regroupe actuellement 37 étudiants qui se retrouvent 3 jours par semaine, en fin de journée. Récemment 4 pasteurs ont été consacrés : 3 du Congo Brazaville (2 ingénieurs, 1 docteur en pharmacie) et 1 du Cameroun (proviseur de lycée). Cette formation se fait sans lien avec les facultés de théologie « officielle » même si certains professeurs apportent une contribution à titre privé.

* On trouve 19 Églises chinoises dans Paris intra-muros, soit plus que d'Églises Réformées.

Ce phénomène n'est pas spécifiquement parisien, des communautés étrangères se sont implantées dans les grandes villes de France. Il n'est pas non plus spécifiquement français et concerne tous les pays d'Europe.

* En Allemagne, un pasteur a été détaché pour aller à la rencontre de ces communautés et en faire le recensement. Ce dernier donne le chiffre de 35 Églises francophones (essentiellement congolaises) dans la seule région Rhin-Ruhr, soit plus que le total des Églises de la CEEFE. * En Italie, les vagues récentes d'immigration notamment d'origine ghanéenne, érythréenne, ou latino-américaine se sont aussi intégrées dans les Églises protestantes historiques qui sont actuellement composées à 60% de chrétiens d'origines étrangères. * En Grande Bretagne, un recensement qui date de 2001 en vue d'un annuaire des Black-majority churches a dénombré 50 regroupements d'Église et 1.300 congrégations. Certaines estimations avancent le nombre de 300 regroupements et 3.000 congrégations. A Londres, plusieurs de ces Églises comptent plus de 1.000 membres, dont la Kingsway international qui a plus de 8.000 membres !

Le groupe de travail s'est interrogé sur l'appellation de ces Églises. Les anglais utilisaient l'expression migrant churches mais remettent en question cette appellation car le terme migrant est provisoire. Les Malgaches qui sont en France depuis plusieurs décennies, voire les Arméniens, peuvent-ils être encore appelé migrants ? Les autres appellations proposées sont « Églises allochtones » (Belgique) « Églises d'outre-mer » (Spindler), « Églises de diasporas en France », « communautés chrétiennes étrangères », « Églises ethniques », « Églises communautaires »... L'appellation qui s'est progressivement dégagée dans notre groupe de travail est « Églises issues de l'immigration » qui pourraient être évoquées sous le sigle GE2I (Groupes et Églises issus de l'immigration).

Notre intérêt s'inscrit dans la vocation directe de la Fédération protestante qui est double : favoriser le dialogue entre les différentes familles protestantes et représenter le protestantisme auprès des pouvoirs publics.

Ces communautés appartiennent au paysage protestant français et nous les connaissons mal. Au-delà de l'aspect exotique de la rencontre avec des protestants culturellement différents, un vrai dialogue avec ces Églises nous paraît théologiquement et spirituellement souhaitable. Comme tous les dialogues il peut être difficile mais nous pensons qu'il est de notre responsabilité de prendre des initiatives dans ce domaine.

Sources : http://www.defap.fr/rubrique.php?id_rubrique=74

Rencontre avec Antoine SCHLUCHTER autour du *PROJET MOSAÏC*, un chantier engagé avec les Groupes et Eglises issues de l'immigration

Depuis le 1er septembre, Antoine SCHLUCHTER, est chargé de mission pour le Projet Mosaïc, initié par la Fédération Protestante de France (FPF) et porté par le Service Protestant de Mission (Défap) ainsi que la Communauté d'Eglises en Mission (Cevaa).

Objectifs et premiers pas concrets en 4 questions.

En quoi consiste ce projet ?

A prendre en compte la réalité des Groupes et Eglises issus de l'immigration qui connaissent une forte croissance en France ainsi que dans le reste de l'Europe occidentale. C'est beaucoup plus fort que de les tolérer ou de s'en accommoder. De spectateurs, il s'agit de devenir acteurs. Les quatre axes retenus sont

1. la création de liens et la découverte mutuelle
2. tout ce qui peut favoriser l'intégration dans le protestantisme évangélique et dans la société
3. la formation et le partage de nos dons mutuels
4. le soutien d'un maximum de projets locaux et régionaux

Quel en sera le bénéfice pour le protestantisme français ?

Je parlerai plutôt d'apports, et ils sont nombreux : désenclavement, présence au cœur des mutations de nos sociétés, accueil de la dimension d'universalité, défis d'ouverture et de témoignage, remises en question susceptibles de nous faire *migrer* vers un christianisme plus vivant. En fait, ces Eglises font déjà partie du protestantisme français de par leur présence dans l'Hexagone et leurs racines spirituelles. Les apports sont donc à envisager en termes d'échanges au sein d'une même grande famille ecclésiale appelée à mieux connaître tous ses membres. Une mosaïque aux frontières ouvertes.

Quelles sont vos premières initiatives ?

Il s'agit du premier projet missionnaire des Eglises de la Cevaa pour la France et il implique aussi le Défap et la FPF, dans une innovante synergie. Ma première initiative a donc été de mettre tous les acteurs du Projet autour d'une table pour définir ensemble les objectifs à se donner (les quatre axes).

La seconde initiative consiste à consulter des personnes-ressources impliquées dans le protestantisme large, dans le monde universitaire et dans d'autres pays également concernés.

J'ai préparé deux canevas de prédication pour la Semaine de la Bible sur « l'amour de l'étranger » téléchargeables sur <http://www.la-bible.net/bible/sb2006/questiondangle.pdf> et <http://www.la-ible.net/bible/sb2006/logiqueexclusiveouinclusive.pdf>

Le Projet Mosaïc étant national avec un accent sur quatre grandes villes (Paris, Lyon, Marseille, Strasbourg), j'ai pris mon bâton de pèlerin dès le début du mois d'octobre pour des rencontres de divers types. A Lyon, l'Antenne FPF organise une soirée sur le thème « Une même foi, diverses cultures : quel vivre ensemble ? ».

Des demandes parviennent de paroisses dans divers coins de France, et je m'efforce d'accompagner tout type d'échange. En région parisienne, un projet local rassemblant une mosaïque de participants autour de thèmes en lien avec la réalité des migrants est en cours d'élaboration. Il impliquera une église locale, des jeunes, des communautés étrangères et s'inspirera de la Semaine de la Bible, d'un nouveau matériel catéchétique pour tous âges (à partir du livre de Ruth) ainsi que du concept Mosaïc, dans l'esprit du 4ème axe.

En projet aussi, un culte Mosaïc mensuel dans la chapelle du Défap au 102, bd Arago.

Qui peut vous contacter et comment ?

En priorité des responsables impliqués ou désirant l'être d'une façon ou d'une autre avec les Groupes et Eglises issus de l'immigration.

PROJET MOSAÏC – Avec les Groupes et Eglises Issus de l'Immigration

Pasteur Antoine SCHLUCHTER, chargé de mission

Bureau : 102, boulevard Arago, 75014 PARIS

Courriel : Projet.Mosaic@gmail.com

Tél. : 01.42.34.70.53

Sources : <http://www.protestants.org/textes/articles/06-10-16-mosaic.htm>

Table des matières

REMERCIEMENTS	2
PREFACE, Mur de paroles	3
LES INTERVENTIONS	4
« POUR UN CODE DES MIGRANTS EN FRANCE », <i>Allocution d’ouverture, Pasteur TJOMP Jacques René</i>	5
MORALE REPUBLICAINE ET MORALE CHRETIENNE : ETHIQUE DE L’OUVERTURE ET DE LA CLOTURE, <i>Professeur Olivier Abel</i> ..	6
EVANGELISATION ET IMMIGRATION, <i>Pasteur Bernard Coyault</i>	9
LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE : UTOPIE OU REALITE ? <i>M. Alain Boyer</i>	15
IMMIGRES : INTEGRATION INDUCTIVE OU INTEGRATION DEDUCTIVE ? <i>Mme Laurence NDONG</i>	18
LES « LAÏCITES AFRICAINES » FACE AU DEFI DE L’INTEGRATION, <i>M. Clotaire SAULET-SURUNGBA</i>	23
DEVOIR D’ACCUEIL ET D’HOSPITALITE DES EGLISES : DES « VERTUS » QUI STIMULERAIENT DES « VICES » ? <i>Pasteur Jean Ravalitera</i>	29
IMMIGRATION ET IDENTITES CULTURELLES, <i>Pasteur Augustin NKUNDABASHAKA</i>	31
LA PROBLEMATIQUE DE L’ASSIMILATION DES VALEURS REPUBLICAINES PAR LES IMMIGRES, <i>Pasteur MAJAGIRA BULANGALIRE</i>	39
TEMOIGNAGE – VOLTE FACE : AGIR ENSEMBLE CONTRE LA PROSTITUTION..., <i>Mme Danielle BABIN KOLOLO</i>	42
L’IMMIGRATION : CHANCE OU MENACE CONTRE LA PAIX SOCIALE ET LA SECURITE ? <i>Pasteur Jean Arnold De CLERMONT</i> ...45	45
LES COMMUNICATIONS PARTICULIERES	47
OUVRIR LE DEBAT SUR LA PLACE ET LA SITUATION DE LA DIASPORA NOIRE EN FRANCE ... <i>M. Patrick LOZES</i>	48
LE SEIGNEUR ÔTE LE DECOURAGEMENT, (<i>Prédication, 1 Rois 19 : 1-8</i>) <i>Rév. Dr. Patrice NSOUAMI</i>	50
QUELQUES ECHOS DE LA PRESSE	52
MISSION N° 157.....	53
LA CROIX N° DU 14 MARS 2006.....	54
REFORME N° 3167.....	55
AMEN N° DE MAI/JUIN 2006.....	56
EVALUATION	57
LIENS/ PROJET MOSAÏC	61
RENCONTRE AVEC LE PASTEUR ANTOINE SCHLUCHTER AUTOUR DU PROJET MOSAÏC	62
TABLE DES MATIERES	63